

# possibles

REVOLUTION TRANQUILLE vol. 35, no. 1, Automne 2011

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, C.P. 6128, SUCCURSALE CENTRE-VILLE, MONTRÉAL (QUÉBEC), H3C 3J7  
TÉLÉPHONE : 514-274-979

SITE WEB : [www.redtac.org/possibles](http://www.redtac.org/possibles)

COMITÉ DE RÉDACTION:

Christine Archambault, Raphaël Canet, Dominique Caouette, Anthony Cote, Pascale Dufour, Gabriel Gagnon, Pierre Hamel, Nadine Jamal, Maud Emmanuelle Labesse, Marie-Josée Massicotte, †Gaston Miron, Caroline Patsias, †Marcel Rioux, Raymonde Savard, André Thibault et Ouanessa Younsi.

Pour la production de chaque numéro, la revue travaille aussi avec de nombreux **collaborateurs et collaboratrices**. La revue souhaite aussi donner la parole à l'ensemble des **cybercitoyens** par le biais de son blogue (<http://redtac.org/possibles/a-propos/>)

RESPONSABLE DU NUMÉRO

Dominique Caouette

La revue POSSIBLES est membre de la SODEP  
et ses articles sont répertoriés dans Repère.  
Les textes présentés à la revue ne sont pas retournés.

© 2011 Revue POSSIBLES, Montréal

ÉDITORIAL :

**Révolution Tranquille... ou révolution permanente?**

*Dominique Caouette*

SECTION I : BLOC THÉMATIQUE

**La construction de l'État du Québec : le projet de la Révolution tranquille**

*François Rocher*

**Un acteur important de la Révolution tranquille, Le mouvement étudiant**

*Gabriel Gagnon*

**La Révolution Tranquille : une histoire réinterprétée et genrée**

*Andrée Lévesque*

**Rapports du mouvement syndical et l'État québécois au tournant de la Révolution tranquille**

*Jean-Claude Roc*

**Québec Inc., le beurre et l'argent du beurre**

*Gaétan Breton*

**Révolution tranquille et politiques culturelles : des « années perdues »?**

*Marcel Fournier*

**L'État québécois et les organisations religieuses sous la Révolution tranquille : continuités et changements**

*Lucia Ferretti*

**Le Québec : quelle laïcité?**

*Nadine Jammal*

SECTION II: POÉSIE ET FICTION

**Les voleurs d'âmes**

*Juba Masensen*

**Si vert**

*Christine Archambault*

**Les astres incompris**

*Vincent Laliberté*

**Impressions non diagnostiques : L'amour au temps du narcissisme**

*Ouanessa Younsi*

**SECTION III : DOCUMENTS**

**Mon ami Jacques Brossard (1933-2010)**

*Gabriel Gagnon*

**À propos de *Villes en transition***

*Serge Mongeau*

**Au-delà du développement : quand la coopération internationale rencontre l'altermondialisme**

*Timothé Nothias, Anne-Cécile Gallet et Dominique Caouette*

## ÉDITORIAL – REVOLUTION TRANQUILLE... OU REVOLUTION PERMANENTE?

*Par André Thibault*

Travaillez, prenez de la peine :  
C'est le fonds qui manque le moins.  
Lafontaine

Le cinquantième anniversaire du début officiel de la Révolution Tranquille vient de se terminer. Tout le monde ou presque en a parlé. Qu'est-ce que *Possibles*, qui par définition n'est pas une revue d'histoire, peut bien dire de plus? Si ce n'est que les tâches inachevées, conjuguées aux nouveaux espoirs et face aux nouveaux obstacles, contribuent à baliser le champ des possibles. Préserver? Poursuivre? Pleurer les blocages et les échecs? Ou réévaluer le terrain en tenant compte d'un bilan lucide du chemin parcouru?

Mais quel bilan de quel chemin? Grand chantier étatique? Émergence d'une société civile militante? Mutation des valeurs et des rapports sociaux, notamment familiaux? Passage du pouvoir de l'Église à une laïcité «ferme»? Explosion de créativité culturelle? Et puis... à quel point l'horizon de la souveraineté (ethnique ou citoyenne) est-il une composante essentielle de cette aventure?

La diversité des lectures qui se sont confrontées en cette année jubilaire laisse déjà soupçonner la complexité du sujet et la variété des cheminements des divers acteurs. Une petite confidence : chargé, en tant que membre de longue date du comité de rédaction de *Possibles* version papier, de coordonner ce numéro électronique sur la Révolution Tranquille, je me suis pris en flagrant délit de procrastination accompagnée de tous les malaises musculaires d'usage. Puis, le trouble s'est clarifié : entré au service d'Hydro-Québec en tant que sociologue du travail dans les mois qui ont suivi la nationalisation de l'électricité, j'ai cru ardemment que «maîtres chez nous», nous vivrions les rapports collectifs de travail *autrement*, dans un esprit plus juste, plus démocratique, plus convivial. Et je me suis trouvé confronté à l'émergence d'une classe dirigeante technocratique fascinée mimétiquement par ses homologues anglophones du privé, cherchant systématiquement à briser les liens de solidarité internes aux anciennes filiales, lancée dans une course effrénée à la croissance pour la croissance, considérant les préoccupations environnementales comme des lubies d'intellectuels archaïques (on ne disait pas encore immobilistes).

Je ne crois pas faire exception : dans une variété de contextes, ce ne furent ni le paradis ni l'enfer... mais tout de même l'accélération et l'institutionnalisation de mutations majeures dont il faut prendre la mesure et comprendre les contradictions.

### Émergence d'un État fort

Le char de l'État navigue sur un volcan  
Joseph Prudhomme

Quels que soient les sens qu'on lui a donnés par la suite, l'expression même de «Révolution Tranquille» est née du besoin de nommer l'accumulation vertigineuse de réformes gouvernementales, rognant des pouvoirs à l'État fédéral et à l'Église. et créant une dynamique collective volontariste sur de nombreux terrains livrés jusqu'alors au laissez-faire et aux caprices de la fatalité. Bien sûr, les programmes ainsi mis en place ont eu des répercussions dans la vie privée, la culture et l'économie, en même temps qu'ils ont répondu eux-mêmes à de nombreuses demandes émergeant de la société civile.

François Rocher nous offre comme texte d'ouverture de ce numéro, un historique de la construction au Québec d'un état moderne, keynésien et soucieux de marquer son autonomie face au gouvernement canadien, succédant aux blocages opérés par le régime duplessiste», socialement et économiquement conservateur. Les périodes fastes des grandes réformes gouvernementales s'amorcent sous les mandats de Lesage de 1960 à 1966, avec la construction d'une vigoureuse fonction publique et d'institutions financières publiques, une réforme en profondeur de l'éducation, la nationalisation de l'électricité et la montée d'une bourgeoisie d'affaires francophone. Elles se continuent avec des temps d'arrêt jusqu'à la fin du premier mandat du PQ entré au pouvoir en 1976.

La montée du souverainisme s'est inscrite, pour Rocher, dans la logique d'un nationalisme qui «reposait sur le dynamisme de l'action étatique», de telle sorte que «la nouvelle définition de l'identité collective s'est (...) structurée autour de l'État, vu comme le grand instrument d'émancipation de la nation canadienne-française». Aussi, selon lui, l'actuel mouvement de remise en question de l'État-providence apparaît comme un reniement de la dynamique de la Révolution Tranquille.

## Génération spontanée?... pas vraiment

Est-ce à dire qu'il aurait suffi d'une élection en 1960 pour métamorphoser du jour au lendemain une société soumise, endormie et conformiste en modèle de créativité et de modernisation? De fait, le régime Duplessis, par son conservatisme et son autoritarisme, générait de fortes frustrations, surtout dans les milieux intellectuels et syndicaux. À défaut de pouvoir infléchir directement les décisions publiques, la critique et la conception d'idées alternatives mobilisaient une partie des esprits... et pas seulement les esprits. Il est usuel de parler de la grève de l'amiante, des positions contestataires parsemant les pages du *Devoir*, *Cité Libre*, *Relations*, certaines émissions de Radio-Canada. Plus concrètement, une nouvelle génération fourbissait ses armes et se préparait sans s'en rendre compte à reprendre en main le leadership de la société québécoise. Gabriel Gagnon nous relate l'effervescence du mouvement étudiant, qui affronta vigoureusement Duplessis et se gagna l'appui des centrales syndicales. Les noms de plusieurs de ces jeunes militants ne tarderont pas, à compter de 1960, à occuper l'espace public, soit pour concevoir et mettre en œuvre les nouvelles réformes, soit... pour constituer au sein de la base sociale des contrepouvoirs inaugurant une nouvelle dialectique entre État et citoyens.

Et puis, pour en comprendre plusieurs facettes, il convient comme en matière policière de «chercher la femme». Au moment où j'achève cet éditorial, on nous apprend le décès de la docteure Louise Chevalier qui a dû passer par le métier d'infirmière pour entreprendre des études de médecine à *l'Université de Toronto* et accéder à des responsabilités majeures à *l'Hôpital de Montréal pour enfants* en 1962! Et que dire de Laure Gaudreault, Simone Monet-Chartrand, Madeleine Parent? Importante historienne des femmes et des mouvements sociaux du siècle dernier (déjà), Andrée Lévesque nous décrit divers accomplissements progressistes des femmes, quant à leur statut propre et à l'humanisation de la société, réalisés de leur propre chef dans une conjoncture culturelle et politique hostile, avant la Révolution Tranquille. Et puis on voit comment certaines réformes de cette dernière ont touché la reconnaissance aux femmes d'une pleine citoyenneté, la recherche de l'équité salariale et l'amélioration des conditions de vie familiale... tout en retirant aux religieuses les postes de responsabilité et de leadership qu'elles avaient gagnés en assurant des missions sociales et éducatives que négligeaient les élites conservatrices. Face à l'*exceptionnalisme* du Grand Récit national, l'auteure nous rappelle aussi que notre modernisation fut propulsée par la dynamique englobante des Trente Glorieuses et que l'État et la société chez nous sont maintenant entraînés par un vent mondial de conservatisme social et d'hégémonie des grands pouvoirs économiques. L'appel de Jocelyn Létourneau à repenser en profondeur l'enseignement de l'histoire va devoir nous confronter tôt ou tard à la compréhension des «grands processus

structurants de la modernité occidentale»<sup>1</sup>, lesquels on été obscurcis par le grand mythe réduisant notre destin à l'émergence d'un «nous» sans cesse menacé par les autres

### **Projet national commun, intérêts socioéconomiques divergents**

Le focus est dirigé sur les résultats plutôt que sur les moyens, la vigilance des gouvernants doit s'exercer en regard de l'efficacité et en regard de la performance des programmes et des services, et enfin, le contrôle est essentiellement stratégique et s'alimente d'informations de niveau stratégique

Jacques Léonard en 1997

En bout de ligne, la modernisation politique du Québec a obligatoirement signifié en même temps une transformation de sa structure de classes (terminologie malheureusement devenue tabou avec la désuétude de la vulgate marxiste). Les porteurs d'un projet politique parlaient d'une émancipation politique supposée collective : maîtres chez nous... Mais «some were more equal».

Louis Maheu a naguère<sup>2</sup> analysé avec finesse la nouvelle hétérogénéité sociale qui s'est rapidement construite, avec l'émergence d'une élite politique et d'une classe moyenne bureaucrate solidement aux commandes des institutions publiques et celle d'une classe d'entrepreneurs qui, nous dit l'article de Gaétan Breton, «ont eu le soutien de l'État québécois et ont pu se développer à partir des contrats fournis par le gouvernement». Cela aide à comprendre le caractère systémique des collusions aujourd'hui étalées entre les pouvoirs publics, l'industrie de la construction et les grands bureaux de génie conseil. On a peu souligné le caractère protectionniste souterrain de ces pratiques, alors que l'ALÉNA ouvrait la porte toute grande aux grandes entreprises états-uniennes sur le butin juteux des grands travaux publics.

En face, les classes populaires changeaient de maîtres mais non de statut tant citoyen que socioéconomique. Breton poursuit avec un sourire sarcastique : «Bref, on a dit aux travailleurs qu'il était inconvenant qu'ils soient exploités par des patrons étrangers et qu'ils devaient lutter pour être exploités par des gens de leur ethnie». Face à une technocratie gouvernementale en quête d'efficacité dans une culture gestionnaire empruntée au monde économique libéral ambiant, se sont déployées luttes syndicales spectaculaires, défense de l'autonomie populaire dans la gestion des affaires sociales, radicalisation idéologique des intellectuels. Le texte de Jean-Claude Roc analyse en détails la montée d'un syndicalisme de combat qui s'est fait durant

---

<sup>1</sup> *Le Québec entre son passé et ses passages*, Montréal : Fides, 2010, p. 64.

<sup>2</sup> « La conjoncture des luttes nationales au Québec : mode d'intervention étatique des classes moyennes et enjeux d'un mouvement social de rupture », *Sociologie et sociétés*, XI, 2, octobre 1979, pp. 125-144.

ces années le maître d'œuvre d'aspirations socialistes aux contenus variables, avant d'être piégé dans la stratégie péquiste des concertations au sommet.

Quant aux gains des femmes, ils ont été ensuite obtenus à la force du poignet, de l'équité salariale aux garderies à prix abordable, toujours au prix de luttes entre le pouvoir politique et les militantes au sein de la société civile.

Toutes ces tendances multiformes se rejoignaient dans une aspiration de libération nationale mais se cabraient face à l'hégémonie de la classe politicienne porteuse. J'en faisais état alors dans un texte intitulé «Canaux pour vivre nos conflits» (*Le Devoir*, 8 mars 1983). Ces tensions n'ont quand même pas empêché la plupart des militants sociaux d'appuyer la souveraineté, nonobstant leurs questionnements non résolus quant au contenu social de cette dernière.

Après la fin des vagues de réforme, et depuis les années 80, les reculs de l'émancipation populaire se sont accumulés, dans une série de redistributions inversées au bénéfice des privilégiés économiques québécois et étrangers, accélérée par la délocalisation tant du capital que de la production industrielle. Gaétan Breton le résume brutalement : «Donc, ce sont les travailleurs qui vont financer l'État qui ne cesse «d'aider» les entreprises qui elles maintiennent les salaires le plus bas possible». Ceci dit, sans oublier les sursauts de conservatisme social, notamment à l'encontre de la mutation des rapports entre les sexes.

### **Diversité idéologique et oligopouvoirs parlementaires**

René Lévesque sentait bien la diversité et les oppositions internes structurant la société québécoise et souhaitait un système électoral qui aurait permis à la représentation parlementaire de mieux refléter la complexité du Québec réel. L'article de Paul Cliche nous rappelle (on nous apprend) qu'il envisageait dès l'arrivée du PQ au pouvoir l'instauration d'un mode de scrutin proportionnel. Cliche nous montre aussi de quelle façon les troupes partisans ont saboté ce projet de leur chef, en priorisant «la souveraineté avant la démocratie».

Ceci, pour Cliche, s'inscrit dans le virage à droite du PQ, ancré au départ dans une confiance aveugle aux bénéfices que le Québec était censé retirer d'un libre-échange livré aux seuls caprices d'une économie néolibérale. Les tensions historiques entre la direction souverainiste politique et les forces sociales progressistes ont débouché chez plusieurs sur un divorce. L'auteur mise sa confiance sur le développement de Québec Solidaire, à condition qu'il puisse se coaliser avec les Verts. Mais les espoirs populaires en des politiques socialement progressistes vivent ici comme ailleurs une période de dormance pessimiste. D'ailleurs cette revue même,

branchée sur un ensemble effervescent de «nouveaux» mouvements sociaux, ne conserve à peu près pas de liens avec la classe politique au-delà de Québec Solidaire.

### **Société civile et «culture» engagée**

Les tentatives de périodiser la modernisation du Québec donnent donc des lectures variées, selon qu'on fixe le regard sur les institutions politiques, l'industrialisation, la transformation des valeurs et des modes de vie, ou encore la production culturelle.

Sur ce dernier terrain, le texte de Marcel Fournier nous rappelle, à l'aide de nombreux exemples, que «la fin des années 1940 et les années 1950 sont le moment d'un véritable renouveau culturel», où il faut situer l'affirmation volontiers provocatrice d'avant-gardes artistiques et le développement de nouvelles plateformes de prise de parole. Puis les années 60 ont vu émerger, parallèlement aux innovations politiques mais en toute autonomie, toute une génération de chanteurs-compositeurs porteurs d'une parole québécoise moderne originale, s'engouffrant dans les sentiers déjà ouverts par Félix Leclerc à son retour de Paris en 1953 (en région, c'est sa présence à l'émission Radio-Carabin de Radio-Canada qui nous a permis de partager le choc de cette découverte). Et puis, le militantisme par l'humour, pour nous remémorer que ce genre n'a pas toujours sombré dans l'insignifiance et la grossièreté : Clémence Desrochers dénonçant l'impasse des rapports de sexe établis, Yvon Deschamps (enfin consacré «grand montréalais» en novembre dernier) raillant la résignation à la domination et à la pauvreté, sans oublier (et grâce à Radio-Canada ils ne furent pas oubliés) les Cyniques, qui se chargèrent de délégitimer l'oppression exercée par le clergé sur les pratiques religieuses (le chapelet, l'Oratoire) et sur les consciences, notamment par la culpabilisation obsédante et hypocrite du plaisir... Le succès de ces derniers a pu prendre par surprise ceux qui considéraient encore le Québec «a priest-ridden province» et a validé l'occupation par l'État de territoires jusqu'alors monopolisés par l'Église.

### **...Et la religion, justement?**

Mais le texte de Lucia Ferretti nous met en garde contre la tentation d'en déduire une laïcisation intégrale et radicale de la société québécoise. Ont bel et bien régressé les vocations, la pratique religieuse et le despotisme moral de l'Église; de même, «la sécularisation de plusieurs fonctions sociales assumées jusque-là par les organismes religieux» a découlé logiquement de la construction de l'État évoquée plus haut. Mais diverses références religieuses imprègnent encore tant le droit que les coutumes; des écoles privées et des services sociaux connotés religieusement ont persisté, notamment au bénéfice des communautés

angloprotestantes et juives, et le font encore dans le cas de ces derniers. L'auteure voit là d'importants ilots de résistance à une démarche collective d'intégration citoyenne.

La Révolution Tranquille, sur ce point, nous a laissé un héritage ambigu et explosif. Peu de sujets au Québec soulèvent aujourd'hui autant d'émotions que la laïcité. Les contenus que les uns et les autres assignent à ce concept donnent lieu à des oppositions trop virulentes pour ne pas révéler de profondes blessures mal cicatrisées. Les partisans d'une laïcité «ferme» (appelée stricte par ses opposants) se réfèrent explicitement ou non au modèle français, où la République, nouvelle transcendance garante de valeurs citoyennes universelles, exclut de la sphère publique toute manifestation ostensible d'appartenance religieuse. Nadine Jammal dans son article contraste cette orientation avec celle qui s'est dégagée dans la pratique québécoise, et qui favorise plutôt une cohabitation égalitaire des cultures, incluant leurs croyances et pratiques religieuses. L'auteure souligne les effets pervers de l'une et l'autre orientation, ce qui ramène le choix des orientations à un débat de société, qui est et demeurera tout sauf paisible. Derrière la bannière symbolique de la laïcité, c'est la question non résolue de l'identité québécoise qui fait surface.

### **Les insécurités identitaires**

La Révolution Tranquille a comporté une spectaculaire flambée nationaliste, puis souverainiste, avant, simultanément et après les grandes réformes politiques, mais au prix d'un bouleversement des définitions identitaires. Fernand Dumont dans *Genèse de la société québécoise* nous avait préparés à ces incertitudes, car on oublie volontiers que de tels questionnements, de fait, furent constants durant toute notre histoire.

Les ceintures fléchées furent reléguées aux boutiques des antiquaires et Félix Leclerc vit, horrifié, la minijupe se répandre jusque sur la symbolique île d'Orléans. Comment se définir alors, si ce n'est plus par la continuité d'un corpus culturel, voire folklorique? Par la langue, le territoire, l'arbre généalogique, la participation citoyenne à la vie publique?

Pendant longtemps, les porte-parole de la tradition s'en étaient pris avec virulence aux risques de contamination identitaire par les protestants, les francs-maçons, le modernisme et le laïcisme. Le gouvernement fédéral par ses empiètements était vu comme le vecteur principal de cette menace. À compter des années 60, la vision d'un Québec moderne sembla triompher, avec des contenus pas toujours très précis, notamment comme on l'a vu en ce qui touche la dimension religieuse.

Vinrent les référendums. Une personne un vote. L'hétérogénéité du Québec en ce qui touche la diversité des origines et appartenances linguistiques, a constitué lors des deux référendums une ligne de fracture. Mais 40% des membres de la majorité linguistique n'ont pas non plus «parlé d'une seule voix». Régions, couches sociales et générations oubliées par la modernité ne sont pas suffisamment reconnues dans ce projet pour y ajouter leur vote.

Et voilà qu'en cette année jubilaire du début officiel de la Révolution Tranquille, au moment où on ne sait plus comment traiter l'avenir souverainiste, surgissent les tensions interculturelles, non plus avec la majorité *canadian* mais avec les Québécois issus de l'immigration. Plusieurs célébrants de la modernité québécoise sonnent maintenant l'alarme devant la menace dont seraient porteurs nos nouveaux compatriotes avec leurs valeurs... *traditionnelles, notamment religieuses* ! Dans ces débats le spectre du «pluralisme» et du «relativisme» est dénoncé comme le fruit d'une manipulation fédérale, et a boucle se referme.

En toute justice, il faut reconnaître qu'en cette époque de mobilité sans précédent des populations mondiales, le Québec n'a pas le monopole du fétichisme identitaire intransigeant. Partout au monde où se développe le phénomène urbain, l'émergence incontournable de l'Autre (surtout musulman) déstabilise les consensus collectifs territoriaux et la vision théorique des Durkheim et des Parsons qui caractérisaient chaque société par la cohérence et la stabilité de son modèle culturel. L'Autre se présente alors comme une provocation vivante, irréductible, irréconciliable... à moins qu'il se comporte comme un invité bien élevé et qu'il s'empresse d'adopter «nos valeurs» comme condition préalable à une intégration politique et économique.

Mais les sensibilités «de souche» varient quant à la définition de ces valeurs propres. Celles des racines ou celles d'une modernité qui se targue d'avoir accompli un virage socioculturel radical?

### **Les menaces écologiques et socioéconomiques**

En même temps qu'une partie des citoyens québécois s'émeut et se mobilise pour la préservation de son «modèle» de modernité, d'autres, au sein de la nébuleuse altermondialiste, en dénoncent «les dérives environnementales, climatiques et de partage des ressources» et veulent voir émerger «une participation active de la population consciente, éduquée, qui sorte du rôle infantilisant et vide que lui laisse la société de surconsommation actuelle»<sup>3</sup>. Bref, en s'émancipant des traditions et en se donnant des outils d'autonomie décisionnelle aux dépens du centralisme canadien, on a récolté les bienfaits du développement moderne mais on a aussi écopé de ses impasses et de ses effets pervers. La lutte à mener alors soumet nos propres

---

<sup>3</sup> Daniel Breton, texte inaugural du projet MCN21 (pour Maître Chez Nous au 21<sup>e</sup> siècle).

pratiques à la remise en question des menaces à la qualité de vie, et nous oblige à construire des alliances au-delà de la seule communauté nationale. Peut-être s'agit-il du même élan que «l'extraordinaire rêve initié par Adélard Godbout en 1944»<sup>4</sup>, la révolution scolaire de Gérin-Lajoie et la seconde nationalisation de l'électricité de René Lévesque, mais reporté sur de nouveaux objectifs et un tout nouveau contexte. L'insertion économique dans le système néolibéral mondialisé s'avère contraignante et désastreuse, au moins autant que la centralisation fédérale, à laquelle on a imputé si longtemps tous nos malheurs ou presque. Et bien sûr, cette diversité des diagnostics divise profondément les Québécois contemporains entre eux, y compris au sein de la gauche... incluant Québec Solidaire.

### Démystifier l'avenir

L'avenir n'est plus ce qu'il était  
Titre d'un roman de Richard Farina

Je suis prévu pour l'an deux mille  
Claude Gauthier

Durant les années les plus chaudes de la Révolution Tranquille, de nombreux Québécois se considéraient au «début d'un temps nouveau» et formulaient avec assurance les prévisions les plus optimistes, certains que les rêves et aspirations du moment allaient modeler les temps futurs. La Belle Époque était prochaine. Pour plusieurs aujourd'hui, cette période *était elle-même* la Belle Époque, les choses se sont plutôt détériorées depuis et la prospective se réduit à un exercice aussi ésotérique que futile.

Pourtant, il existe des tendances fortement documentées; quoique non déterministes, elles précisent les paramètres dont doivent tenir compte ceux qui persistent à vouloir exercer sur le cours des choses une intervention citoyenne. Celles qui recueillent les plus forts consensus touchent la détérioration climatique et les changements démographiques.

D'après une étude du gouvernement américain (sic), «la quantité de dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère va augmenter de près de 40% d'ici 2030 si rien n'est fait pour limiter les émissions de ce gaz».

Par ailleurs, vu que l'exploration pétrolière doit faire face à des coûts de plus en plus élevés, «si la planète ne se prépare pas tout de suite à diminuer notre consommation de pétrole, elle risque d'être happée par une série de récessions à répétitions pour les prochaines décennies» (Normand Mousseau, «A-t-on atteint le pic de production du pétrole?»).

---

<sup>4</sup> Ibid.. Il s'agit de la première nationalisation de l'électricité, qui a créé Hydro-Québec sur les dépouilles de la Montreal Light Heat and Power.

Selon les calculs de la Régie des rentes du Québec, «le rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler (de 20 à 64 ans) et le nombre de personnes retraitées (65 ans ou plus) au Québec, qui se situe actuellement à près de cinq travailleurs pour un retraité, chutera à deux pour un d'ici 2030».

Écologie et démographie sont d'ailleurs reliés : «Au moins un milliard de personnes vont migrer d'ici à 2050, conséquence du réchauffement climatique qui va exacerber les conflits et les catastrophes naturelles actuels, et en créer de nouveaux»(a-migration.com).

D'après l'Institut de la statistique du Québec, «depuis 2001, l'augmentation de la population québécoise est principalement imputable à la migration». De plus, à l'intérieur même du Québec, la même source prévoit un recul démographique des régions les plus rurales au profit des plus urbaines.

Tout sauf un long fleuve tranquille. Durant les années 60/70, on a cherché volontairement le changement; maintenant c'est le changement qui nous cherche.

### **Assumer les inconforts de la démocratie**

On ne voit plus dans l'État le Messie collectif assumant en tout désintéressement la poursuite du bien commun et l'on reconnaît à la classe dirigeante des intérêts particuliers et des connivences nuisibles à la recherche de plus d'égalité et de justice... les choses ne cessent d'ailleurs d'empirer quand l'État cède ses responsabilités à des partenaires qui s'attribuent comme seule «responsabilité sociale» celle de maximiser leurs profits.

Si on se veut des héritiers actifs de l'élan de la Révolution Tranquille, il faut prendre acte qu'il n'y a pas de démocratie réelle sans vigilance citoyenne ni même sans initiative citoyenne. L'État de Jean Lesage et de René Lévesque a répondu à des pressions et aspirations de la société civile. C'est de cela surtout qu'il faut se souvenir.

**André Thibault** est membre de l'équipe de rédaction de la revue Possibles et de l'équipe de coordination du groupe de Montréal des Amis du Monde Diplomatique. Sociologue, il est également chargé de cours aux Départements de sciences sociales et de travail social de l'Université du Québec en Outaouais.

## SECTION I : BLOC THÉMATIQUE

**La construction de l'État du Québec : le projet de la Révolution tranquille**

*François Rocher*

**Un acteur important de la Révolution tranquille, Le mouvement étudiant**

*Gabriel Gagnon*

**La Révolution Tranquille : une histoire réinterprétée et genrée**

*Andrée Lévesque*

**Rapports du mouvement syndical et l'Etat québécois au tournant de la Révolution tranquille**

*Jean-Claude Roc*

**Québec Inc., le beurre et l'argent du beurre**

*Gaétan Breton*

**Révolution tranquille et politiques culturelles : des « années perdues »?**

*Marcel Fournier*

**L'État québécois et les organisations religieuses sous la Révolution tranquille : continuités et changements**

*Lucia Ferretti*

**Le Québec : quelle laïcité?**

*Nadine Jammal*

## LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT DU QUÉBEC : LE PROJET DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

*Par François Rocher*

Si la Révolution tranquille a tant marqué l'imaginaire québécois, c'est bien parce que cette courte période est caractérisée par la mise en place, à un rythme sans précédent, d'un grand nombre de réformes qui ont durablement transformé la société québécoise. On associe volontiers le début de celle-ci avec l'élection du Parti libéral du Québec en juin 1960. Il y a fort à parier qu'elle aurait eu lieu de toute manière si Paul Sauvé, successeur de Maurice Duplessis, avait pu donner suite à son fameux « désormais », signal d'une volonté de changement, prononcé à maintes reprises pendant les 112 jours qu'il gouverna le Québec avant de mourir dans l'exercice de ses fonctions en janvier 1960. Changement de garde politique, de mentalité, de génération.

Au tournant des années 1960, d'énormes pressions s'exercent sur la société québécoise : démographiques, économiques, sociales et politiques. Les institutions en place ne fournissent plus à la tâche. La période d'après-guerre s'illustre, au Canada comme au Québec, par une extraordinaire explosion démographique : la population canadienne passe de 12 à 18 millions de 1946 à 1961, celle du Québec de 3,6 à 5,3 millions – cela représente environ 2,1 millions d'enfants à scolariser et à soigner. Signe de l'industrialisation du Québec, sa population s'urbanise : 70 pour cent des Québécois se retrouvent dans les centres urbains en 1960. Toutefois, l'économie est contrôlée par des capitaux canadiens-anglais ou américains. Des entreprises sont certes créées, mais les francophones y occupent des postes subalternes, touchent des revenus nettement inférieurs à presque tous les autres groupes ethniques (à l'exception des Autochtones et des Italiens comme le démontrera une étude de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme) et doivent souvent travailler sous les ordres de contremaîtres qui ne parlent qu'anglais. La « paix industrielle » est assurée par le gouvernement provincial qui réprime, avec l'aide de la Police provinciale, les mouvements de grève dont ceux d'Asbestos (1949), de Louiseville (1952) et de Murdochville (1957) sont les plus mémorables.

Le reste du Canada subit les mêmes pressions démographiques et économiques. Toutefois, le gouvernement fédéral préside à une série de réformes de nature keynésienne qui ne sont plus réfractaires à un interventionnisme étatique visant à compenser les déséquilibres économiques engendrés par le capitalisme. Après avoir fait adopter la Loi de l'assurance-chômage en 1940, il

intervient dans le domaine des pensions de vieillesse et réussira à modifier la constitution en ce sens en 1951. De même, l'expérience de l'assurance-hospitalisation entreprise par la Saskatchewan au milieu des années 1940 est étendue à l'ensemble du Canada par la suite. Le gouvernement fédéral met sur pied des programmes à frais partagés dans les domaines de la santé et de l'éducation postsecondaire. Enfin, la fonction publique se développe rapidement, bien que les francophones y occupent une place marginale, qu'ils doivent y travailler en anglais et que les chances de promotions y soient limitées.

Ces transformations se buteront à la résistance affichée par le régime duplessiste à s'adapter à ces nouvelles réalités. Les institutions, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux, continuent à être contrôlées par les congrégations religieuses. Le laisser-faire en matière économique demeure la clé de voute de l'idéologie d'État au moment où, dans le monde occidental, l'interventionnisme étatique devient la norme. Les travailleurs demeurent à la merci des desiderata des employeurs. Les francophones sont déclassés sur le marché du travail. La politique électorale demeure entachée d'irrégularités et le financement occulte des partis politiques commence à être dénoncé. Au nom du principe de l'autonomie provinciale, Maurice Duplessis refuse de souscrire aux initiatives fédérales, met de l'avant une vision conservatrice du rôle de l'État et assure sa mainmise sur la fonction publique dont plusieurs nominations sont partisans.

C'est dans ce contexte particulier que l'équipe de Jean Lesage prend le pouvoir. Rétrospectivement, la Révolution tranquille a été marquée par une triple volonté : moderniser l'État, appuyer le développement d'une classe d'affaire francophone tout en fournissant les instruments (et la main-d'œuvre) susceptibles de présider au développement économique et revoir la place et le statut du Québec au sein (ou hors) du Canada. De nombreuses réformes et projets politiques ont alimenté l'une ou l'autre de ces volontés.

D'abord, la modernisation de l'État s'est effectuée à travers une réforme en profondeur de la fonction publique. Au cours des années 1960, le nombre de fonctionnaires double, passant de 36 000 à 70 000. Cette croissance illustre l'ampleur des changements survenus en peu de temps. En 1965, le gouvernement adopte la Loi de la fonction publique qui autorise la syndicalisation des employés de l'État et leur accorde le droit de grève, tout en transformant la Commission du service civil créée en 1943 par Adélard Godbout par la Commission de la fonction publique. L'administration publique se professionnalise et se met à l'abri du patronage politique. Naît une nouvelle technocratie. De nouveaux ministères sont créés. En 1960-61, Jean Lesage met sur pied les ministères des Affaires culturelles, des Affaires fédérales-

provinciales, des Richesses naturelles, de la Famille et du Bien-être social et en 1964 la Loi 60 voit à la mise en place du ministère de l'Éducation.

Ce fut la réforme de l'éducation qui constitua l'une des principales réalisations de la Révolution tranquille. La commission Parent, dont les travaux s'échelonnèrent de 1961 à 1966, permit de mettre en lumière la sous-scolarisation des Canadiens français. Elle ouvrit la porte à la fréquentation obligatoire de l'école jusqu'à l'âge de 16 ans et à l'éducation des adultes, donna lieu au remplacement des collèges classiques par le développement du système d'éducation complet, accessible à tous, du niveau primaire jusqu'aux études postsecondaires, processus complété par la création des CÉGEP et finalement par le réseau de l'Université du Québec et de ses écoles affiliées. Animée par un souci de démocratisation de l'enseignement et de justice sociale, cette réforme concrétisait de manière éclatante le slogan de la Révolution tranquille, « Maîtres chez nous », en jetant les bases de la mobilité sociale par le biais de la formation et en permettant à une main-d'œuvre qualifiée d'occuper les postes clés non seulement dans la fonction publique et parapublique, mais surtout dans le secteur privé. Tout comme ce fut le cas avec les changements opérés dans le domaine de la santé, la réforme de l'éducation permet aux « laïcs » d'occuper une place prépondérante dans un secteur jadis dominé par les institutions religieuses. Bien qu'il fallut attendre encore quelques décennies avant de déconfessionnaliser totalement le système d'éducation, le principe de la sécularisation de l'éducation s'imposa graduellement.

D'autres transformations, inspirées d'une nouvelle forme de nationalisme économique, prendront place. L'État devient un intervenant de premier plan dans le développement économique et contribuera à développer les assises d'une nouvelle bourgeoisie francophone – qui se fera le promoteur du Québec Inc. des années 1990 et, retournement de l'histoire, du néolibéralisme contemporain.

Au premier chef, le thème de la « nationalisation de l'électricité » dominera les élections de 1962. Le rachat de onze compagnies privées d'électricité est présenté, dans le programme électoral du Parti libéral, comme une « œuvre de libération économique » puisque « l'époque du colonialisme économique est révolue ». On invite, rien de moins, les électeurs à marcher vers la libération du Québec. Du coup, Hydro Québec devient la plus grande société industrielle du Québec et entreprend l'érection du barrage Manic-5, le plus grand barrage à voûtes et contreforts multiples du monde, qui démontrera le savoir-faire québécois, alimentera la fierté nationale, mais surtout permettra la naissance de très nombreuses entreprises et de firmes de génie-conseil qui essaieront par la suite leur savoir-faire à l'échelle de la planète.

De plus, l'État québécois met en place un grand nombre de sociétés d'État dans plusieurs secteurs considérés comme névralgiques : secteur financier (Caisse de dépôt et de placement qui administre les sommes perçues par la Régie des rentes et Société générale de financement – SGF - une société mixte public-privée qui soutient la mise sur pied et la croissance d'entreprises québécoises), exploration minière (SOQUEM), habitation (SHQ), foresterie (REXFOR), métallurgie (Sidbec), ressources pétrolières (SOQUIP), développement hydro-électrique (SEBJ) et développement industriel (SDI). Dans l'ensemble, la stratégie économique du gouvernement reflète la volonté de la classe politique d'utiliser le pouvoir étatique pour soutenir le développement économique et accroître le contrôle des Québécois francophones surtout sur leur économie. Il s'agit de s'approprier un espace qui était, jusqu'alors, où ils étaient pratiquement exclus.

Cette mobilisation de l'État comme outil de développement collectif marqua aussi la représentation que les francophones québécois avaient d'eux-mêmes. On pourrait parler d'une transformation du rapport au territoire. Le Canada français, lieu de référence symbolique du nationalisme conservateur des élites traditionnelles, allait être remplacé par l'espace québécois. Les frontières politiques, culturelles, sociales et économiques se redessinent à plus d'un niveau. La nouvelle petite bourgeoisie qui prend les rênes de l'État, qui investit les institutions publiques et parapubliques dans les domaines de la santé, de l'éducation et des affaires sociales, alors en pleine mutation, qui se déploie dans le secteur privé, souscrit à l'idée d'un État québécois fort pouvant faire contrepoids à l'État fédéral alors en plein processus de centralisation.

Cette nouvelle représentation du territoire est au cœur du néonationalisme qui prend son essor au cours de la Révolution tranquille et qui altère la façon dont la relation avec le reste du Canada doit se transformer. Le gouvernement fédéral voit évoluer la situation avec inquiétude et met sur pied en 1963, la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme (coprésidée par André Laurendeau et Davidson Dunton). Son mandat consiste à « faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme, et de recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport ». Le gouvernement du Québec cherche moins à assurer la « bilinguisation » du Canada et de la fonction publique fédérale qu'à se doter des outils qu'il juge indispensables à l'accomplissement de sa nouvelle mission. C'est ainsi qu'est lancé le débat constitutionnel dès la fin des années 1960 et qui ne prendra fin qu'avec l'échec des accords de Meech (1990) et Charlottetown (1992). Il s'agissait moins de préserver les compétences et l'autonomie provinciale, approche si chère à Maurice Duplessis, qu'à revoir le partage des compétences de

façon à transférer vers le Québec des pouvoirs détenus en vertu de la Constitution de 1867 ou exercés par le gouvernement central au nom de son pouvoir de dépenser.

C'est aussi au cours de cette période que le mouvement souverainiste pris son véritable essor. René Lévesque, ministre influent du gouvernement Lesage, fonde en 1967 le Mouvement souveraineté-association, précurseur du Parti québécois. Reprenant la thèse, tout comme ses contemporains, de la coexistence de deux majorités au Canada, il soutenait néanmoins que les négociations constitutionnelles ne pouvaient conduire qu'à une impasse. Les besoins de ces deux communautés allant dans des directions opposées: le Canada anglais cherche à rationaliser, simplifier et centraliser les pouvoirs au sein du gouvernement central, alors que les demandes du Québec vont dans le sens inverse.

En somme, le nationalisme qui s'est imposé au cours de la période de la Révolution tranquille reposait sur le dynamisme de l'action étatique. L'État québécois a cherché à prendre en main le développement économique et social du Québec à travers un ensemble de politiques qui visaient à conférer un nouveau statut aux Canadiens français longtemps relégués aux échelons inférieurs d'une société où ils constituaient pourtant la majorité. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la croissance de l'interventionnisme étatique et la prise de conscience de la puissance de l'État comme outil de promotion socio-économique aient amené les gouvernements qui se sont succédé à Québec depuis 1960 à réclamer plus de pouvoirs pour agir en fonction des intérêts des Québécois, et plus particulièrement des francophones. Il n'est pas surprenant non plus que parmi toutes les options possibles se soient côtoyées dans un rapport concurrentiel des mouvements défendant tantôt l'idée d'un réaménagement en profondeur du fédéralisme canadien, tantôt l'idée de la souveraineté assortie d'une association économique avec le reste du Canada. Ces deux options émanaient d'une même dynamique, bien qu'elles présentent des lectures divergentes des voies à suivre pour consolider les fondements économiques, politiques et sociaux de la société québécoise.

Il faut rappeler qu'en dépit du rôle important joué par la nouvelle petite bourgeoisie au début de la Révolution tranquille, la dynamique mise en place visait aussi à favoriser la croissance d'une classe d'affaires québécoise en mesure de s'intégrer dans les réseaux économiques nord-américains. Même si cette classe a eu une influence mitigée sur les politiques publiques des années 1960, il n'en demeure pas moins que les réformes adoptées furent clairement appuyées par celle-ci. Au cours de cette époque, on a assisté à une coalition entre différents groupes qui ont bénéficié du nouveau rôle joué par l'État : la classe moyenne à travers la mise en place d'une fonction publique et parapublique élargie, la classe d'affaires à travers le soutien institutionnel apporté par l'État au processus de croissance économique, les travailleurs

organisés à travers la syndicalisation des travailleurs de l'État et l'adoption d'un nouveau code du travail mieux adapté aux réalités contemporaines. Les réformes de la Révolution tranquille ont donc été le fruit de multiples pressions sociales émanant de plusieurs secteurs de la société québécoise et ont fait l'objet de résistances et d'oppositions importantes de la part de ceux qui trouvaient que tout allait trop rapidement ou que leurs intérêts étaient bousculés.

L'idéologie nationaliste de la Révolution tranquille s'est essentiellement articulée autour de la nécessité pour certaines couches de la société québécoise francophone d'avoir recours à l'outil étatique pour promouvoir ses intérêts. La nouvelle définition de l'identité collective s'est donc structurée autour de l'État, vu comme le grand instrument d'émancipation de la nation canadienne-française. Finalement, cette période a permis de réaliser une jonction entre l'accroissement de l'activité étatique et la consolidation de l'identité collective. Ce nationalisme étatique fut non seulement le fer de lance des réformes mises en place, mais allait marquer de manière indélébile l'image que l'on s'est faite du nationalisme dans les années qui suivirent, fondement du « modèle québécois ». Ainsi, le mouvement de remise en question de l'État-providence et du projet étatiste qu'il supportait, phénomène qui s'est d'ailleurs manifesté dans l'ensemble des pays occidentaux au cours des deux dernières décennies et qui n'a pas manqué de frapper le Québec, est porté aussi bien par la classe moyenne que par l'élite économique qui ont pourtant été les principaux bénéficiaires des réformes dans les domaines de l'éducation, de la culture, des affaires sociales et, surtout, de l'économie. C'est (trop) vite oublier que l'intérêt général, le bien commun, la promotion d'une minorité linguistique et culturelle sur le continent nord-américain, particulièrement en cette ère de mondialisation, ne peut être poursuivi que par l'État et non par des intérêts privés.

**François Rocher** est directeur du Département de sciences politiques à l'Université d'Ottawa

## UN ACTEUR IMPORTANT DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE LE MOUVEMENT ÉTUDIANT

*Par Gabriel Gagnon*

À l'occasion de ce numéro sur la Révolution tranquille, j'ai pensé qu'il pourrait être intéressant de revenir sur l'histoire d'un mouvement étudiant qui, de 1956 à 1960, fut à la fois un membre important de l'opposition antiduplessiste et un promoteur des politiques d'éducation implantées à partir des années 60.

En 1952, le gouvernement fédéral dirigé par Louis Saint-Laurent avait offert aux universités canadiennes d'importantes subventions statutaires destinées à les tirer d'une grave crise financière. Après les avoir d'abord tolérées, dès 1953 le gouvernement Duplessis, les jugeant contraires à sa politique d'autonomie provinciale, obligea les universités québécoises à les refuser, sous peine de perdre leurs subventions provinciales. Après les élections de l'été 1956, Duplessis confirma son refus, obligeant les autorités universitaires à le suivre.

À cette époque, le mouvement étudiant était profondément divisé au Québec : la FNEUC (Fédération nationale des étudiants canadiens) regroupait les étudiants de l'Université Laval et ceux des trois universités anglophones (McGill, Bishop, Sir George Williams, future Concordia). Montréal l'avait quittée, la jugeant trop fédéraliste et peu soucieuse de bilinguisme dans son fonctionnement. Quant aux étudiants de la nouvelle Université de Sherbrooke, ils n'en avaient jamais fait partie. À l'automne 1956, étudiant à l'Université Laval, j'étais devenu président national de la Fédération, mon ami Bernard Lesage en étant le président de la région du Québec. Nous voulions doter l'organisme d'un secrétariat vraiment bilingue et renforcer son influence au Québec, espérant ainsi voir revenir dans ses rangs les étudiants de l'Université de Montréal.

Au même moment, inspirés par une société secrète canadienne-française assez influente à l'époque, l'Ordre Jacques Cartier, dont le journaliste du Devoir Jean-Marc Léger se faisait souvent le porte-parole, plusieurs leaders étudiants, en particulier à l'Université de Montréal, suscitent la fondation de l'ACULF (Association canadienne des universitaires de langue française) destinée à concurrencer la FNEUC en regroupant l'ensemble des universitaires et collégiens francophones du Canada autour de vagues projets culturels. Les membres de l'OJC ayant infiltré plusieurs associations étudiantes, la pression en faveur du projet était très forte.

En octobre 1956, à la suite des élections provinciales, l'opposition au régime Duplessis se renforçait un peu partout, encouragée par la publication du pamphlet des abbés Gérard Dion et Louis O'Neil qui s'en prenaient au trafic des votes et à l'utilisation de la religion à des fins électorales, pratiques qui, selon eux, avaient été monnaie courante durant la dernière élection. Le 25 octobre, Bernard Lesage et moi étions à Québec en réunion avec des collègues : à la suite de suggestions venues de plusieurs étudiants nous avons décidé, de façon un peu spontanée, de convoquer pour le lendemain une manifestation devant le Parlement provincial pour souligner les besoins pressants des universités, et d'en avertir les médias. L'Association étudiante (AGEL) se sentit alors obligée de prendre elle-même la responsabilité de la manifestation.

Le 26 au matin, 2000 étudiants de Laval accompagnés de représentants des autres universités du Québec se retrouvent devant le Parlement. En première ligne, coincés entre des policiers hostiles et une foule désireuse de pénétrer à l'intérieur, nous nous sentions un peu mal à l'aise face à cette forme d'action directe nouvelle pour nous, qui se termina cependant sans anicroche, grâce à l'habileté du président des étudiants de Laval, Ildebert Huard, qui avait négocié avec la police municipale.

Dans la foulée de la manifestation, une nouvelle organisation vit le jour, la coalition des Présidents des universités du Québec (PUQ) regroupant les six présidents-étudiants des universités québécoises (Laval, Montréal, Bishop, Mc Gill Sir George Williams), qui devint le principal moteur du mouvement étudiant.

La PUQ en dynamisant l'action de la région québécoise de la FNEUC y ramena d'ailleurs les étudiants de l'Université de Montréal. Par ailleurs, l'ACULF, suite au boycottage des étudiants de Laval, ne put survivre à son congrès de fondation de février 57.

Pour consolider leur organisation, les six présidents, plutôt que de prolonger leurs divisions antérieures sur la question des octrois fédéraux aux universités, décidèrent de fonder leur action sur une analyse sérieuse des besoins étudiants et d'accentuer les pressions auprès du gouvernement provincial pour obtenir des subventions statutaires équivalentes à celles proposées par les autorités d'Ottawa.

L'année 1957 fut donc consacrée à la rédaction des mémoires de chacune des universités : le tout déboucha le 8 janvier 1958 sur un « Mémoire des étudiants des universités de la province de Québec sur les conditions matérielles de l'enseignement universitaire de cette province ». Ce mémoire montre comment les études universitaires sont réservées à une élite et, refusant les politiques de prêts étudiants, ouvre la porte à la gratuité universitaire déjà réalisée en France et

ailleurs. Dans plusieurs lettres consécutives, les présidents demandent à Duplessis de les rencontrer pour discuter avec eux de leur mémoire. Devant le silence du premier ministre, ils décident alors que seule une grève des 21,000 étudiants universitaires québécois serait susceptible de faire avancer le débat. Face à cette initiative radicale et inattendue, Duplessis finit par répondre aux étudiants qu'il n'a pas le temps de les recevoir, mais qu'il compte étudier leur mémoire avec « un soin particulier ». Il est trop tard : les présidents décident de tenir dans les six universités un référendum destiné à autoriser, à partir du 6 mars, une grève qui pourrait être d'une durée illimitée : seuls les étudiants de Sherbrooke, menacés par les autorités de leur institution, se prononcent contre la grève par 307 contre 205. Les présidents des deux grandes centrales syndicales, Gérard Picard et Roger Provost, donnèrent leur appui aux étudiants dans une déclaration commune. Finalement, la grève dura une seule journée, accompagnée de grandes assemblées à Québec et à Montréal où professeurs et syndicalistes vinrent se joindre aux grévistes. Le soir même, trois étudiants de l'Université de Montréal, Bruno Meloche (droit), Francine Laurendeau (sciences politiques) et Jean-Pierre Goyer (droit) décidèrent de prendre le train de nuit et de venir s'installer à Québec pour aller chaque matin au bureau de Duplessis lui demander de recevoir les six présidents. Ce « sit-in » durera trois mois : grâce à Guy Lamarche, que le Devoir avait chargé de suivre pas à pas les trois étudiants, leurs activités seront connues de l'ensemble de la population.

Au printemps et à l'été, leur démarche sera prolongée par treize assemblées populaires à travers la province où des syndicalistes et des professeurs comme Jean-Charles Falardeau, Arthur Tremblay, Cyrias Ouellet, Louis Berlinguet et Marc Lalonde vinrent appuyer les étudiants.

Je me souviens de deux de ces assemblées qui attirèrent une foule considérable : une à St-Joseph de Beauce organisée par le futur chef du NPD Québec, Robert Cliche, l'autre à Lotbinière par l'étudiant en pédagogie Raymond Laliberté qui devait devenir lui aussi chef du NPD Québec après avoir été président des enseignants du Québec (CEQ).

L'action du mouvement étudiant se répercuta dans l'ensemble de la société : un organisateur de l'Union nationale, qui m'avait pris « sur le pouce » entre Mont-Joli et Québec m'expliqua comment l'ensemble des organisateurs, poussés par les pressions de leurs membres cherchaient à convaincre Duplessis de recevoir les leaders étudiants devenus très populaires auprès de la population. À l'automne 58, il les reçut finalement à huis clos pour les enguirlander et annoncer un système de bourses remboursables à la fin des études. Pendant cette entrevue, avec d'autres leaders étudiants, j'allai rencontrer Georges-Émile Lapalme, chef de l'opposition : sur son bureau, un seul livre, *Le prince* de Machiavel : « tout est là dedans », nous dit-il.

Une des conséquences importantes de notre mouvement fut le rapprochement avec les syndicats dans la lutte au duplessisme. Délégué par l'AGEUM au congrès de la FTQ en novembre 58, je pus constater par moi-même cette convergence. Avant que je parle aux délégués, le président Roger Provost me dit : « Ne parle pas trop longtemps, ils ne t'écouteront pas » Peu rassuré, je m'adressai une dizaine de minutes aux 500 délégués, essayant de montrer comment notre action en vue de l'accessibilité aux études universitaires pouvait profiter à leurs enfants. À ma grande surprise, j'eus droit à une « standing ovation » qui me confirma que nous avions réussi à rejoindre ces travailleurs dont nous voulions être les alliés.

Les initiatives de Paul Sauvé, venu au pouvoir à la mort de Duplessis en septembre 59, amorcèrent un retour à la normale. L'aile avancée de notre mouvement, représentée par les journaux étudiants, *Quartier Latin* à Montréal, *Carabin* à Québec, continua à réclamer, plutôt que des prêts bourses, l'éducation gratuite et le salaire étudiant. Ils remirent aussi en cause les structures autocratiques des administrations universitaires où l'Église et les entreprises dominaient. Leurs revendications ne furent pas acceptées, les leaders étudiants les accusant de « socialisme rampant » ce qui n'était pas très bien vu à l'époque. L'élection de Jean Lesage à l'été 60 vint amorcer une autre époque. Mais ce serait une autre histoire.

En esquissant cette brève histoire du mouvement étudiant de la fin des années 50, j'ai voulu montrer comment il fut, à sa façon, un des précurseurs de la Révolution tranquille. En inventant de nouvelles formes d'action et des façons originales de diffuser nos idées (les « Trois étudiants », les assemblées publiques) nous avons réussi à défendre de façon efficace l'accessibilité aux études universitaires, combat qui se poursuit aujourd'hui dans les débats beaucoup plus « tranquilles » autour de l'augmentation des frais de scolarité.

#### Références

Gagnon, Gabriel, *L'Action étudiante*, Cité Libre, No 26, avril 1960, p.17-19

Neatby, Nicole, *Carabins ou activistes*, McGill-Queens 1997

Labrecque, Jean-Claude, *L'Histoire des trois*. ONF 1989

**Gabriel Gagnon** est membre du comité de rédaction de *Possibles* et professeur honoraire au Département de sociologie de l'Université de Montréal

## LA RÉVOLUTION TRANQUILLE : UNE HISTOIRE RÉINTERPRÉTÉE ET GENRÉE

*Par Andrée Lévesque*

Amorcée il y a cinquante ans, la Révolution tranquille est ancrée dans l'histoire du Québec. Les différentes positions révisionnistes défendues sur la place publique ont de quoi dérouter les profanes : la R.T. n'a jamais eu lieu; elle n'était pas révolutionnaire; elle n'a profité qu'aux technocrates; elle est aujourd'hui dépassée et mériterait qu'on passe à autre chose. C'est toutefois beaucoup demander aux personnes qui s'en souviennent et à celles qui sont le moins au fait de la situation qui prévalait avant la dite révolution. Comme la Guerre de Troie, la Révolution tranquille a pourtant eu lieu. Elle a peut-être été plus réformiste que révolutionnaire, elle n'était pas toujours sereine, mais elle ne mérite certes pas d'être oubliée.

Depuis le 40<sup>e</sup>, même le 30<sup>e</sup> anniversaire, les critiques fusent de toutes parts. Les nostalgiques regrettent un passé harmonieux et moins complexe qu'aujourd'hui où l'entraide était de rigueur et où l'école enseignait consciencieusement l'orthographe et la grammaire aux élèves. D'aucuns nient toute transformation véritable. D'autres se sentent floués par des réformes qui ont privilégié certains groupes sociaux mais sans réussir à établir une « véritable démocratie ».

Or, dans le cadre de ce débat, on n'entend guère parler des citoyens déçus qui depuis cinq décennies déplorent que les réformes ne soient pas allées plus loin et que l'État se désengage encore de ses responsabilités. Les critiques contemporains ont plutôt tendance à déplorer la présence étatique dans le domaine social et économique et à fustiger la lourdeur de la bureaucratie. De plus, selon eux, les héritiers de la Révolution tranquille se seraient remplis les poches et les classes moyennes seraient en déclin (à remarquer qu'au Québec on ne parle plus de classe ouvrière). Pour mieux étayer leurs propos, des caricaturistes transforment les artisans de la Révolution tranquille en hommes de paille, anticléricaux, technocrates, qui empêchent toutes critiques. Ces révisionnistes représentent les acquis, tels les nationalisations, la gratuités des services sociaux et de l'éducation postsecondaire, comme des vaches sacrées, des icônes, qu'il serait temps sinon de démolir du moins de les ajuster au libre marché. Car ces allégations sont irriguées par un courant antiétatique qui glisse d'un jugement sur la lourdeur de l'État à une attaque contre l'État social et ses mesures, aussi imparfaites soient-elles, de redistribution des richesses et d'aide aux plus démunis.

Très souvent, ces critiques fondent leurs analyses sur une approche générationnelle qui oppose la cohorte d'après-guerre, celle des « baby boomers », « gras-dur », égoïste et indifférente à une nouvelle génération qui s'estime flouée, toujours en quête de sa place au soleil. Or, les générations ne sont pas monolithiques. Appréhender la société d'abord par ses clivages générationnels risque d'évacuer l'expérience spécifique de larges groupes sociaux tels que les classes sociales, les sexes/genres, ou les communautés ethniques.

Jeunes et souvent non-initiés à la méthode historique, ces pourfendeurs des réformes des années soixante tendent à ignorer la situation qui prévalait avant l'instauration des grands bouleversements associés à « l'équipe du tonnerre » du parti libéral. En 1936, le gouvernement d'Union nationale succéda à un régime libéral corrompu en promettant un programme social emprunté aux dissidents libéraux. Ces derniers et leurs bonnes résolutions furent vite jetés aux oubliettes et le premier mandat de Maurice Duplessis fut marqué par des lois ouvrières rétrogrades, des coupures dans les secours publics alors que la dépression s'éternisait jusqu'en 1940, par l'adoption de la loi du Cadenas pour museler les critiques communistes et censurer des personnages comme André Malraux, ainsi que par des mesures plus progressistes comme le crédit agricole pour favoriser l'électorat des régions rurales.

La Deuxième guerre mondiale fut marquée par un véritable rattrapage tant au point de vue industriel qu'au point de vue social. Les femmes purent enfin voter aux élections provinciales, les parents furent obligés d'envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à 14 ans. De plus, le gouvernement fédéral adopta l'assurance-chômage en 1940 et, en adoptant le Rapport Marsh, posa les premiers jalons d'un État social en instaurant les allocations familiales en 1944. Au nom de l'autonomie provinciale, ces réformes furent contrées et combattues par Maurice Duplessis mais sans que jamais soient proposées de mesures provinciales.

Les mandats successifs de l'Union nationale de 1944 à 1960 non seulement ne désavouèrent pas la loi du Cadenas ou la censure, mais reconduisirent des lois ouvrières répressives et poursuivirent une politique de patronage. Il faut noter toutefois que, de façon plus positive, l'Union nationale, championne de l'autonomie provinciale, résista aux velléités fédérales de reprendre l'impôt sur le revenu ou d'accorder des prêts aux universités. La position de Maurice Duplessis sur ces questions est souvent rappelée pour redorer son blason, mais ces mesures étaient alors très populaires et même Pierre-Elliott Trudeau s'opposait – pour des raisons constitutionnelles - aux subventions fédérales aux universités. Et si les budgets provinciaux étaient alors régulièrement équilibrés, même pendant la Crise, c'était grâce à un gouvernement qui refusait de s'impliquer dans le domaine social.

Cependant, il ne régnait pas uniformément une « Grande Noirceur ». Montréal, ville de jazz et d'industries, était une ville moderne. À partir de 1952, la télévision atteint rapidement les foyers les plus éloignés de la métropole. Le capital de monopole, de plus en plus américain, gagnait du terrain depuis le début du siècle. Les bureaux chefs de banques et de compagnies d'assurance n'avaient pas encore déserté Montréal. Les syndicats affirmaient leur militantisme, s'attirant une répression de plus en plus ferme de la part d'une police provinciale inféodée au Premier ministre : Valleyfield, Asbestos, Lachute, Louiseville, Murdochville, l'histoire est jalonnée de conflits héroïques face à des intérêts patronaux appuyés par le pouvoir politique. Pourtant, dans cette « noirceur » brillaient des André Laurendeau, des Madeleine Parent, des Borduas et bien d'autres.

En 1960, dans les circonstances que l'on sait, arrive au pouvoir le gouvernement libéral de Jean Lesage qui engage le Québec dans sa deuxième période de déblocage en vingt ans. Cette fois-ci, les transformations iront plus en profondeur. Elles seront qualifiées de révolution, mot qui ne s'applique ici que dans le contexte québécois de 1960. Je ne reviendrai pas sur les innovations liées à cette « révolution » telles que la Caisse de dépôt, les nationalisations — que les cyniques considèrent uniquement comme des programmes de travaux publics pour la classe moyenne —, les réformes de l'éducation ou du système de santé, pour ne m'attarder sur l'impact des réformes sur plus de la moitié de la population, je veux dire sur les femmes qui, comme catégorie sociale, vivent ces réformes de façon spécifique qu'il ne faudrait pas amalgamer à celle des hommes.

Dans les événements, les débats et les colloques marquant ce cinquantenaire, une réforme a été presque occultée: les amendements au Code civil en 1964. Claire Kirkland-Casgrain, la première députée élue à l'Assemblée nationale, présente le projet de loi 16, dont l'article 177 du Code civil stipule que désormais « la femme mariée a la pleine capacité juridique, quant à ses droits civils ». À partir du 1<sup>er</sup> juillet 1964, les femmes peuvent effectuer des transactions en leur propre nom, administrer leurs biens, exercer une profession sans la permission de leur mari, intenter un procès elles sont enfin libérées de la puissance maritale. Même si dans bien des foyers l'autorité du chef de famille ne s'exprimait pas au quotidien, elle restait un puissant symbole — et parfois moyen d'affirmation — de la sujétion des épouses. L'égalité est toutefois loin d'être acquise; il reste beaucoup à faire pour réformer les régimes matrimoniaux et la communauté de biens persistera pendant quelques années. À l'époque, seulement 20% des Québécoises signent un contrat de mariage. Pour les autres, en communauté de biens, le mari est le seul administrateur des biens de la famille et de ceux de sa femme; c'est encore le

domicile du mari qui prévaut, les femmes sont toujours écartées des jurys, le père jouit toujours de sa puissance paternelle (jusqu'en 1977), mais la mise à jour du Code en 1964 marque néanmoins un pas important vers l'égalité civile des deux sexes.

Toutes les réformes de l'équipe du tonnerre ont affecté les femmes de façon distincte. Ainsi, sans avoir été les premières visées, elles ont largement profité des réformes de l'éducation. Rappelons qu'avant les années soixante, le Québec comptait deux fois plus de collèges, tous privés, pour les garçons que pour les filles. Mais de 1922 à 1959, seuls ceux des garçons recevaient des subsides gouvernementaux. Dans plusieurs des familles, vu les frais de scolarité, si on devait faire des sacrifices pour l'éducation des enfants, ou choisir lequel poursuivrait des études, on avait tendance à favoriser les garçons. Ainsi, en 1953, chez les francophones du Québec 8% des fils étaient inscrits au secondaire et moins de 1% des filles<sup>1</sup>. La gratuité des écoles secondaires – la gratuité des collèges sera acquise en 1968 – a donc plus profité aux filles qu'à leurs frères. Enfin, l'uniformisation des programmes, obtenue en 1965, ne pouvait que favoriser les filles qui jusque là, pour la plupart, n'avait droit qu'à un programme inférieur à celui de leurs frères et trop souvent se voyaient dirigées vers les instituts d'enseignement ménager plutôt que vers les écoles de métier qui leur assureraient un travail rémunéré. Souvent confinées à des emplois non qualifiés et mal rémunérés, en 1966 un tiers des femmes de 24 à 34 ans étaient sur le marché du travail. Derrière les initiatives gouvernementales œuvraient des féministes, des parents, des religieuses aussi, qui réclamaient depuis longtemps l'accès pour les filles à une éducation comparables à celles des garçons. Comme l'écrit Micheline Dumont : les réformes des programmes et la gratuité de l'enseignement, « étaient le fruit d'efforts constant d'une poignée de femmes, religieuses, professionnelles, féministes, pour exiger le droit à l'instruction pour les filles, et dénoncer les modes de discriminations (formelle et informelle) qui les maintenaient à l'écart des principaux programmes. »

Les critiques de la R.T. auraient pourtant eu de l'eau au moulin s'ils avaient lu les études féministes sur les conséquences de la R.T. pour les femmes délogées par les fonctionnaires du gouvernement : les religieuses hospitalières et les éducatrices qui durent céder leur place aux fonctionnaires et aux experts laïcs de toutes sortes. Avec le principe de la mixité des écoles, il devint impensable pour une femme de détenir un poste de directrice. Dans les hôpitaux, les administrateurs qui remplacèrent les religieuses étaient tous masculins. Pendant des décennies, ces positions avaient offert aux religieuses une mobilité sociale à l'intérieur de leur communauté. Certaines atteignirent des postes qui seraient demeurées hors de leur portée dans le civil : sœurs économes gérant des millions d'investissements; supérieures et directrices,

---

<sup>1</sup>. Claude Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français*, Montréal, Fides, 1978, p. 63-65.

soumises aux évêques certes, mais régnant sur des centaines de femmes; et plus bas dans la hiérarchie, toutes ces femmes qui ont obtenu une éducation secondaire ou même supérieure grâce à leur communauté. Ces constatations ne reportent pas à une nostalgie hors propos, mais rappellent le sort de ces administratrices rétrogradées ou évincées, au nom de la compétence et de l'efficacité — car certaines étaient sans doute peu qualifiée mais la plupart possédaient une expérience précieuse —/ et ce à un moment où, dans la foulée du Deuxième concile du Vatican et des changements sociaux qui balayaient le Québec, des centaines de religieuses ont quitté leur communauté pour se retrouver sans pension et sans économies. Un grand nombre a réussi à se recycler et à obtenir un travail de bibliothécaires, d'infirmières, d'enseignantes ou de travailleuses sociales, mais elles ne furent pas entièrement dédommagées pour les années passées sous le voile.

Au Québec, un grand bouleversement dans les comportements sexuels est parfois attribué, mais à tort, à la Révolution tranquille. La pilule contraceptive est commercialisée aux États-Unis en 1960 et très tôt certains médecins, surtout montréalais, vont l'offrir aux femmes qui viennent les consulter. La plupart des femmes ont depuis longtemps cherché à contrôler leur fonction reproductive, par la méthode Ogino-Knauss, celle du thermomètre, l'abstinence, la chambre à part et même l'avortement clandestin, mais c'est la première fois qu'un moyen efficace est à leur portée. La baisse de la fécondité est amorcée depuis la fin des années cinquante. Le taux de natalité brut de la période 1956-1960 se situait à 28,6 par mille habitants; pendant la période 1961-1965, il est passé à 24 pour mille, une baisse qui prend place avant que les effets de la pilule se fasse pleinement sentir, vu la réticence de la plupart des médecins francophones à la prescrire. En 1970, le taux aura atteint 16,8 pour mille. On ne peut sous-estimer le sentiment de liberté qu'apportera la possibilité de planifier les naissances, d'échapper aux « mariages obligés », d'éviter les risques liés aux avortements clandestins, ou encore de devoir accoucher à l'hôpital de la Miséricorde pour « filles-mères », comme on les appelait, et d'être contrainte de donner son enfant en adoption. Cependant, faire l'amour sans crainte ne peut pas être directement associé à la Révolution tranquille et nombre de femmes mettaient leur vie en jeu pour mettre fin à une grossesse inopinée. La libération des mœurs, au moins dans les grandes villes, a semblé précéder l'accession à la contraception, mais même si la vente de prophylactiques demeurera inscrite au code criminel du Canada jusqu'en 1968, on pouvait s'en procurer dans presque toutes les pharmacies. Ce qu'on qualifie de révolution n'est pas arrivée tout d'un coup et les changements de mentalité étaient engrenés bien avant.

La Révolution tranquille n'a jamais prétendu à une plus grande démocratie économique et la prospérité des pays occidentaux, avant la crise pétrolière de 1973, a eu son rôle à jouer dans la

hausse du niveau de vie des Québécoises et des Québécois. L'égalité économique des femmes est demeurée chimérique et la division sexuelle du travail est bien implantée. Les lois d'équité salariales sont venues longtemps après une révolution qui ne s'en est peu soucié. La conscience de l'étendue de la violence familiale a dû attendre. La fondation de la Fédération des Femmes du Québec en 1966, dont le terreau a sûrement été préparé par les espoirs suscités par la R.T., et l'explosion du féminisme à partir de la fin des années soixante, se chargeront d'une révolution féministes encore en marche<sup>2</sup>.

Les rapports de pouvoir entre les sexes perdurent toujours, ce n'est qu'une manifestation de la persistance des structures sociales demeurées inchangées. Il n'y a pas eu beaucoup de redistribution de pouvoir ou de richesse, ni entre le Canada et le Québec, ni à l'intérieur du Québec. En 1970 comme en 1961, le revenu moyen des Québécois représentait 90% de celui de la moyenne canadienne. Même pendant les années fastes où les taudis disparaissaient sous l'assaut des démolisseurs et où les routes se pavèrent à toute allure, le taux de chômage demeurait au-dessus de la moyenne canadienne et les écarts des revenus entre les plus riches et les plus démunis, et entre les femmes et les hommes, ne se rétrécissaient guère<sup>3</sup>.

Autant la Révolution tranquille que ses critiques ne peuvent être compris hors du contexte international dans lequel ils se situent. Les réformes libérales se situent au cœur des Trente Glorieuses économiques, pendant les mouvements de décolonisation, la déségrégation raciale aux États-Unis, la guerre du Viet Nam, la Révolution culturelle chinoise, les revendications

---

<sup>2</sup> En 2006, les revenus des femmes, dérivés de toutes sources, représentent 63% de celui des hommes, et moins si elles appartenaient à ce qu'on nomme des « minorités visibles ». Il demeure beaucoup plus de femmes que d'hommes à la tête d'une famille monoparentale et leurs revenus sont de beaucoup inférieurs. En 2007, le revenu des familles monoparentales dont la femme était la cheffe s'élève à 39 347\$; celles dont un homme était le chef, à 60 302. Québec, Conseil du Statut de la femme, *Portrait des Québécoises en 8 temps*, 2010, p. 7; Dossier immigrantes, <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=18>; Revenu moyen des unités familiales selon certaines (type de famille, âge, scolarité et mode d'occupation du logement), Québec, 2007. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls\\_mengs\\_niv\\_vie/revenus\\_depense/revenus/revfam\\_tab1.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/revfam_tab1.htm); Après les transferts, les revenus se chiffrent à 36 669\$ pour les femmes et 49 318\$ pour les hommes en situation monoparentale.

Sur le plan domestique, les rapports de pouvoirs n'ont pas beaucoup bougé puisque les femmes sont victimes de violence conjugale 4,5 fois plus que les hommes. Au Québec, 17 321 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ont été rapportées à la police en 2008. Ces crimes ont fait 14 242 victimes féminines (82 %) et 3079 victimes masculines (18 %). Il ne s'agit que des cas rapportés à la police. Ministère de la Sécurité publique, *La criminalité dans un contexte conjugal – Statistiques 2008*. Document non publié.

<http://www.inspq.qc.ca/violenceconjugale/statistiques/default.asp?id=6>

<sup>3</sup> Quant aux écarts de richesse, Centre canadien de politiques alternatives nous apprenait, en décembre 2010, Au cours de la dernière décennie, le tiers de l'augmentation des revenus des Canadiens a profité à 1 % de la population, soit aux 250 000 personnes qui gagnent plus de 169 000 \$ par année.

étudiantes, l'essor de la Nouvelle gauche occidentale et le Congrès de Vatican II. Aujourd'hui, le révisionnisme est ancré dans la libéralisation des marchés, le post-modernisme, la « troisième voie » de la social-démocratie, l'intervention militaire en Afghanistan, les crises financières, et le ressac antiféministe. Un révisionnisme amnésique, qui n'est pas innocent, et qui risque de nous propulser au « bon vieux temps » de l'État discret et irresponsable. Car certaines des critiques récentes de la R.T. se situent malheureusement dans le cadre d'un néo-libéralisme qui prône l'abolition de l'État-providence, en faisant appel tantôt aux idéaux postmodernes d'autonomie de l'individu, tantôt tout simplement aux contraintes financières que la responsabilité sociale de l'État impose aux nouvelles classes moyennes.

**Andrée Lévesque** est professeure retraitée en histoire de l'Université McGill, spécialisée en histoire économique et sociale, plus particulièrement en histoire du mouvement ouvrier et de la classe ouvrière au Québec, et en histoire des femmes en Occident.

## RAPPORTS DU MOUVEMENT SYNDICAL ET L'ÉTAT QUÉBÉCOIS AU TOURNANT DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

*Par Jean-Claude Roc*

Les années 1960 symbolisent les grands changements qui ont introduit le Québec dans la modernité. Ces mutations sociopolitiques, économiques et culturelles s'inscrivent dans l'histoire du Québec sous l'appellation de Révolution tranquille. Celle-ci a modifié les rôles de l'Etat, donné naissance à de nouveaux rapports sociaux porteurs de nouveaux conflits et de nouvelles revendications.

Le présent texte s'intéresse aux rapports entre le mouvement syndical et l'Etat dans les relations de travail au cours des années 1960-1980.

### **Les nouveaux rôles de l'Etat**

Pour mieux définir et cerner les rapports entre ces deux acteurs sur le plan analytique, il nous paraît nécessaire de faire référence à la Révolution tranquille : un ensemble cohérent de réformes qui ont été mises en œuvre pour aligner le Québec sur les sociétés capitalistes avancées. Il s'agit d'un processus politique défini en terme de rattrapage ou de modernisation permettant à la société québécoise de combler un certain nombre de retards accumulés, principalement depuis les années 1930 dans la transformation des structures, des institutions sociales et politiques (Rouillard, 1989: 29).

L'Etat s'attribue de nouvelles fonctions. Il intervient dans l'économie pour faciliter la mise en application de politiques économiques, pour régler les rapports entre les syndicats et le patronat. Il intervient aussi dans le social pour compenser les effets de la misère et les risques sociaux tout en assumant la gestion et la distribution des services sociaux. L'Etat québécois devient, comme tous les autres Etats où s'applique le keynésianisme, à la fois régulateur économique et régulateur social. L'Etat-Providence est à l'œuvre au Québec.

Les rapports de l'Etat avec les citoyens et les organisations sociales ont changé son intervention dans l'économie et dans le social, ce qui est l'enjeu de nouveaux conflits: de nouveaux mouvements sociaux émergent, porteurs de nouvelles demandes adressées à l'Etat et de nouvelles revendications. Les syndicats deviennent un acteur social très actif: ils interviennent non seulement dans tout ce qui touche le travail et qui y a rapport, mais aussi dans tous les débats politiques, sociaux et idéologiques.

### **Le radicalisme idéologique du mouvement syndical**

Au début de la Révolution tranquille tout paraît être beau et harmonieux entre l'Etat et les organisations syndicales. Celles-ci, comme l'ensemble des forces progressistes, appuient le gouvernement dans la mise en œuvre des réformes et s'unissent à lui contre les forces conservatrices ou réactionnaires qui s'y opposent. (Piotte, 1977:95). Cette coexistence, qualifiée de pacifique (ibid.) ne dure pas longtemps, elle s'effrite et se rompt. Les conflits inhérents à toute forme de gestion de l'Etat capitaliste éclatent. La Révolution tranquille se transforme en tribune de revendications: revendications des mouvements sociaux pour assurer leur autonomie et avoir droit de participer aux décisions institutionnelles qui les concernent, radicalisation idéologique du mouvement syndical et affrontements avec l'Etat-employeur pour défendre et protéger les intérêts des travailleurs face aux politiques patronales du gouvernement.

Il importe aussi de souligner que les principales réformes incarnées par la Révolution tranquille, c'est-à-dire la réforme du système de santé et d'éducation donnant accès à tous aux services de santé et d'éducation, et l'intervention de l'Etat dans l'économie, sont des demandes longtemps réclamées par les organisations syndicales (Rouillard, 1989: 287). Celles-ci "débordaient la dimension politique ou institutionnelle pour assumer les attentes des classes populaires" (Boucher, 1994:31). Insatisfait de l'approche de l'Etat québécois envers ces attentes, le mouvement syndical remet en question le modèle de société capitaliste.

Au niveau idéologique, le radicalisme syndical s'exprime à travers le virage à gauche des Centrales syndicales. S'opposant à l'idéologie de rattrapage du gouvernement libéral, voulant redéfinir l'organisation économique et sociale, elles publient chacune de leur côté, un manifeste politique élaboré à partir de la grille d'analyse marxiste. La CEQ, dans son manifeste intitulé *L'école au service de la classe dominante*, dénonce l'exploitation capitaliste, analyse la société en termes de conflits de classes antagonistes et l'école en tant que lieu de reproduction perpétuelle du système capitaliste. La CSN, dans son manifeste *Ne comptons que sur nos moyens*, tout comme la CEQ, s'attaque aux fondements du système capitaliste, avec beaucoup plus d'acuité, bien entendu. Elle propose l'abolition de l'Etat capitaliste pour le remplacer par un Etat socialiste. Dans cette société socialiste, indique la CSN, l'économie sera contrôlée par les travailleurs qui participent avec l'Etat, opposé aux intérêts de la bourgeoisie, à sa planification (CSN, 1971).

Quant à la FTQ, dans son manifeste *L'Etat, rouage de notre exploitation*, elle dénonce la domination de l'impérialisme économique qui s'effectue par la concentration du pouvoir économique aux mains des grands propriétaires mondiaux. (FTQ, 1971:15). Dans cette structure de domination, l'Etat joue un rôle clé, indique la FTQ, en établissant des politiques de subventions à l'entreprise privée qui se font en fonction des intérêts de la classe dominante (ibid.:16). Ainsi, l'intervention de l'Etat dans le

développement économique, au lieu de corriger les inégalités dans la répartition de la richesse, soutient et maintient l'exploitation capitaliste (ibid).

Les centrales syndicales véhiculent un discours radical face au système capitaliste et à l'Etat. Mais si leur discours est d'inspiration marxiste, il y a toutefois une nuance à établir. Selon nous, leur projet de société n'est pas tout à fait homogène quant aux principaux objectifs. La CEQ, dans son discours, met davantage l'accent sur l'école qu'elle qualifie de moteur de reproduction des rapports sociaux de classes et de production, milite en faveur de la construction d'une société socialiste pour bâtir une école de masse. La CSN elle aussi, milite en faveur de la construction d'une société socialiste, mais pour bâtir un système économique planifié, géré par les travailleurs. Quant à la FTQ, elle revendique la participation du peuple québécois dans l'action économique, le renforcement des institutions économiques publiques, la nationalisation de l'épargne collective pour orienter le développement économique en fonction des besoins de la collectivité plutôt que sur celui des profits. La FTQ plaide en faveur de la construction d'une société où la collectivité, et non une classe spécifique s'approprie le pouvoir économique dont la gestion et l'orientation seront l'œuvre de l'Etat.

Les Centrales, avec une certaine nuance, militent en faveur du socialisme. Cependant, leur projet de société socialiste est vaguement défini, à peine ébauché et les moyens qu'elles envisagent pour le réaliser sont limités (Beaucage, 1989:20-21). Aucune de ces Centrales ne milite en faveur d'un parti travailleur authentique, capable de canaliser activement et politiquement l'option socialiste, c'est-à-dire selon Favreau,

« un parti qui regroupe les militants les plus actifs, un parti qui lutte pour le socialisme en répondant aux intérêts à court et à long terme des travailleurs et de toutes les couches exploitées du peuple, un parti qui systématise, oriente et unifie les luttes qui se mènent sur les différents fronts contre le capitalisme » (Favreau, 1978: 6).

L'absence d'un tel parti permet au mouvement syndical de se faire le porte-parole idéologique de la classe populaire.

Toutefois, malgré ces considérations et les différences entre les centrales dans leur critique du système capitaliste et dans les objectifs principaux de leur projet de société, toutes se rejoignent sur un point: la condamnation du rôle de l'Etat dans le développement économique, de la concentration du pouvoir économique dans les mains des possédants et la distribution inéquitable des richesses (Beaucage, 1989: 22). Cette phase de radicalisation traduit le dépassement du syndicalisme affairiste pour épouser le syndicalisme de combat (Piotte, 1977).

### **Les fronts communs intersyndicaux**

Par ailleurs, l'intervention de l'Etat dans le social et sa gestion, fait de lui non seulement le décideur, l'orienteur des services sociaux et le distributeur, mais également le plus grand employeur au Québec. Il est à la fois concepteur et législateur des normes en matière d'organisation du travail dans les services publics et para-publics. Comme tout patron, l'Etat cherche considérablement à étendre son influence et son autorité dans les relations de travail avec ses employés. Ce nouveau "mode d'autoritarisme" modifie profondément les relations de l'Etat-patron avec le mouvement syndical.

Ainsi les négociations des années 1964-1968 ont permis aux Centrales syndicales d'obtenir certains gains importants pour leurs syndiqués des secteurs public et parapublic: augmentation de salaire et sécurité d'emploi. Par contre, elles sont marquées par des grèves et des arrêts de travail importants (Rouillard, 1989:376-377).

Par la suite, le gouvernement durcit de plus en plus sa position dans ses relations avec les syndicats. C'est ainsi que dans les années 1971-1972, la CEQ, la CSN et la FTQ forment un front commun intersyndical pour contrecarrer l'intransigeance du gouvernement face aux revendications syndicales. La principale revendication soutenue par le Front commun consiste en une rémunération de \$100.00 comme salaire de base hebdomadaire pour les salariés du secteur public et parapublic.

A la suite de grèves générales et de débrayages spontanés et avec l'appui de la population (ibid.: 380-382), les syndiqués obtiennent finalement gain de cause: leur revendication majeure, le salaire de \$100.00 par semaine pour les 50,000 employés les moins payés du secteur public et un régime amélioré de sécurité d'emploi leur sont accordés (Fournier, 1994:76). L'indexation du salaire dans le secteur public aura un effet d'entraînement dans le secteur privé (ibid.). La revendication du salaire minimum de \$100.00 est une revendication à visée économique qui inclut à la fois une portée de classe (Boucher, 1994:30).

En 1974-1975, les trois Centrales refont l'unité, forment un nouveau front commun et mettent de l'avant des revendications visant à récupérer le "pouvoir d'achat et de l'enrichissement perdus par la suite de la forte poussée inflationniste des années 1973-75" (Beaucage, 1989:40). En plus des grèves entreprises par les centrales syndicales pour arracher l'indexation des salaires à la hausse des coûts de la vie, elles tiennent aussi un sommet sur la hausse des prix et l'indexation des salaires. A ce sommet ont aussi participé des représentants de l'Union des producteurs agricoles, des associations coopératives, de l'économie familiale et un mouvement de défense des consommateurs (Fournier, 1994: 101). Sous l'égide des centrales syndicales, plusieurs résolutions de revendications sont adoptées: réouverture des contrats de travail, indexation des salaires,

relèvement des pensions de sécurité de la vieillesse; réajustement de toutes les formes d'allocation sociale et gratuité des médicaments pour les retraités âgés de 65 ans et plus (ibid.). Agents économiques agricoles, mouvement syndical et mouvement populaire se regroupent pour empêcher la détérioration du niveau de vie des salariés et des non-salariés.

Salaire direct et salaire indirect convergent. L'Etat est doublement mis en cause. En tant que patron, il est interpellé à rouvrir la convention collective et à procéder à une nouvelle négociation salariale. En tant que providentialiste, on lui rappelle son engagement à tenir compte des besoins sociaux de la population et à compenser les effets pervers de l'économie qui frappent avant tout les non-salariés (les plus démunis).

### **Nouveau front commun et remise en cause du concertationnisme**

Le Parti québécois (P.Q.), une fois arrivé au pouvoir, cherche à améliorer les relations de l'Etat avec les organisations syndicales. Il met en oeuvre une politique de concertation, c'est-à-dire un nouveau mode de consultation par lequel le gouvernement péquiste entend "faire travailler ensemble et dans le même sens les syndicats, le patronat et l'Etat (ibid.:135). Josée Mona Gagnon (1991 et 1994) désigne cette initiative sous le vocable de tripartisme et de partenariatisme. Pour Caria Mummé Lipsig (1991), il s'agit d'une orientation néocorporatiste inscrite dans une approche nationaliste.

La politique concertationniste du gouvernement péquiste est caractérisée de plusieurs façons: conférence socio-économique, conférence thématique, conférence sectorielle, sommet régional, conférence au sommet (Gagnon, 1994: 70). Ce sont autant de forums permettant au mouvement syndical de se prononcer sur plusieurs questions d'intérêt général (ibid.). L'Etat reconnaît le mouvement syndical comme une force sociale et politique avec laquelle il faut travailler ensemble pour instaurer un nouveau contrat social, conçu dans l'approche de la social-démocratie.

Ainsi, les organisations syndicales sont les seuls groupes sociaux hautement institutionnalisés face à l'Etat et au capital, implicitement proclamés représentants non seulement des salariés mais aussi des sans-emploi, des retraités et de tous les exclus (Gagnon, 1991:175). La participation institutionnelle des organisations syndicales leur confère non seulement une reconnaissance politique et sociale de niveau supérieur, mais renforce le néocorporatisme du mouvement syndical.

Cependant, la politique concertationniste du gouvernement péquiste n'est pas à l'abri des conflits inhérents aux relations de travail. Le gouvernement Lévesque, pour faire face à la crise des finances publiques, se tourne vers les salariés de la fonction publique et décide unilatéralement de rouvrir la

convention collective. Son objectif est de réduire la masse salariale des employés de l'Etat en procédant par des coupures, des réductions et des gels de salaires.

L'action syndicale entre en mouvement. La CEQ, la CSN et la FTQ refont l'unité et forment un autre front commun pour contrecarrer l'offensive patronale. De nouveaux affrontements se déclarent entre l'Etat-patron et le mouvement syndical. Le gouvernement vote la Loi 70, une loi matraque lui donnant le droit de récupérer de janvier à mars 1983, le plus clair des augmentations de salaires consenties en 1982 et, du même coup, le droit de suspendre l'exercice du droit de grève dans le secteur public et parapublic (Fournier, 1994: 183).

Le Front commun défie la loi 70 et poursuit ses pressions (grèves, arrêts de travail, manifestations). Le gouvernement ne bronche pas de sa position et applique ses décisions. Les enseignants entendaient maintenir une résistance à toute épreuve et sont forcés de retourner au travail. L'entrée en vigueur de la Loi 111, les menace de congédiements discrétionnaires, de perte d'ancienneté et de suspension de leurs droits syndicaux (ibid.: 185).

La politique concertationniste du gouvernement péquiste a refroidi pour un certain temps, l'ardeur du radicalisme syndical, mais elle n'arrive pas à le stopper comme nous le laisse entendre Jacques Boucher (1994:29).

En résumé, l'histoire du mouvement syndical des années 1970 et jusqu'au début des années 1980 est principalement celles des fronts communs intersyndicaux. Les centrales ont mis de côté leurs rivalités pour s'unir contre les politiques gouvernementales en matière de relations de travail. André Beaucage nous rappelle que: "Les fronts communs intersyndicaux ont défendu, entre 1971 et 1983, une politique salariale qui prônait une réduction des écarts relatifs de salaire et un enrichissement pour chaque salarié" (Beaucage, 1989: 78). Deux ambitions satisfaisantes, dit-il, des fronts communs.

### **L'action syndicale des fronts communs s'articule à la fois autour des revendications institutionnelles et organisationnelles sur le fond des rapports sociaux**

André Beaucage (1989) analyse l'action syndicale des fronts communs uniquement en termes de revendications organisationnelles bien spécifiques, c'est-à-dire des revendications de politique salariale, tandis que selon nous, toute action organisationnelle a une incidence institutionnelle. Les fronts communs sont des formes d'action syndicale qui ont été menées sur deux fronts. Au niveau organisationnel, les fronts communs ont développé des stratégies revendicatrices offensives et défensives en matière de politique salariale et d'amélioration de la sécurité de l'emploi. De plus,

leurs revendications ont aussi pour objectif de faire modifier les décisions institutionnelles et tenter d'y faire participer le mouvement syndical. C'est le niveau institutionnel. A ce niveau, nous prenons pour exemple, tout particulièrement, les fronts communs de 1972 et de 1974. Le Front commun de 1972 a forcé le gouvernement à revenir sur sa décision de ne pas accorder le salaire de base de 100.00 aux employés du secteur public et l'a poussé à rouvrir la convention collective, avec la participation des centrales syndicales, pour la prolonger d'un an. (Fournier, 1994:82). Tout ceci a une incidence sur le rapport salarial.

Le Front commun de 1974-75 a également poussé le gouvernement à rouvrir la convention collective pour y inclure la principale revendication syndicale, l'indexation des salaires par rapport à la courbe de l'inflation, de même qu'il a obtenu aussi la participation des syndicats aux discussions. En 1982, le Front commun a tenté de faire participer les organisations syndicales aux discussions, aux prises de décision concernant la réouverture de la convention collective. Malheureusement, cette revendication n'a pu réussir à faire modifier la décision du gouvernement d'agir unilatéralement et d'imposer ses décisions. Ces revendications remettent en question les rapports sociaux existants entre le mouvement syndical et l'Etat.

Profitant des espaces démocratiques créés par la Révolution tranquille, le mouvement syndical prend un virage à gauche, en inscrivant son discours dans la grille d'analyse de la lutte des classes. Cette orientation idéologique a une influence considérable sur la formation des Fronts communs et la remise en question de l'intervention de l'Etat dans le développement économique et, par le fait même, sur l'idéologie de rattrapage qui encadre la Révolution tranquille.

### **Bibliographie**

Beaucage, André, Syndicats et conjoncture économique. L'expérience des fronts communs du secteur public québécois. de 1971 à 1983, Sillery, PUQ, 1989

Boucher, Jacques, Transformation du discours de la CSN sur la modernisation sociale des entreprises, Montréal, UQAM, Thèse de doctorat, 1994

Favreau, Louis, Les syndicats et la question du parti des travailleurs. Quelques expériences dans l'histoire du mouvement ouvrier international, Montréal, Les Presses solidaires, 1978

Fournier, Louis, Solidarité, Histoire de la FTQ, 1965-1992. La plus grande centrale syndicale au Québec, Montréal, Québec/Amérique, 1994

Gagnon, Josée, Mona, Le syndicalisme : état des lieux, Québec, Institut québécois sur la culture, 1994

Le syndicalisme : du mode d'appréhension à l'objet sociologique, *Sociologie et sociétés*, Vol. 23, No, aut. 1995, pp 79-95

Lipsig, Mumme-Carla, Future conditionnal : Wars of position in the Québec labor mouvement, *Studies in Political economy*, No36, 1991, pp, 73-101

Piotte, Jean-Marc, *Le syndicalisme de combat*, 1977

La CSN, *Ne comptons que sur nos propres moyens*, 1971

La CEQ, *L'école au service de la classe dominante* 1972

La FTQ, *L'État, rouage de notre exploitation*, 1971

**Jean-Claude Roc** est hargé de cours au département de travail social et des sciences sociales à l'Université du Québec en Outaouais(UQO) . Collaborateur au journal *Rue Frontenac*.

## QUÉBEC INC., LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

*Par Gaétan Breton*

Québec Inc. est le nom que l'on donne généralement à un groupe d'entrepreneurs ou d'entreprises, formé de Québécois francophones, qui est apparu dans les années soixante. La formation de ce groupe répondait à une longue tradition consistant à prétendre que les Canadiens-français n'avaient pas les qualités pour atteindre des postes importants dans le domaine des affaires et à un ostracisme presque complet des Québécois dans le monde de la finance, contrôlé par les anglophones. Nous nous souviendrons des affirmations infamantes du président du Canadien national, Donald Gordon à propos des francophones<sup>4</sup>. Il s'agissait d'une position essentiellement raciste d'autant plus inacceptable que l'organisme qu'il représentait était la propriété du gouvernement du Canada.

Ajoutons également, à ce stade-ci, qu'il existe un magazine qui s'appelle *Québec Inc.* Cette publication défend les intérêts des entrepreneurs et reproduit et exprime assez clairement ce qui nous semble être les traits essentiels de l'idéologie de ce mouvement.

### **Les coffres de l'État**

Le moyen retenu pour atteindre l'objectif, consistant à montrer que les Québécois francophones étaient aussi capables que n'importe qui de gérer les affaires, a été de favoriser l'émergence d'une classe d'entrepreneurs en utilisant l'État. Les entreprises ainsi créées ont eu le soutien de l'État québécois et ont pu se développer à partir des contrats fournis par le gouvernement. Les étapes furent multiples.

Pour montrer la capacité des francophones du Québec à diriger de grandes entreprises, le gouvernement du Québec les a d'abord, en bonne partie, créées. Il a, par exemple, créé Hydro-Québec, qui a été un instrument extraordinaire pour démontrer le génie créatif des Québécois et leur capacité à faire des affaires avec n'importe qui dans le monde. Ensuite, il a démantelé le département d'ingénierie de cette dernière, pour favoriser le bureau conseil Lavalin.

---

<sup>4</sup> Sa déclaration disait à peu près qu'il n'y avait pas de Canadiens-français assez compétent pour atteindre un poste de direction au Canadien National. Cependant, la forme de sa déclaration était, si j'ai bonne mémoire, bien plus infamante. Je dis, si j'ai bonne mémoire, car s'il y a des traces de la déclaration sur Internet, je n'en ai trouvé aucune transcription.

Les années soixante ont vu le gouvernement du Québec créer une série d'institutions et d'entreprises d'État. Évidemment, le désir de montrer les capacités des Canadiens-français n'était pas la principale motivation. Le gouvernement de l'Union Nationale avait laissé le Québec exsangue après plus de 20 ans d'ultra-conservatisme. Cependant, le retard économique des Québécois était aussi lié à la mauvaise réputation des Québécois francophones comme gestionnaires. Les deux allaient de pair. Il faut bien admettre que la gestion de l'Union Nationale n'avait rien pour remonter la réputation de gestionnaire des Québécois.

Le gouvernement a servi de moteur au développement des entreprises de Québec Inc. La pratique du financement étatique a pris une dimension quasi naturelle et les rôles se sont retrouvés renversés. Il est devenu non seulement normal mais fréquent que l'État finance les investissements privés. Il n'y a plus d'investissement sans que le gouvernement injecte une quantité souvent importante de fonds publics. Bref, le privé se finance dans les coffres de l'État.

Le Québec n'aide pas adéquatement les entrepreneurs en matière de capital de risque, affirme Charles Sirois. Il propose un modèle qui permettra à la fois aux entreprises innovantes de trouver les sommes nécessaires à leur développement tout en donnant l'occasion aux petits investisseurs de participer à leur croissance.

On pourra constater facilement que cette dérive du libéralisme n'est pas nouvelle. Au temps de Taschereau, les amis de l'État tenaient la caisse et ne se gênaient pas pour y puiser allègrement. Maurice Duplessis, après avoir fait un inventaire exhaustif des corruptions des libéraux dans son *Petit catéchisme de l'électeur*, en plus de les imiter, s'est empressé de leur ajouter quelques nouvelles variantes.

Depuis quand un État libéral doit-il fournir les fonds pour que les entrepreneurs investissent? Mais, c'est le modèle qui prévaudra dans la deuxième phase de Québec Inc. Le gouvernement doit prendre les risques mais organiser sa participation de telle façon que « les petits investisseurs » puissent « participer à leur croissance ». Le projet de Charles Sirois est clair. Participer à leur croissance signifie profiter des rendements s'il y en a. Les entrepreneurs privés profitent de la croissance, le cas échéant, mais n'ont rien avoir avec les pertes s'il y en a. Les PME sont si essentielles, il faut bien faire des efforts!

Il fut un temps au Québec où les gens remplaçaient le crucifix dans leur cuisine par le mot PME. C'est Serge Saucier qui aimait raconter cette anecdote à la belle époque du Régime d'épargne actions (RÉA) du Québec.

Évidemment, Serge Saucier est un de ces entrepreneurs ayant le plus profité de ce système. Il a eu tous les contrats possibles, a siégé sur toutes les commissions et a été mêlé à toutes ces merveilleuses décisions que savent si bien prendre les chefs d'entreprise et qui ont mené le Québec (pas Inc.) en arrière en le transformant en pays en voie de *renveloppement*, c'est-à-dire, où on détruit systématiquement toutes les institutions qui avaient été créées et qui ont servi de socle à l'érection de Québec inc.

Avec le financement public et la remise systématique des risques au gouvernement, on peut vraiment se demander ce qu'est un entrepreneur?

Qu'est-ce qu'un entrepreneur sinon une personne qui est disposée à risquer sa chemise pour réaliser son rêve? Certains poursuivent leurs objectifs contre vents et marées. D'autres parlent de risques calculés. Guy Gagnon, lui, cherche constamment la bonne histoire, qui remplira ses salles de cinéma... ou celles des autres.

Aujourd'hui la mode est de risquer la chemise des payeurs de taxe. Notons que cette mode est internationale.

### **Les coffres des travailleurs**

Puis, dans la phase subséquente, l'idée mirifique a germé d'utiliser l'argent des travailleurs pour financer leurs emplois, ou du moins c'est ce que le discours officiel prétendait. On a donc assisté à la création de fonds de solidarité de travailleurs, dans le but de participer au financement des entreprises d'ici. On a ainsi redonné un troisième souffle à Québec Inc. Une telle association peut paraître étonnante à l'observateur étranger, mais elle se situe dans le droit fil de la tradition québécoise.

Au Québec, la question nationale a toujours interféré dans la question sociale. De fait, elle a fait plus qu'interférer, elle a pris toute la place. La question nationale était d'abord un problème de la bourgeoisie. La bourgeoisie canadienne-française n'arrivait pas à faire sa place. Or, dans le raisonnement proposé, une nation, pour exister, a besoin d'avoir sa propre bourgeoisie. Bref, on a dit aux travailleurs qu'il était inconvenant qu'ils soient exploités par des patrons étrangers et qu'ils devaient lutter pour être exploités par des gens de leur ethnie. Il n'a jamais été question qu'ils arrêtent d'être exploités. Bref, il manquait un élément essentiel pour faire un peuple : une bourgeoisie.

Cette union « sacrée » autour de la « question » nationale a complètement évacué la question sociale, celle des différences de classes. Elle le fait encore. Tout le problème de ce qui reste du

Parti Québécois est là (je parle ici des militants sincères qui croient à la souveraineté). À force de repousser au lendemain du grand jour toute discussion sur la sorte de société que l'on voulait, les contenus sociaux-démocrates qui faisaient l'intérêt de son programme ont été remplacés tranquillement par le même discours que celui des libéraux, voire souvent par celui de l'Union nationale, c'est-à-dire un nationalisme de PME avec des dirigeants (exploitants) bien de chez nous.

Cette union sacrée, comme nous venons de le dire, s'incarnait aussi dans les syndicats catholiques qui tenaient fermement les travailleurs canadiens-français à l'écart des luttes ouvrières internationales sous le couvert de la religion. Ces supposés syndicats rassemblaient patrons et employés dans une même vision paternaliste, nationaliste et religieuse. Chacun gardait sa place et personne ne se révoltait contre Dieu ou contre la place qui lui était dévolue (de droit divin). Comme les Anglais sont protestants, on comprendra facilement l'intérêt de l'Église catholique dans un tel mouvement. L'idéologie est claire, avoir des petits patrons d'ici, dirigeant des petites entreprises d'ici et faisant travailler de bons catholiques d'ici, sans se mêler des grandes affaires et de la haute finance, protestantes et dangereuses mais contribuant aux œuvres religieuses catholiques.

Quand on détourne l'argent des travailleurs et des citoyens, car les avantages fiscaux sont importants, pour supposément faire avancer le syndicalisme et sauver des emplois, mais qu'on se retrouve dans toutes les embardées de l'État soutenant Québec Inc., on se retrouve exactement dans la même situation qu'à l'époque des syndicats catholiques. Sauvons la nation ensemble, nous sauverons les travailleurs plus tard, toujours plus tard! En attendant, sur le terrain, le syndicalisme recule, la précarité s'installe partout, les horaires sont de plus en plus débridés; tout cela financé doublement par l'argent des travailleurs, contribuables (l'impôt est de plus en plus régressif) et par leurs fonds de pension, Fonds de solidarité (sic) mais aussi les régimes de retraite (notamment, la Caisse de dépôt).

### **Petit pain, petite entreprise**

Quand on est né pour un petit pain... On le sait, les Québécois ont toujours été relégués aux petits profits et plusieurs ont intégré ce schéma. Les entreprises de Québec Inc. seront donc souvent des petites entreprises.

C'est l'entreprise privée qui contribue le plus à la croissance économique. Les gouvernements l'ont oublié, dit John Dobson.

D'abord, rappelons que l'entreprise privée est le moyen que nos sociétés ont choisi pour faire fonctionner l'économie. Dire qu'il faut se rappeler que c'est l'entreprise privée qui contribue le

plus à la croissance économique est comme si le gouvernement disait qu'il ne faut pas oublier qu'il contribue le plus à faire des lois. Mais, à partir du moment où cette entreprise privée est financée et soutenue par les fonds publics, est-ce encore vrai? Peut-elle encore dire qu'elle fait sa part dans le pacte qui la fonde?

La crise économique rappelle aux leaders d'ici que le moteur de notre économie, les entreprises, est en danger. La situation est critique : déjà en mode de survie, les entreprises n'ont plus accès au capital privé. Les banques coupent les marges de crédit et les dirigeants de PME ont déjà fait le ménage partout où ils pouvaient.

Évidemment, les banques posent problème. Les banques canadiennes n'ont jamais été en crise et n'ont jamais manqué de liquidité suite à des défauts de paiements. Dès 2008, les banques canadiennes continuaient de présenter des profits records et celles qui ont connu un léger fléchissement au 3<sup>ème</sup> trimestre ont obtenu ce résultat en manipulant grossièrement leurs provisions pour mauvaises créances (jusqu'à les multiplier par 4). En 2009, le retour aux profits record tout azimut était à l'ordre du jour. Alors quand les banques reçoivent de l'argent des gouvernements pour pouvoir financer les entreprises, elles doivent bien rire de la naïveté (ou de la complicité) de nos élus. Mais, pourquoi les entreprises auraient-elles eu besoin des fonds de l'État ou des banques à ce moment-là? Si nous étions en récession, les prix baisseraient et les salaires, gardés bas depuis déjà des décennies en comparaison des prix, baisseraient encore plus. Les ventes baisseraient et, donc, les entreprises n'auraient pas besoin de financer de nouveaux investissements. Si, par ailleurs, la relance de la consommation fonctionne, les entreprises vont fonctionner comme avant et n'auront donc pas de problème de liquidité. Le vrai problème est que tout cela n'est que mensonge et manipulation pour tirer le plus possible de fonds publics de gouvernements dont on ne sait plus s'ils sont achetés ou simplement totalement incompétents (remarquons que l'un n'empêche pas l'autre).

Le développement et la mise en marché d'un nouveau médicament requièrent des années de travail et d'énormes capitaux. Malgré tout, l'industrie biopharmaceutique au Québec a réussi à s'ériger comme un pôle de développement économique majeur. La crise du crédit et la pénurie de brevets menacent maintenant l'avenir de plusieurs biotechs ainsi que des milliers d'emplois.

Il fallait bien que les pharmaceutiques se plaignent aussi. Les compagnies pharmaceutiques jouissent d'un régime de protection absolument blindé au Canada. De plus, elles réalisent, après avoir déduit les dépenses de recherche et de développement, des taux de profit récurrents avoisinant les 50 pourcent. Avec ça, elles auraient des problèmes à se financer! C'est sans doute qu'elles ont distribué trop de dividendes.

Cette question des dividendes est révélatrice. Prenons l'exemple des deux banques qui se spécialisaient dans les hypothèques à taux avantageux. Ces deux banques avaient réalisé des dizaines de milliards de bénéfices dans les années immédiatement précédant 2007-2008. Une bonne partie de ces bénéfices avait été distribuée en dividendes. Donc, les actionnaires s'en sont mis plein les poches et tout était normal. Puis, rien ne va plus. On voit des risques de perte, alors tout le monde se tourne vers le gouvernement. Mais, les pertes de 2008, n'étaient que brouilles à côté des profits engrangés au cours des années précédentes. Si les actionnaires peuvent encaisser les dividendes, pourquoi ne peuvent-ils pas les reverser quand il y a des problèmes. Les « investisseurs » gardent l'argent reçu réalisé en prenant de gros risques, et les contribuables paient les pots cassés, ce qui permet de conclure que le risque est maintenant unidirectionnel : le risque de gagner pour l'actionnaire et le risque de perdre pour le contribuable, qui n'a jamais si bien porté son nom.

Une autre question hautement « idéologisée » est celle de l'emploi. Il est indéniable que, ce qu'il est convenu d'appeler le taux de chômage de plein emploi, a augmenté sensiblement depuis une ou deux décennies. Faire augmenter ce paramètre consiste à déclarer que le monde du travail aura de moins en moins besoin de bras humains, donc à prendre acte des avancées de la technologie. Alors, comment se fait-il que, périodiquement, les entreprises se plaignent de ne pas avoir les travailleurs qu'elles voudraient, en dépit de tous les programmes offerts (façon de parler) aux assistés sociaux et en dépit aussi de tous les gens qui n'arrivent plus à se retrouver de l'emploi. De plus, ces pénuries proclamées n'ont pas l'air d'avoir de grands effets sur le contenu des tablettes de magasins, par contre elles en ont de sérieuses sur les tarifs de certains travailleurs spécialisés.

Le président du Groupe financier BMO au Québec, Jacques Ménard, mène une croisade personnelle pour mobiliser la société québécoise dans la lutte contre le décrochage scolaire. Une bonne partie des problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière serait réglée si l'on pouvait mieux orienter la scolarité des jeunes en fonction des réalités du marché du travail, clame-t-il.

La question de l'école est trop vaste et complexe pour être traitée sérieusement ici. Disons simplement qu'il s'agit, pour les entreprises, de mettre la main sur un autre bien collectif. Il est symptomatique que ce soit encore Jacques Ménard, promoteur de la privatisation de la santé financée par le public qui en parle. Évidemment, le test ultime de tous ces oracles demeure la conformité à la réalité, une réalité qu'ils nous fabriquent de toute pièce. Il faut revenir à notre

petit univers étriqué dirigé par la petite bourgeoisie canadienne-française, exploitée à son tour par le grand capital international.

### **Le vocabulaire guerrier**

L'imagerie guerrière est devenue dominante dans le monde des affaires. La conquête des marchés se fait maintenant avec les *Guerriers de l'émergence*, titre d'une plaquette publiée par un ordre comptable (CMA). Tout est bataille, stratégie, et Machiavel comme Sun Tse se vendent comme jamais. Aux OPA hostiles succèdent les « prises » de contrôle.

Pour Vincent Guzzo, l'entrepreneur est un chevalier des temps modernes. Il a troqué son armure contre un complet cravate. Il ne se bat plus pour des territoires, mais pour des parts de marché. Et s'il écrase son ennemi, c'est qu'il est né pour ça. Le patron des cinémas Guzzo sait qu'il peut être décapant. Et il s'assume.

Après que la bourgeoisie ait organisé sa reproduction autour de la « réussite » scolaire, voilà qu'on en revient aux critères de la naissance. L'homme d'affaires est né pour ça. Remarquons que ce retour aux méthodes de succession du régime féodal est normal, puisque l'homme d'affaires devient un chevalier, une figure mythique du monde féodal, justement.

Dans le contexte québécois, le sens est double. On accusait les Canadiens français de n'être pas faits pour les affaires. On leur disait que c'était dans leur éducation, pas dans les gènes. Ce que dit Guzzo, c'est que c'est justement dans les gènes et que ces gènes peuvent s'exprimer en français aussi bien qu'en anglais et chez les catholiques autant que chez les protestants. Car, nous nous souvenons tous des affirmations mal citées de Weber. Weber dit que l'éthique protestante est plus propice au développement du capitalisme (donc à l'accumulation du capital). Ce qu'il dit plus précisément, c'est que l'esprit puritain, qui encourage un travail sans relâche et une vie austère, c'est-à-dire sans dépenses qui ne sont pas essentielles, encourage la thésaurisation et, de ce fait, la constitution d'un capital qui s'accroîtra avec les générations.

Les catholiques, qui ne sont pas faits, selon Mrg Paquet, pour *allumer le feu des hauts fourneaux* mais celui de la foi, tiendront pourtant le même discours que Weber. La richesse est gagnée par le travail et est donc légitime et ceux qui ne sont pas riches sont des paresseux ou des gens qui gaspillent et ne savent pas gérer leurs affaires. Bref, les catholiques vont utiliser les mêmes arguments que les protestants et vont très bien les adapter à l'éthique du catholicisme.

Mais de quelles fortunes parle-t-on? Quand on justifie l'accumulation d'un certain capital par le travail, on parle évidemment de petits entrepreneurs locaux, qui ont amassé quelque bien, mais pas de fortune au sens strict de ce mot. Ils vivent en « notables », dans des petites villes, mais n'ont rien à voir avec le grand capital. D'ailleurs, ces petites fortunes ont souvent été faites lors de contrats avec l'État, contredisant ainsi le discours voulant que seul le travail justifie la fortune. Ces petits entrepreneurs francophones sont, en fait, la vitrine de la richesse pour la population. Les vrais riches, les Bronfman, ne sont jamais dans le champ de vision des travailleurs, ils n'habitent pas la « province » et ne vont pas dans les mêmes églises que les gens dits ordinaires fréquentent alors assidument, pour quelques temps encore. Les syndicats catholiques, encore eux, vont participer à la légitimation de cette richesse, fruit du travail acharné et de l'économie. Ce mythe a survécu jusqu'à aujourd'hui ou plusieurs exploités croient encore que la propriété est l'explication ultime et suffisante de tous les comportements abusifs. L'image de ce petit entrepreneur est encore surimposée sur celle du vrai capitaliste.

Ces petits entrepreneurs ont servi de base au mouvement appelé Québec Inc. Ce sont des petites entreprises comme Canam-Manac, que des fonctionnaires, on dirait presque facétieux, ont transformé en moyennes entreprises par des transactions dont le contribuable a fait, encore une fois, les frais. Dans le cas de Canam-Manac, c'est l'achat de Gaz Métropolitain, entreprise appartenant à l'État, puis sa revente immédiate, sous les pressions de la Commission des valeurs mobilières au groupe de Bertin Nadeau, un autre ami du régime, qui a lancé l'entreprise dans ce qu'on peut appeler, au Québec, les ligues majeures.

Mgr Paquet et les anglo-canadiens avaient peut-être raison, car les entreprises ainsi artificiellement créées n'en finissent pas d'entrer dans le circuit international de la propriété, montrant ainsi que si les Québécois francophones sont capables de diriger des entreprises, ils semblent manquer de souffle pour le faire bien longtemps.

John Dobson est bien plus qu'un riche mécène : il est toujours l'un des plus farouches défenseurs du libre marché et de l'entreprise privée et un critique virulent de l'interventionnisme de l'État dans l'économie. « La création d'emplois est essentielle à la croissance de l'économie, et créer des emplois, ça passe par les entrepreneurs », insiste-t-il.

Ce discours, dirions-nous ce mantra, est bien connu, cependant il a tendance à occulter une partie de la réalité qui consiste dans le fait que bien que la production de richesse ne cesse d'augmenter, elle ne s'accompagne pas d'une croissance parallèle de l'emploi. Le temps des entrepreneurs, donneurs d'emploi, sauveurs de la patrie, c'est fini dans les faits, exit *Mon oncle Antoine*. Mais les discours sont peu sensibles aux faits et durent bien après que ceux-ci ne sont guère plus que des souvenirs.

## Le sens de l'histoire

Évidemment, ce renversement de conception, si on peut dire, est avant tout question de langage. La façon de dire les choses participe grandement de la vision du monde que nous avons. Ainsi, quand on nous parle tous les jours de fardeau fiscal, comment ne pas voir l'impôt comme un poids. De la même façon, quand le premier ministre répète que nous sommes en retard sur la question des partenariats public-privé, il prétend que l'avance est dans plus de partenariats et en fait le sens de l'histoire. Il passe toutefois sous silence les problèmes énormes que le Royaume-Uni a connus avec ses expériences, elle qui était devant le peloton sur cette question, Margaret Thatcher oblige.

Le Québec est le dernier de classe au Canada en matière d'environnement fiscal pour les petites et moyennes entreprises (PME). Une étude exhaustive – la première du genre – réalisée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a confirmé ce que plusieurs présumaient : il est plus ardu de faire affaire et d'être rentable au Québec quand on est de petite taille.

L'économiste rappelle que les propriétaires de PME québécoises ont déjà fait savoir que leur bonheur futur passait d'abord par des baisses d'impôts des particuliers : en plus d'en profiter personnellement, leurs employés en bénéficieront aussi, facilitant ainsi la rétention des ressources humaines.

Si nous sommes des derniers de classe et que les impôts sont trop élevés, nous voyons tout de suite dans quelle direction se situe le premier rang. Cela, énoncé en dépit de tous les documents produits par tous les groupes, quelle que soit leur allégeance politique. Les documents émanant tant de l'État que des groupes privés montrent, de manière récurrente, que la fiscalité des entreprises est plus que *compétitive* au Québec. De plus, une célèbre étude de KPMG, une des grandes firmes comptables de niveau international, montre que la structure de prix fait que plusieurs villes du Québec apparaissent comme les endroits les plus avantageux dans le monde pour démarrer une entreprise.

Ce que les propriétaires de PME veulent, c'est une baisse de l'impôt des particuliers qui, lui, est plus haut que dans certaines autres régions environnantes (provinces ou état). Évidemment, ces comparaisons demeurent vaines tant qu'on ne compare pas, par exemple, l'avantage des soins de santé gratuits par rapport à ce qu'il en coûte d'assurances aux États-Unis et ce que les entreprises doivent déboursier. Mais, payer, même deux fois plus cher, tant que ça ne s'appelle pas impôt...

Il est vrai qu'au Québec, depuis au moins une bonne décennie, les impôts sur les bénéfices diminuent continuellement alors que les taxes sur la masse salariale augmentent. Comme souvent les grandes entreprises sont plus mécanisées que les PME, ce sont ces dernières qui font les frais de ces augmentations alors que les profits des multinationales quittent le pays sans être imposés et ceci de bien des façons. Nous sommes revenus au temps de Duplessis, sauf que tout est mieux enveloppé et mieux caché. Nos gouvernements continuent de tenir un discours de soutien aux PME bien que la politique fiscale appuie la grande entreprise.

Conséquence attendue de cette hausse des impôts sur la masse salariale, les entreprises demandent une baisse des charges sociales. Il ne reste plus alors au gouvernement que la taxe de vente, la forme la plus régressive de taxation, surtout quand il ne subsiste plus d'exceptions ou d'exemptions.

L'assouplissement des charges sociales arrive en second. En fait, les entrepreneurs préfèrent que les gouvernements se servent d'une hausse des taxes à la consommation pour renflouer leurs coffres, jugeant les effets « moins pénalisants » de cette forme de taxation sur leurs affaires. C'est ce qui explique que la FCEI-Québec a trouvé « relativement raisonnable » le choix qu'a fait l'ex-ministre Monique Jérôme-Forget dans son dernier budget d'annoncer une hausse de la TVQ à 8,5 % en 2011 afin de retrouver l'équilibre budgétaire.

En résumé, l'État, au service de Québec Inc. (ou de ce qu'il en reste), a diminué les impôts sur les bénéfices, la taxe sur le capital, qui est maintenant pratiquement éliminée, les impôts des particuliers et, pour finir, après les avoir augmentées, les taxes sur la masse salariale. Il reste la taxe de vente. Or, celle-ci, en gros, est payée par les travailleurs. Donc, ce sont les travailleurs qui vont financer l'État qui ne cesse « d'aider » les entreprises qui elles maintiennent les salaires le plus bas possible.

On voit que l'espèce de paternalisme des « élites » envers les travailleurs revient en force, avec le recul des syndicats et leur collaborationnisme qui les assimile aux unions catholiques d'il n'y a pas si longtemps.

### **La mondialisation va régler tout ça**

Québec Inc. est fatigué et a décidé de partir en Floride. Une bonne partie de ces fleurons de la couronne économique du Québec a été vendu à des intérêts étrangers ou a été « sauvée » à la dernière minute par le gouvernement directement ou à travers la Caisse de dépôt, par exemple. Quand les entreprises québécoises font des profits, elles sont privées, mais le discours passe au nous « nationaux » quand il faut utiliser les sous des contribuables pour les racheter, alors

qu'on les a déjà payées plusieurs fois, et leur conserver leur caractère privé, tellement plus efficace (sic).

Sinon, c'est Bombardier qui revient se plaindre au gouvernement et demander encore de l'aide avec menace de déménagement à l'appui. Si les gouvernements du Canada reprenaient tout ce qu'ils ont donné à Bombardier avant le déménagement, il n'est même pas certain que Laurent Beaudoin aurait de quoi se mettre sur le dos pour prendre l'avion.

Le Québec inc. s'est endormi! Le monde des affaires québécois, l'un des acteurs puissants qui a contribué à la naissance du « modèle québécois », a perdu la flamme. Il est temps qu'il s'occupe à nouveau du contrôle économique du Québec sur ses entreprises stratégiques pour son avenir. Le consensus, à la base de Québec Inc., n'aura pas duré longtemps et les gens d'affaires, tous plus d'affaires les uns que les autres, se dépêchent de retirer leurs billes et de partir avec le « cash ». Le vrai modèle québécois a consisté à créer, artificiellement, une vie économique à partir de l'État, tout en prônant le non-interventionnisme. Les joueurs importants, qui découvraient le monde des vraies affaires, un coin de la cour des grands, ont été éblouis et sont partis jouer plus loin. Ce monde n'existe plus et vouloir le faire revenir ne relève même pas de la nostalgie, mais de l'idéologie, encore et toujours.

Le nationalisme économique n'est plus de saison avec la mondialisation, qui est basée, dans le discours, sur le fait que le plus compétitif emporte le marché, où qu'il soit. Maintenant, nous savons que tout le monde triche. Les Américains qui subventionnent leur coton, les Australiens qui subventionnent leurs vaches et les Canadiens qui veulent faire grossir artificiellement certaines banques (en diminuer le nombre) pour être *plus compétitives*. Québec Inc, de toute façon ne sert plus à rien. Le débat entre francophones et anglophones, au Canada, pour la conduite des affaires s'est noyé dans la mondialisation et ne semble pas en voie de réapparition avant un bon bout de temps, si jamais cela devait arriver.

**Gaétan Breton** est professeur au Département de sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal

## RÉVOLUTION TRANQUILLE ET POLITIQUES CULTURELLES : DES « ANNÉES PERDUES »?

*Par Marcel Fournier*

Sur la Révolution tranquille, les arts et la culture, tout a été dit ou presque. On peut résumer les débats en disant qu'il y a deux lectures principales de cette période charnière dans l'histoire contemporaine du Québec: il y a d'un côté ceux qui, fort nombreux, croient que tout a commencé avec la Révolution tranquille, et de l'autre, ceux qui, plus nuancés, considèrent que les choses ont commencé bien avant l'arrivée au pouvoir de Jean Lesage et de son équipe du « tonnerre ».

### **La « Grande Noirceur »**

Avant 1960, c'était, disent les premiers, la « Grande Noirceur » : Maurice Duplessis, l'Église qui, avec ses milliers de prêtres, frères et sœurs, contrôlait les écoles, les hôpitaux, etc. D'aucuns ont même parlé des années 1930-1950 comme d'une « communauté médiévale moderne ». Si l'on parle de « révolution » c'est qu'il y avait du retard, de la « tardiveté » : il a donc fallu faire du « rattrapage », et le faire très rapidement. Tout se serait donc passé comme si la société québécoise avait un beau matin balancé, selon l'expression de Paul-Émile Borduas, « la tuque et le goupillon » et qu'elle était, comme par génération spontanée, sortie d'une longue période de léthargie pour accéder soudainement à la lumière, à la modernité.

### **Une longue et lente modernisation**

Cette première lecture, largement répandue, occulte cependant une bonne partie des réalisations antérieures. Pour ceux qui défendent la deuxième thèse, les choses ont commencé à bouger bien avant les années 1960 : le Québec a été entraîné dans le vaste mouvement dit de modernisation depuis la fin du XIXe siècle. Cette modernisation a impliqué d'importants changements de l'économie et de l'organisation sociale et politique : industrialisation, urbanisation, mobilité (géographique et sociale) des populations, différenciation des groupes et des classes sociales, séparation de l'Église et de l'État, laïcisation des institutions, etc.

D'aucuns parlent par ailleurs d'une période charnière, celle des années 1930, avec une année en particulier, l'année 1937<sup>5</sup>. Il s'agirait d'une période de transition, caractérisée par tout un

---

<sup>5</sup> Voir Yvan Lamonde et .... 1937.

ensemble de tensions résultant de « la rencontre des deux mondes » (pour reprendre le titre de l'ouvrage du sociologue américain Everett C. Hughes), c'est-à-dire de la rencontre entre la tradition et la modernité.

L'intérêt de cette deuxième lecture est de montrer, comme je l'ai fait dans mon ouvrage L'Entrée dans le Modernité<sup>6</sup>, que le Québec s'est « modernisé » bien avant 1960, que beaucoup de choses se sont passées avant la Révolution tranquille. Comme on le sait, il est rare, sauf au moment d'une crise ou d'une « vraie » révolution, que les choses basculent en un (grand) « soir » ou pendant une courte période de quelques années, et que tous les secteurs d'activités (économique, politique, artistique, religieux, etc.) soient « emportés » dans le même mouvement et en même temps. Les changements profonds s'inscrivent toujours dans la durée, y compris dans le domaine des arts et de la culture.

Il ne faut pas cependant conclure que rien ne s'est passé dans les années 1960. Relativiser ne veut pas dire banaliser. Il y a bien quelque chose de spécifique à cette Révolution dite tranquille, y compris dans le secteur des arts, des lettres, plus largement de la culture et ... des politiques culturelles. D'aucuns ont pu parler des années 1960-1976 comme d'une « deuxième phase de modernisation »<sup>7</sup>. Il est vrai qu'on n'en finit jamais avec la modernisation...

### **Des antécédents.**

La plupart des mouvements qui caractérisent la Révolution tranquille sont la confirmation, irréversible faut-il préciser, de mouvements déjà enclenchés. La question scolaire est un thème récurrent depuis la fin du XIXe siècle, et des réformes importantes sont apportées au début des années 1900 par le gouvernement libéral de Lomer Gouin : création d'écoles techniques, développement de l'enseignement professionnel supérieur, création de l'École des Hautes Études Commerciales. Lors de la campagne de souscription en 1920 pour la construction du nouvel édifice sur la Montagne de l'Université le Montréal, la participation du gouvernement du Québec est la plus importante : 1 million (sur un total de 4 millions). La construction du nouvel édifice de l'université, qu'on qualifie d' « éléphant blanc, énorme » et qui ne sera inauguré qu'en 1943, va nécessiter l'intervention à plusieurs reprises du gouvernement du Québec, y compris lorsque Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale est au pouvoir. On doit aussi à Duplessis la construction (entre 1936 et 1939) du Jardin botanique de Montréal. Au milieu des

<sup>6</sup> Marcel Fournier, L'Entrée dans le Modernité. Science, culture et société au Québec, Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1986.

<sup>7</sup> Guy Bellavance et Marcel Fournier, « Rattrapage et virages : dynamismes culturels et interventions étatiques dans le champ de production des biens culturels », in Gérard Daigle (sous la direction de), Le Québec en jeu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1991, p. 511-545,

années 1950, son gouvernement va aussi, comme on le voit lors de la fameuse commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels ou Commission Tremblay, s'inquiéter des carences du système d'enseignement québécois et de sa trop grande dépendance du clergé.

Dans le domaine plus spécifiquement culturel, sous le gouvernement libéral de L.-A. Taschereau, la création du poste de Secrétaire de la province et la nomination à ce poste, en 1922, d'Athanase David, contribue à accentuer l'engagement du gouvernement provincial dans le domaine des arts : ouverture de l'École des Beaux-Arts (1922), de conservatoires de musique (1943), création de prix littéraires et scientifiques (1922), mise sur pied d'une Commission des monuments historiques (1922), qui se trouve à l'origine de la création du Musée du Québec (1933). Sans oublier l'adoption de l'embryon de législation favorisant le développement de bibliothèques publiques municipales. Même dans le domaine des communications, on ne veut pas laisser tout le champ libre au gouvernement fédéral et on présente, dès 1929, un projet de loi prévoyant la création de Radio-Québec.

L'action reste cependant, principalement dans les années d'après Seconde Guerre Mondiale<sup>8</sup>, plus énergique et continue avec la mise sur pied de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des lettres, sciences et humanités (Commission Massey-Lévesque) et la création en 1957 du Conseil des Arts du Canada.

### « Au diable la tuque et le goupillon ».

La fin des années 1940 et les années 1950 sont le moment d'un véritable renouveau culturel: parution du manifeste le Refus global (1948), entrée en ondes de la chaîne de Radio-Canada à Montréal en 1952, publication de la revue Cité libre (1952), ouverture de maisons d'éditions (L'Hexagone, 1953; Léméac et Éditions de l'Homme, 1957), essor de la poésie (revue Liberté, 1959), mise sur pied de troupes de théâtre (Théâtre du Nouveau-Monde, 1951, etc.) et organisation de lieux de formation en musique (Jeunesses musicales du Canada à Orford, 1951; Faculté de musique de l'Université de Montréal, 1950, etc.). Montréal s'avère le centre de l'art moderne au Canada, avec les Borduas, Pellan et Molinari en peinture et les Vaillancourt, Dinet et Roussil en sculpture.

Si la Révolution tranquille a aujourd'hui quelque chose de mythique, y compris dans les milieux littéraire, artistique et universitaire, c'est qu'elle s'inscrit dans un mouvement-mobilisation auxquels sont associés étroitement, comme une sorte d'avant-garde, artistes, écrivains, journalistes (Le Devoir) et professeurs d'université (le professeur de la Faculté des sciences

---

<sup>8</sup> Il faut noter que CBC, radio d'État, date de 1935, et l'Office national du film (ONF), de 1935.

sociales de l'Université Laval, le père Georges-Henri Lévesque, en tête). Contestation politique et renouveau culturel se conjuguent pour créer, selon l'expression de Gilles Hénault, une « sorte de bouillonnement et d'effervescence »<sup>9</sup> : « C'est le temps que ça change! ».

Parlant de Paul-Émile Borduas, Pierre Vadeboncoeur écrit dans La ligne du risque : « Le Canada français moderne commence avec lui ». Si Paul-Émile Borduas est devenu le héros (mythique) de cette période d'effervescence et de contestation, c'est qu'il est celui qui a su le mieux l'exprimer dans les mots (le manifeste) et l'acte de création ( le groupe des automatistes avec Riopelle, Leduc, etc.) et qui, de son engagement, a pris le plus de risques et en a payé le plein prix : renvoi de l'École du meuble, exil à New York puis à Paris, où il meurt en 1960. « Ne suis-je pas né trop tôt dans un pays trop jeune? », écrivait-il en octobre 1958, à Claude Gauvreau.

### **Georges-Émile Lapalme, notre Malraux québécois.**

Les hommes (et les femmes) passent, les institutions restent. La Révolution tranquille est principalement, pourrait-on dire, la mise sur pied d'institutions publiques : évidemment le ministère de l'Éducation (et la grande réforme du système d'enseignement qui va s'ensuivre) et aussi en 1961, dans le domaine de la culture, du ministère des Affaires culturelles, qui est l'« affaire » de Georges-Émile Lapalme, ancien chef et auteur du programme Pour une politique du Parti libéral du Québec. Son ambition est « d'ouvrir une ère à l'intérieur de laquelle fleurirait notre culture aux sources diverses de nos origines et de nos efforts »<sup>10</sup>.

Homme de culture, le nouveau ministre s'entoure d'intellectuels tels l'historien Guy Frégault et le journaliste Jean-Marc Léger. C'est un petit ministère qui est à l'origine la réunion d'établissements et de services hérités du ministère de la Jeunesse du Secrétariat d'État : peu de personnel, petit budget (moins de 3 millions en 1961-1962). La répartition des dépenses est, pour la première année, la suivante : Administration (194 920\$), Musées et archives (622 960\$), Bibliothèques (384 996\$), Subventions (758 924\$) et Concours artistiques et scientifiques (20 000\$). L'analyse de la liste des organismes subventionnés permet de voir l'étendue du champ d'intervention et aussi la faible cohérence des politiques du ministère : Académie canadienne-française (14 000\$), Association des fanfares amateurs de la province de Québec ( 7000\$), Centre catholique de la radio et de la télévision ( 20 000\$), Festival international du film de Montréal (17 000\$), Jeunesses musicales du Canada (30 000\$), Maison des étudiants canadiens

<sup>9</sup> Gilles Hénault, « Le début des années 60 : un nouveau contexte culturel », in Jean-François Léonard (sous la direction de), Georges-Émile Lapalme, op. cit., p. 167.

<sup>10</sup> Georges-Émile Lapalme, Les Paradis du pouvoir, Mémoires, Montréal, Léméac, 1973, p. 85. Voir Marcel Fournier, « G.-É Lapalme : culture et politique », in Jean-François Léonard (sous la direction de), Georges-Émile Lapalme, Québec, Presses de l'université du Québec, 1988, p. 159-168.

à Paris ( 35 000\$), Musée des Beaux-Arts (50 000\$), Orchestre symphonique de Montréal (5 000\$), Orchestre symphonique de Québec (65 000\$), Vie des arts (11 000\$), Galerie Zanattin (2000\$), Ciné-club Garnier (500\$), Association générale des étudiants de l'Université Laval (1000\$).

Rapidement, le ministère des Affaires culturelles structure ses interventions par la mise sur pied dès la deuxième année de services et organismes distincts : le Service des arts et des lettres, l'Office de la langue française et le Département du Canada français outre-frontière. L'ouverture de ce Département est un événement important car il assure au Québec une présence internationale, intervenant ainsi dans un domaine jalousement gardé par le Gouvernement fédéral. Ce Bureau deviendra la Délégation générale du Québec. Le ministère manifeste son intention d'intervenir plus directement dans le domaine de l'édition et de la distribution du livre et confie à l'économiste Maurice Bouchard la réalisation d'une enquête sur l'édition, le commerce et la diffusion du livre; il crée aussi en 1964 un véritable programme d'aide à la création. Enfin l'une des actions du ministère est, pendant les premières années, l'ouverture à Montréal d'un Musée d'art contemporain dont la direction est confiée à Guy Robert. L'intérêt pour l'art se manifeste également dans la publication d'une série d'ouvrages : La peinture moderne au Canada français de Guy Viau (1964), La Renaissance des métiers d'art au Canada français de L. S. Lamy (1967), la revue Culture vivante, lancée en 1966. L'aide à la diffusion domine donc sur l'aide à la création.

Lapalme donne sa démission en septembre 1964. Il aurait voulu être le Malraux québécois. Fatigué de faire face à des « tracasseries administratives » pour obtenir des fonds, il a l'impression de « perdre son temps » : « Il n'est pas nécessaire, dit-il, d'avoir un ministre dont les pouvoirs sont réduits absolument à zéro ». Son sous-ministre Frégault écrit : « Le ministère, en définitive, n'a rien fait de « révolutionnaire » au cours de ses cinq premières années d'existence. Il a fait ce qu'il a pu avec les moyens qu'il a eus »<sup>11</sup>. Celui-ci reconnaît cependant que ce ministère « pose un jalon sur la voie qui peut conduire à l'instauration d'une politique d'inspiration 'nationale' ».

Lapalme est remplacé par Pierre Laporte, qui avec la publication d'un Livre blanc, va manifester la volonté de doter le Québec d'une politique culturelle et de lui assigner des objectifs nationaux , mais après la défaite des Libéraux en 1966, le document est relégué aux oubliettes. Des « années perdues », dira Guy Frégault : manque de ressources et d'attention du Cabinet des ministres, absence de coordination et de contact avec les milieux artistiques et littéraire, etc. On verra dans les années qui suivent une consolidation des actions fédérales au Québec dans le

---

<sup>11</sup>Guy Frégault, Chronique des années perdues, Montréal. Léméac, 1976, p. 243.

domaine de la culture : renforcement du rôle du Conseil des Arts du Canada, regroupement des musées nationaux, création de la SDICC (aujourd'hui Téléfilm Canada) en 1967 du CRTC en 1968, etc. Le regroupement, sous la responsabilité du Secrétariat d'État, d'organismes culturels sectoriels, fait de son titulaire (qui est, de 1968 à 1973, Gérard Pelletier) un véritable ministre de la Culture sur la scène canadienne. On ne fait donc rien de simple au Canada, surtout lorsqu'il s'agit de culture.

### **Conclusion.**

De notre analyse de la Révolution tranquille et de son impact sur la culture, nous pouvons tirer deux conclusions: primo, les choses ont commencé à « bouger » bien avant les années 1960; secundo, tout n'a pas, avec l'arrivée de l'équipe dite du tonnerre au pouvoir, changé du jour au lendemain. En d'autres mots, ce fut moins « révolutionnaire » qu'on a pu le dire ou laisser croire. Et qui veut faire des acteurs (et actrices) de cette Révolution des héros ou des monstres (qui seraient responsables de tous les problèmes que nous connaissons aujourd'hui) se trompe. Il faut bien connaître cette période charnière de l'histoire contemporaine du Québec pour expliquer ce qui s'est alors passé et aussi pour comprendre ce qui va se passer par la suite.

**Marcel Fournier**, *ex-membre du comité de rédaction de Possibles*, est professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université de Montréal

## L'ÉTAT QUÉBÉCOIS ET LES ORGANISATIONS RELIGIEUSES SOUS LA RÉVOLUTION TRANQUILLE : CONTINUITÉS ET CHANGEMENTS

*Par Lucia Ferretti*

Ce qui reste dans notre mémoire collective lorsqu'on pense à l'Église catholique sous la Révolution tranquille, c'est son effondrement. On se souvient que la pratique religieuse a chuté et que personne n'a obéi au pape quand il a dit qu'il ne fallait pas prendre la pilule. On se souvient aussi des nombreux prêtres qui ont défroqué et de cohortes entières de religieuses et de religieux qui sont sortis de leurs congrégations. Ou encore que les mouvements de jeunes laïcs, comme la JOC ou la JEC, se sont littéralement dépeuplés alors que les syndicats, les associations et les universités se déconfessionnalisait. On se rappelle enfin que l'État a pris une stature plus imposante: création du ministère de l'Éducation et étatisation des hôpitaux et des établissements de services sociaux, entre autres. Et tout cela, qui a été bien visible à l'époque, finit par laisser dans la mémoire collective l'idée que la Révolution tranquille fut un moment de changement majeur non seulement dans le rapport des Québécois à leur culture religieuse traditionnelle, mais aussi dans les relations entre l'Église et l'État.

Or, ce n'est pas le cas. Les transformations dans la culture sont une chose, les bouleversements des relations entre les organisations religieuses et les États en sont une autre. Notre mémoire collective ne sait plus à quel point nos lois, ce mécanisme d'encadrement suprême dans une société, ont continué d'être imprégnées de culture chrétienne. Elle oublie que l'État a conservé avec l'Église catholique et les Églises protestantes des liens vraiment étroits sous la Révolution tranquille. Et elle ignore que de tels liens entre l'État et les organisations religieuses se sont même renforcés avec certaines des confessions non chrétiennes à l'époque, particulièrement avec les institutions juives.

Dans ce court texte, nous définirons plus clairement quelques concepts et nous ferons le point sur les continuités et les changements survenus entre les organisations religieuses et l'État québécois dans les années 1960.

### **I- Un régime d'association**

Les Églises et les États sont des institutions qui bougent lentement et qui essaient de ne pas trop transformer leurs modes de relations. La France fut profondément divisée par la loi de séparation de 1905, et pourtant cela faisait plus de cent ans qu'on débattait de la question dans

ce pays bouleversé par plusieurs révolutions depuis 1789. Autres cas : il a fallu rien de moins que la Première Guerre mondiale et la fin de l'Empire ottoman, ou encore la Révolution russe, ou encore la Deuxième Guerre mondiale et le partage des zones d'influence entre ses vainqueurs pour que les relations Églises/État soient modifiées en profondeur en Turquie, en Union soviétique, puis dans les pays de ce qui fut un temps le bloc communiste. C'est dire l'ampleur et la violence des événements nécessaires à une transformation profonde des relations entre les organisations religieuses et l'État; et se rendre compte que très rares sont les situations historiques de séparation entre ces institutions<sup>12</sup>.

Au Québec, nous vivons plutôt depuis 1851 dans un régime d'association entre l'État et les confessions religieuses. C'est le régime de loin le plus fréquent dans les démocraties occidentales, et c'est celui aussi qui a continué de prévaloir à l'époque de la Révolution tranquille.

Prenons par exemple l'état civil. Dans la France prérévolutionnaire, et cela s'est transmis à la Nouvelle-France, le prêtre était reconnu officier d'état civil. Le baptême, le mariage ou les funérailles à l'église avaient donc aussi valeur d'enregistrement civil des naissances, mariages ou décès. L'État québécois, pendant la Révolution tranquille, n'a fait sur ce point que continuer à suivre les usages anciens<sup>13</sup>.

Du Régime français, le Québec a aussi hérité de tribunaux religieux que la Révolution tranquille n'a pas songé à abolir. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle existe à Québec un tribunal ecclésiastique, depuis le

---

<sup>12</sup> La *séparation* entre les organisations religieuses et l'État est un régime de relations très exceptionnel dans l'histoire. De nos jours, dans tous les pays de l'ancien bloc communiste, de nouvelles configurations d'association se font jour entre les États et les Églises historiquement présentes sur leurs territoires; en France, la séparation est de plus en plus poreuse; et en Turquie, ce régime n'est plus soutenu fermement que par l'armée... En fait, le régime de relations le plus courant dans les pays démocratiques, tant historiquement qu'aujourd'hui, est celui de l'*association*, qui se décline sous une très grande variété de formes. Un troisième régime possible est celui d'*Église établie*, en vigueur dans presque tous les pays musulmans et, parmi les pays chrétiens, en Grande-Bretagne, en Finlande, en Grèce, à Chypre et à Malte. Voir : Dominique Schnapper, avec la collaboration de Christian Bachelier : *Qu'est-ce que la citoyenneté?*, Gallimard, Folio actuel, 2000, 173-197; Anna Echterhoff, «Aperçu des relations entre Église et État dans les nouveaux États membres de l'Union européenne», *Europe Infos*, n° 64, octobre 2004, disponible sur le site de la Commission des Épisopats de la Communauté Européenne, [www.comece.org](http://www.comece.org).

<sup>13</sup> C'est en effet seulement en 1994 que le baptême a été dissocié de l'enregistrement civil de la naissance, d'ailleurs moins pour des raisons idéologiques ou politiques qu'à cause des lacunes constatées, dans certaines confessions, dans la consignation de renseignements utiles pour l'état civil. Par ailleurs si, désormais, l'entrepreneur de pompes funèbres est l'officier d'état civil désigné pour l'enregistrement des décès, ce geste administratif est encore le plus souvent posé à l'église même, en marge de la cérémonie religieuse. Quant au mariage religieux, il produit des effets civils encore en 2010.

XIX<sup>e</sup> siècle il y en a un autre à Montréal. Un tribunal rabbinique siège aussi à Montréal depuis les années 1930<sup>14</sup>.

Enfin, par l'article 93 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* de 1867, le Québec devait maintenir deux systèmes confessionnels publics d'enseignement, tout comme l'Ontario d'ailleurs. C'était une garantie que les Pères de la Confédération voulaient donner à la minorité protestante du Québec, et que, sous la pression des évêques catholiques, ils ont dû concéder aussi à la minorité catholique ontarienne. La confessionnalité des structures éducatives publiques n'a été abolie qu'en 1997, soit bien après la fin de la Révolution tranquille.

Par ailleurs, l'appareil législatif d'un peuple est l'une de ses productions intellectuelles et sociales majeures. Sous ce rapport, l'État de la Révolution tranquille a continué d'assumer la culture nationale, historiquement pétrie de christianisme. La *Loi sur les fabriques*, qui obligeait par exemple les catholiques à payer leur dîme, a été maintenue même si cela faisait déjà bien longtemps qu'elle n'était plus appliquée. Tout comme ont été maintenues la loi qui interdisait le travail le dimanche, journée désormais familiale et sociale plus que religieuse, ainsi que celles qui faisaient de Noël, de Pâques et de plusieurs autres fêtes chrétiennes l'occasion de congés civils.

## II- D'autres continuités

En éducation, ce régime d'association entre l'État québécois et les organisations religieuses s'est même renforcé sous la Révolution tranquille. On le sait, l'éducation a alors fait l'objet d'une sorte de concordat entre les Églises et l'État. Le secteur anglo-protestant était suffisamment puissant et riche pour l'imposer, et il bénéficiait de la protection de l'article 93. L'Église catholique, pour être moins triomphante qu'auparavant, possédait pour sa part suffisamment de ressources humaines et matérielles, suffisamment de crédibilité en matière d'éducation, suffisamment d'appui au sein d'une population qui ne désirait pas laïciser le système scolaire, et même suffisamment de soutien au sein de l'appareil gouvernemental.

---

<sup>14</sup> Anne Saris, «Les tribunaux religieux dans les contextes canadien et québécois», *Revue juridique Thémis* (ressource électronique), 2004. Une des raisons pour lesquelles ces tribunaux religieux ont vécu historiquement en harmonie avec les tribunaux civils québécois, c'est qu'ils acceptent d'eux-mêmes à l'avance que les décisions qu'ils rendent dans les matières matrimoniales et familiales n'auront aucun effet civil. Il y a là une différence de taille avec le projet de certains musulmans d'établir au Québec et au Canada des « tribunaux islamiques » fondés sur une compréhension particulière de la charia, dont ils voudraient faire reconnaître les arrêts par les autorités civiles.

À l'encontre donc des positions du Mouvement laïque de langue française créé en 1961 et même de celles défendues dans le Rapport Parent, qui se prononça en faveur de l'établissement d'un réseau scolaire unique et neutre<sup>15</sup>, Églises chrétiennes et État se sont entendus ainsi : en échange du pouvoir direct que les autorités catholiques et protestantes exerçaient sur le système scolaire et qu'elles consentaient à léguer à l'État, les écoles allaient demeurer confessionnelles de même que toutes les commissions scolaires, par l'entremise des deux comités confessionnels flanquant le nouveau Conseil supérieur de l'éducation et des deux sous-ministres associés de foi catholique et de foi protestante. Les écoles publiques ont conservé aussi leurs noms anciens : combien a-t-on continué de compter d'écoles des Saints-Anges au Québec, et ce n'est qu'un exemple.

Par ailleurs, l'État de la Révolution tranquille, qui fut prodigue, a maintenu et même augmenté son financement aux écoles secondaires privées, qui au Québec, étaient et sont encore presque toutes confessionnelles. Ce financement s'est établi généralement à 60% de ce que recevaient les écoles publiques pour leur fonctionnement<sup>16</sup>.

Enfin, les années 1960 n'ont en rien été une époque de limitation de la présence religieuse au cœur des institutions publiques. Plusieurs religieuses ont continué d'être employées dans les établissements scolaires, hospitaliers et de services sociaux devenus publics; et même si Vatican II les autorisait désormais à se vêtir comme des laïques, celles qui désiraient y porter le costume religieux n'ont jamais été empêchées de le faire. Tous les laïcs qui le voulaient pouvaient arborer des signes religieux dans les établissements publics et d'ailleurs, ils le peuvent encore. La pastorale a continué jusqu'à nos jours d'offrir ses services dans les hôpitaux et les prisons<sup>17</sup>. Aussi, le crucifix à l'Assemblée nationale, la prière avant le début des réunions des conseils municipaux, rien de cela n'a été enlevé au moment de la Révolution tranquille. Avec l'accord quasi unanime de la population, du reste, car en fait la plupart de ces continuités n'ont alors fait l'objet d'aucun enjeu.

### III- Des changements réels, mais mesurés

Tout de même, il y eut quelques changements!

<sup>15</sup> Cette option était inconstitutionnelle, à cause des garanties accordées aux protestants par l'article 93. Il a fallu un amendement constitutionnel, en 1997, pour que la déconfessionnalisation du système scolaire puisse être entreprise.

<sup>16</sup> Commission consultative de l'enseignement privé, *L'école privée et les communautés culturelles et religieuses*, Avis à la ministre de l'Éducation, 1993, 83 p.

<sup>17</sup> À ce propos, notons qu'en France, non seulement ils existent aussi, mais ils sont même payés par l'État, contrairement à ce que nous faisons ici.

On vient d'évoquer l'étatisation de la santé et des services sociaux. À ce sujet, il convient de noter que ce processus s'est effectué de manière très... tranquille, c'est-à-dire dans le respect de la contribution historique des confessions et des Églises<sup>18</sup>. D'une part, la démarche s'est accompagnée du versement d'une compensation financière aux congrégations religieuses pour une partie au moins du travail que les sœurs avaient accompli sans salaire après 1945<sup>19</sup>. Pour tenir compte des dépenses d'entretien consenties souvent pendant plusieurs décennies par leurs propriétaires confessionnels (congrégations religieuses catholiques, associations protestantes ou juives), de nombreux établissements ont par ailleurs été rachetés par l'État, même s'il avait la plupart du temps financé leur construction à l'époque, au moins en partie. Enfin, les noms religieux de la plupart d'entre eux ont été conservés après l'étatisation: encore de nos jours, on parle de l'hôpital Juif ou du pavillon Sainte-Marie du CHRTR par exemple, et pourtant ces établissements comme tous les autres du même genre sont désormais publics.

Un autre changement concerne cette fois l'État fédéral. Il s'agit du vote de la première loi sur le divorce, en 1968<sup>20</sup>. Qu'une loi sur la question ait finalement été votée peut être interprété à juste titre comme un signe de l'affaiblissement de l'Église catholique en ces années<sup>21</sup>. Les Québécois (de toutes confessions) pouvaient désormais divorcer sans avoir à passer par le vote d'une loi privée du Parlement fédéral, une procédure compliquée et très chère. Néanmoins, la loi de 1968 restait profondément marquée par la vision chrétienne de l'union conjugale. Les pressions des Églises protestantes furent en effet si vives contre le fait qu'un seul motif, l'échec du mariage, était prévu dans le projet de loi fédéral, que sa version définitive dut introduire la notion de faute (adultère et cruauté notamment); de plus, rien n'était fait pour faciliter le divorce. Sur ces deux points, il en est d'ailleurs encore de même dans la loi actuelle, qui date de 1985.

---

<sup>18</sup> Pour une étude de cas détaillée, voir Lucia Ferretti, «*C'est à moi que vous l'avez fait*». *Histoire des dominicaines de Trois-Rivières*, Sillery, Septentrion, 2002, 190 p.

<sup>19</sup> Pour être plus exacte, l'État a négocié avec chaque congrégation le nombre d'années, à partir de 1945, pour lesquelles il lui a versé un forfait annuel compensant partiellement la valeur estimée du travail effectué sans salaire à l'époque par chacune des religieuses.

<sup>20</sup> Pour ce qui concerne le contenu des lois sur le divorce : Kristen Douglas, *Le divorce. État du droit au Canada*, révisé le 27 mars 2001. Disponible à l'adresse suivante : <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/CIR/963-f.htm>

<sup>21</sup> Kristen Douglas insiste sur une dimension intéressante de cette question. De 1867 à 1968, aucun gouvernement fédéral n'a osé défier l'Église catholique en faisant voter une loi sur le divorce, un domaine pourtant clairement de compétence fédérale en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867; les provinces anglophones, sauf Terre-Neuve, se sont donc dotées de lois à cet effet, des lois tout à fait inconstitutionnelles qu'Ottawa n'a pas contestées devant les tribunaux. Le divorce pouvait être autorisé s'il était prouvé que l'un des conjoints avait commis contre l'autre une ou plusieurs des « fautes » prévues par ces lois.

#### IV- Le renforcement du régime d'association entre l'État et les organismes juifs<sup>22</sup>

La première école juive a vu le jour à Montréal en 1896. Dans les années 1930, la possibilité que soit créé un troisième réseau confessionnel, juif, d'écoles publiques, avait créé bien des remous au Québec, mais ce sont en réalité les divisions internes à la communauté juive qui en avaient finalement empêché la mise sur pied<sup>23</sup>. Les Juifs continuèrent donc de fréquenter les écoles protestantes. Dans les années 1960, les doigts d'une seule main suffisaient pour compter le nombre d'écoles juives au Québec, et elles étaient toutes privées. Devant la Commission Parent, le Congrès juif canadien plaida, en 1962, en faveur de l'obtention de financement public pour ces écoles, qui étaient selon lui «un rempart nécessaire contre l'assimilation; et essentielles au maintien et à la préservation des valeurs religieuses et culturelles juives». En 1965, le ministère de l'Éducation, nouvellement créé, se rendit à ces arguments : il reconnut cinq écoles juives privées aux fins de financement public. Il estimait que 25% des enfants juifs étaient alors scolarisés dans les écoles juives. Aucun enseignement en français n'y était dispensé. L'année suivante, le financement public fut élargi aux écoles privées de la communauté grecque orthodoxe.

Votée en 1968, la *Loi sur l'enseignement privé* comprenait des articles sur le financement. Au niveau primaire, aucun financement n'était prévu pour les écoles privées qui n'offraient pas de pensionnat. Une exception de taille cependant : les écoles ethniques privées y avaient droit, elles, même sans pensionnat. En effet, le Ministère avait accepté l'argument qu'elles sont nécessaires à la préservation de la culture ethnique et religieuse des enfants. Mais dans le but d'éviter de couper complètement les jeunes de la société québécoise, le Ministère, en contrepartie du financement public consenti, exigea au moins qu'une partie de l'enseignement finisse graduellement par être dispensé en français. Seul le Congrès juif refusa énergiquement, et le Ministère capitula devant cette puissante minorité : les écoles primaires juives obtinrent les subventions sans condition<sup>24</sup>. La loi de 1968 traitait aussi du niveau secondaire. Elle n'imposait aucune condition de francisation en échange du financement des écoles secondaires

---

<sup>22</sup> Pour cette sous-section : *L'école privée et les communautés culturelles et religieuses*, op. cit..

<sup>23</sup> Arlette Corcos, *Montréal, les Juifs et l'école*, Sillery, Septentrion, 1997, 305 p.

<sup>24</sup> Cette situation allait durer jusqu'à l'élection du gouvernement du Parti Québécois, en 1976, qui n'hésita pas à supprimer les subventions aux écoles récalcitrantes; au bout de trois ans, les écoles juives comprirent qu'il fallait se conformer aux exigences du minimum quotidien de minutes d'enseignement en français. Au secondaire, il fallut le vote de la Loi 101, en 1977, pour que de l'enseignement en français soit dispensé dans les écoles secondaires privées des minorités ethno-confessionnelles. Voir : *L'école privée et les communautés culturelles et religieuses*, op. cit

ethniques privées : du coup, autant celles de la communauté juive et que celles des autres groupes ethniques ou confessionnels purent se dispenser de tout effort en ce sens.

Le régime d'association entre l'État québécois et la communauté juive s'est renforcé également dans le domaine des services sociaux. Dans les années 1960, le ministère des Affaires sociales procéda peu à peu, mais fermement, au regroupement des agences sociales par région. On était alors en période d'étatisation de la santé et des services sociaux et le Ministère visait un régime entièrement public. Selon le projet de réforme mis de l'avant par la Loi 65, adoptée à l'automne de 1971, la structure devait être exclusivement territoriale et comprendre des CLSC à l'échelon local, un Centre de services sociaux dans chaque région, le tout chapeauté par un Conseil régional de santé et de services sociaux pour la planification et la coordination générale. Cependant, à Montréal, les anglo-protestants et les juifs refusèrent les dispositions du projet de loi. Il rejetèrent catégoriquement l'idée d'un seul Centre de service social pour la région de Montréal, dont la direction serait revenue forcément à un Québécois francophone vu le poids démographique des francophones. Le gouvernement tenta alors un compromis : la création de départements autonomes juif et anglophone à l'intérieur d'un CSS unique. Ce fut rejeté aussi. Les juifs en particulier exigèrent à la fois le maintien de leur propre réseau séparé et son financement à 100% par les fonds publics. Encore une fois, le gouvernement céda devant cette logique de ségrégation ethno-confessionnelle. À Montréal, et à Montréal seulement, fut alors consacrée la pérennité de la primauté ethnique et religieuse sur les objectifs étatiques d'intégration et d'étatisation. La structure métropolitaine, à partir de 1972, fut donc composée d'un seul Conseil régional de santé et de services sociaux mais de trois organismes pour la distribution des services, le *Jewish Family Social Service Center*, le *Ville Marie Social Service Center* et le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain; ce dernier, en quelque sorte, canadien-français par défaut<sup>25</sup>.

\*\*\*

Au terme de ce bref parcours, quelques conclusions s'imposent.

La Révolution tranquille ne fut pas tranquille pour l'Église catholique. Le concile Vatican II et ses suites donnèrent aux clercs, aux congrégations et aux laïcs croyants un nouvel élan, certes, mais ils les jetèrent aussi dans un réel désarroi, qu'accentua la sécularisation de plusieurs fonctions sociales assumées jusque-là par les organismes religieux. L'encyclique *Humanae Vitae*, par laquelle Rome proscrivit l'utilisation de la contraception artificielle, fut un autre événement

---

<sup>25</sup> Lucia Ferretti, «Les agences sociales à Montréal, 1932-1971», *Études d'histoire religieuse*, 66, 2000, 69-88.

marquant : à partir des années 1960, le fossé s'élargit entre la morale sexuelle de l'Église officielle et les pratiques des Québécois. Cependant, si l'Église catholique a vécu de profondes transformations dans les années 1960, celles-ci épargnèrent dans l'ensemble ses relations avec l'État québécois. Dans la plupart des domaines, le régime d'association ne connut aucun changement, sinon pour se renforcer comme en éducation primaire et secondaire. Et là où l'État prit la relève, par exemple dans la santé et les services sociaux, ce fut en reconnaissant la contribution historique des congrégations religieuses. Par ailleurs, ayant noté l'amointrissement de la capacité de l'Église catholique d'influencer l'opinion québécoise, le gouvernement fédéral a finalement estimé que le coût politique du vote d'une loi sur le divorce n'était plus prohibitif; cela ne modifiait pas en profondeur les liens entre cette Église et l'État fédéral.

C'est lorsqu'il eut à négocier avec les puissantes minorités protestantes et juive que l'État québécois éprouva ses limites. Eût-il désiré instaurer un système d'enseignement public neutre, il en aurait été empêché par l'article 93 de l'AANB, conçu pour les protestants. Du coup, les minorités confessionnelles non protégées par cet article ont pu plus facilement exiger du financement public pour leurs écoles privées<sup>26</sup>. Ce fut le cas d'abord des juifs puis des orthodoxes et, depuis la déconfessionnalisation, des musulmans et des évangélistes, qui bénéficient des privilèges acquis par les groupes anciennement implantés. Or de telles écoles étaient et sont encore beaucoup moins susceptibles que les établissements catholiques et protestants (publics ou privée) de convenir aux élèves de toutes confessions ou bien d'aucune puisque leur projet pédagogique, distinct en partie de celui du Ministère, a toujours expressément et avant tout poursuivi la préservation des groupes confessionnels ou ethnoculturels qu'elles desservent. La loi de 1968 s'est trouvée ainsi à ouvrir la porte à une fragmentation du système scolaire soutenue par l'État qui est unique au Canada et pose des barrières structurelles au partage d'une culture commune par tous les jeunes Québécois.

Il se trouve que pendant la Révolution tranquille, le clivage religieux recoupait le clivage linguistique et en bonne partie aussi le clivage social. Les protestants et les juifs n'étaient pas seulement tels, ils étaient aussi des anglophones et les plus riches des citoyens québécois. Minorités puissantes auxquels l'État québécois, qui se voulait national et non ethnique, s'est heurté. L'État québécois a alors été incapable d'imposer le fait français dans les écoles juives et

---

<sup>26</sup> L'article 93 s'applique aussi à l'Ontario, qui doit maintenir un système d'enseignement public confessionnel pour la minorité catholique. Cependant, les catholiques ontariens, dont une grande partie sont des Canadiens français, n'ont jamais eu une puissance économique et politique comparable à la minorité angloprotestante du Québec. Si bien que les minorités confessionnelles non protégées par l'article 93 n'ont pas pu faire jouer en leur faveur la pression politique : en Ontario, les écoles privées, confessionnelles ou non, ne jouissent pas de financement public. La proportion des élèves qui les fréquentent est de beaucoup inférieure au Québec. Voir « L'école privée », *L'Encyclopédie canadienne*, [www.thecanadianencyclopedia.com](http://www.thecanadianencyclopedia.com).

d'ailleurs, à cette époque, il n'a pas beaucoup essayé. Il a aussi été incapable d'instaurer à Montréal un système unique et non confessionnel de dispensation des services sociaux : comme toujours depuis qu'ils vivent au Québec, les Juifs et les protestants ont les uns comme les autres systématiquement refusé de participer à une structure commune, nationale, et privilégié plutôt la solution des structures confessionnelles et ethnoculturelles<sup>27</sup>. Le repli identitaire, au Québec, n'a jamais été une affaire des Canadiens français; c'est celle des puissantes minorités ethnoconfessionnelles.

Le pouvoir proprement politique de ces minorités s'est trouvé encore accru avec l'élaboration d'un nouvel appareil juridique après 1982. L'entrée en vigueur de la *Charte canadienne des droits*, et plus encore l'élargissement aux groupes du droit à la liberté personnelle de religion que plusieurs jugements de la Cour suprême ont tendu à favoriser ont en effet augmenté les moyens dont ces minorités disposent pour maintenir leur autoségrégation<sup>28</sup>. Les limites de l'État québécois héritées de la Constitution de 1867 se sont accentuées au cours des trente dernières années, elles compromettent sa capacité à faire du Québec une société de tous et chacun plutôt qu'une simple juxtaposition de « communautés » encouragées à exacerber leurs différences, confessionnelles ou autres.

**Lucia Ferretti** est professeure au Département des sciences humaines et au Centre interuniversitaire d'études québécoises à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

---

<sup>27</sup> C'est une constante de notre histoire que cette décision de la minorité anglophone et des minorités confessionnelles anglophones de refuser l'intégration aux structures communes. Un des plus récents concerne le mouvement d'opposition aux fusions municipales, particulièrement puissant dans le West Island de Montréal, qui a conduit aux défusions.

<sup>28</sup> Comprenons-nous bien : il ne s'agit en aucun cas de proposer que le droit fondamental à la liberté *personnelle* de croyance et de religion soit d'une quelconque façon limité. Mais la conjugaison de la puissante politique de certaines minorités confessionnelles et de l'interprétation très multiculturaliste que fait la Cour suprême de la *Charte canadienne des droits* fait en sorte que les murs que dressent autour d'eux-mêmes et de leurs institutions les *groupes* ethnoconfessionnels n'ont jamais été aussi hauts, ce qui constitue un réel défi pour la cohésion sociale et le développement d'une citoyenneté québécoise commune. En même temps, il est paradoxal de constater que certaines décisions de la Cour suprême ont eu pour effet de transformer en profondeur le relatif « équilibre » scolaire auquel on était arrivé au Québec : l'État québécois, si généreux envers les écoles privées et très religieuses de minorités confessionnelles qui toutes ensemble représentaient 4,3% des citoyens québécois au recensement de 2001, ne peut plus à moins de recourir à la clause « nonobstant » financer l'enseignement des traditions catholique et protestantes à l'école publique (or, 83% des Québécois se sont dits catholiques et près de 6% protestants au recensement de 2001).

## LE QUÉBEC : QUELLE LAÏCITÉ?

*Par Nadine Jammal*

La révolution tranquille a marqué, on le sait, les débuts de la laïcisation de la société québécoise. Mais, aujourd’hui, cette révolution a laissé en héritage des débats de société sur la laïcité qui reviennent à l’ordre du jour avec la fameuse question des accommodements religieux. Comment faire le point, aujourd’hui, sur le concept de laïcité, au-delà des polémiques de toutes sortes qui ont divisé récemment la société québécoise? Quelles répercussions sur l’égalité entre les femmes et les hommes les discussions récentes sur la laïcité peuvent-elle avoir dans notre société? Comment, plus profondément, pouvons-nous concilier l’objectif de l’égalité entre hommes et femmes avec un objectif de tolérance et d’accueil envers l’autre, qui est toujours l’image que se font la majorité des immigrants de la société québécoise? Ce sont là quelques questions qui me tiennent tout à fait à cœur et dont je tenterais, bien modestement, de traiter dans cet article. Dans cette perspective, pour éviter les clichés et la myopie que nous, Québécois de toutes origines, pratiquons parfois lorsque nous abordons ce débat, cette tentative de faire le point prendra la forme d’une comparaison France-Québec qui aura pour but de nous aider à nous distancier de ce qui se passe ici en nous informant sur les débats qui ont lieu ailleurs.

### 1. La laïcité en France

Sur les plans sociologique et philosophique, on oppose souvent deux conceptions des liens entre la laïcité, la diversité et le vivre ensemble dans les sociétés modernes : la conception française et la conception québécoise. Ce sont ces deux conceptions dont je vais essayer de donner un aperçu dans cet article et, pour éviter de répéter ce qui a été dit maintes fois auparavant sur plusieurs tribunes, je mettrai l’accent sur les avantages et les inconvénients de chacune d’elles et je tenterai de faire la part des choses en montrant que chacune d’elles peut avoir des effets pervers pour une société qui se veut à la fois accueillante et moderne.

La laïcité en France s’inscrit dans les principes de la révolution française de 1789. Toutefois, elle ne fera l’objet d’une loi qu’à partir de 1905. Cette loi, qui consacre la séparation entre l’Église et l’État, assure à tous les citoyens la liberté de conscience et « garantit le libre exercice des cultes sous réserve de respect de l’ordre public. »<sup>29</sup> La sociologue Yolande Geadah, souligne toutefois

---

<sup>29</sup> Geadah, Yolande, *Accommodements raisonnables ; droit à la différence et non différence des droits*, Montréal, VLB éditeur, 2007, p.35

que ce n'est qu'en 1946 que la laïcité sera inscrite dans la constitution française. Elle affirme également que le sens du terme « laïcité » a changé avec l'histoire de ce pays.

En effet, selon cette auteure, les persécutions religieuses et les divisions internes qui ont marqué l'histoire de la France, ont fait en sorte qu'avec les années, ce pays a adopté ce qu'on pourrait appeler une conception active de la laïcité ou une « laïcité de combat ». Dans cette optique, la constitution actuelle de la France affirme que ce pays est une « République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »<sup>30</sup> Avec le temps, continue Geadah, l'État comme un espace neutre et au dessus de toutes les religions, sera de plus en plus considéré comme la garantie de l'égalité et de la liberté de tous les citoyens français.

## 1.2 La polémique autour du voile en France

Le débat sur la laïcité a été repris récemment en France dans le cadre d'une commission d'enquête publique que l'on a appelé la Commission Stasi, du nom du ministre qui présidait cette même commission.

La commission Stasi remet son rapport en 2004 et se penche, dans ce rapport, sur la problématique des signes religieux à l'école et plus particulièrement sur la question du voile islamique. Selon plusieurs sociologues et philosophes qui se sont attardés récemment aux discussions et aux polémiques soulevées par la commission Stasi, la vision de la laïcité qui est mise de l'avant par la commission découle d'une certaine vision de la République qui, au-delà des groupes qui se posent comme intermédiaires entre les individus et l'État, garantit l'égalité à tous les citoyens français, sans égard à leur religion ou à leur culture d'origine. Cette volonté s'est traduite, récemment, par l'interdiction, dans les écoles du foulard islamique, afin, disait-on, que tous puissent apprendre dans l'égalité et dans la liberté et que l'École constitue un espace neutre, au dessus des religions et des cultures différentes

Toutefois, comme le font d'ailleurs remarquer plusieurs intellectuels de gauche en France, la majorité des politiciens, des sociologues et des intervenants sociaux qui tombent d'accord avec la commission Stasi font paradoxalement partie des milieux les plus conservateurs. Ce sont ces milieux qui défendent le principe de l'égalité et de la laïcité face aux religions et aux cultures des nouveaux arrivants qui, dit-on, refusent de s'intégrer aux valeurs communes à la République française.

---

<sup>30</sup> Idem, p. 35

Au contraire, ceux qui s'opposent aux valeurs de la commission sont souvent les intervenants sociaux et les intellectuels les plus à gauche, plus proches des banlieues où vit la minorité musulmane, qui considèrent qu'une telle conception a tendance à stigmatiser les musulmans, à faire de l'islam un problème et à présenter la nation française comme étant homogène et unie face aux « étrangers ». C'est d'ailleurs dans cet esprit que dans un article paru en 2009 et intitulé « Immigration et identité nationale, une altérité revisitée », le politicologue Audric Vitello, écrit qu'en France tout se passe comme si le sexisme était une spécificité des populations musulmanes et comme si les Français, dans leur ensemble, avaient atteint une fois pour toutes l'égalité entre hommes et femmes et entre tous les citoyens.<sup>31</sup>

Plus profondément, selon Vitello, un des principaux problèmes de la commission Stasi est que, lors de cette commission, il s'est produit un glissement, dans la législation française, entre deux termes qui n'ont pas la même portée et qui peuvent être interprétés de façon tout à fait différente. Ce glissement, dit-il, est celui qui s'est opéré entre le port de signes religieux **ostentatoires** dans les institutions scolaires et le port de signes religieux **ostensibles**, dans ces mêmes institutions.

Afin de démontrer son point de vue, Vitello fait un retour rapide sur l'histoire récente de la notion de laïcité et il affirme qu'en 1989, la société française a élaboré une conception de la laïcité plus ouverte que celle qui a été adoptée récemment par la commission Stasi, conception qui assimilait la laïcité à une neutralité de l'État face aux croyances des élèves. C'est ainsi que l'avis du conseil d'État du 27 novembre 1989, affirmait que la neutralité de l'enseignement devait respecter la liberté de conscience. Dans cet avis, on affirmait cependant plus loin que « cette liberté ne saurait cependant permettre aux élèves d'arborer des signes d'appartenance religieuse qui, par leur nature, par les conditions dans lesquelles ils seraient portés individuellement ou collectivement, ou par leur caractère ostentatoire ou revendicatif, constitueraient un acte de pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande. »<sup>32</sup>.

Or, selon Vitello, le principal problème de la commission Stasi, c'est que une quinzaine d'années plus tard, on en viendra à interdire non pas les signes **ostentatoires** (ou provocateurs) mais bien les signes **ostensibles, ou visibles**, de toute croyance religieuse à l'école. Ce glissement là est très important, nous dit-il, parce qu'au lieu de s'attaquer aux signes religieux qui constituent une menace à la liberté de pensée et à la neutralité religieuse de l'école et des appareils

---

<sup>31</sup> Vitello, André, « Les avatars contemporains de la question laïque, La nation au prisme de l'immigration, entre culture et politique. » dans Dessajan, Séverine, *Immigration et Identité Nationale, une Altérité revisitée*, Paris, Les Éditions de l'Harmattan, 2009, pp. 103-121.

<sup>32</sup> Ibid., p.108

étatiques, on s'attaque plutôt maintenant, dans la société française, à tout signe religieux proprement dit. C'est cette réflexion de Vitello qui m'amènera, dans les paragraphes qui suivent, à me pencher sur les effets pervers de la laïcité telle qu'elle est perçue, actuellement par les tenants de la conception française de la République.

### 1.3 Les effets pervers de la conception française de la laïcité

La défense de porter le voile à l'école part d'un principe louable, à première vue, selon lequel l'école doit constituer un espace neutre, à l'écart des polémiques entre les religions et les cultures, où tous et toutes doivent pouvoir apprendre dans la paix. Dans les faits cependant, selon plusieurs milieux de gauche en France, les musulmans sont les principaux citoyens qui sont visés par cette commission, ce qui a tendance à les mettre à l'écart. De plus, selon ces mêmes milieux de gauche, ceux des musulmans qui sont en désaccord avec cette loi, ont d'ores et déjà réagi lorsqu'ils en avaient les moyens, en envoyant leurs filles dans les écoles privées, musulmanes ou catholiques, où le voile est permis, ou, dans le cas des moins fortunés, en prenant la décision de retirer leurs filles de l'école publique à l'âge de 16 ans.

On prendrait alors le risque d'atteindre exactement le contraire du but visé : au lieu de véritablement intégrer les populations immigrantes et, notamment les musulmans, on en viendrait à les mettre à l'écart et à retarder considérablement leur intégration économique et culturelle à la société française. De plus, on peut aussi en arriver à faire des arabo-musulmans un **problème social**, dans la mesure où, avec le temps, **leur différence seule apparaîtrait comme irréductible**. Comme s'ils étaient les seuls à ne pas pouvoir s'intégrer, et comme si la question des inégalités entre hommes et femmes était une question définitivement réglée chez les Français d'origine.

## 1. Le Québec : vers une laïcité interculturelle?

### 2.1 L'analyse de Jean Beaubérot

La deuxième conception que je veux exposer ici est la conception interculturelle de la laïcité. Et, étonnamment, c'est chez un auteur français, que je l'ai trouvé exprimée de la façon la plus claire. Jean Beaubérot est un sociologue, ancien membre de la commission Stasi, qui a réalisé le projet de s'établir durant un an au Québec pour analyser le type de laïcité et de politique culturelle que l'on y pratique. Comme Vitello, Beaubérot critique lui aussi la conception française actuelle de la laïcité, lorsqu'il met en garde ses lecteurs contre ce qu'il appelle la « religion civile ».

En fait, nous dit Beaubérot dans un ouvrage intitulé *Pour une laïcité interculturelle*<sup>33</sup>, en France, le débat est vieux d'au moins deux siècles et demi : il remonte à Rousseau et à la pensée des lumières. Selon Rousseau, en effet, s'il n'y a plus de religion, le risque suprême est qu'il n'y ait plus de morale, plus de responsabilité collective qui fasse en sorte que chacun et chacune s'efforce de dépasser son intérêt personnel pour se préoccuper du bien commun. Face à ce danger, qui lui semble immense, Rousseau recommande donc de faire du contrat social une nouvelle religion, une religion civique, à laquelle tous les citoyens souscriraient. Il soutient aussi que l'État doit être le représentant de cette nouvelle religion.

Toutefois, selon Jean Beaubérot, le danger avec cette conception de la religion civique, telle que prônée par Rousseau, est que l'on reconnaisse à l'État une autorité suprême et que celui-ci en vienne, dans les républiques modernes, à remplacer la religion. Cette façon de faire, selon Beaubérot, peut constituer un véritable danger pour le pluralisme et la démocratie. En effet, dans toute société pluraliste, les élus devraient pouvoir faire l'objet de critiques de la part de leurs concitoyens et, si l'État, et les valeurs qu'il met de l'avant, sont considérés comme une religion, alors quel espace reste-t-il pour la pensée critique et pour les discussions démocratiques?

Par ailleurs, une fois ce principe admis, on peut légitimement penser que la question, posée par Rousseau il y a deux siècles, reste entière : quel appareil, sinon l'État, pourra garantir aux citoyens d'une même société que leurs droits ne pourront être remis en question par quelques individus ou par les leaders de telle ou telle communauté? Et, plus profondément, quel appareil pourra garantir que le consensus qui rallie les membres d'une même société autour de valeurs communes, telles l'égalité, la liberté et la solidarité, pourra être respecté?

Face à cette question, il n'y a pas de réponse simple. Toutefois, toujours si l'on suit le raisonnement de Jean Beaubérot, il est important de revenir au sens même du mot *démocratie*. La démocratie, c'est le gouvernement par le peuple. À ce moment-là, il ne peut y avoir de valeur suprême, transcendante ou universelle sur lesquelles s'appuierait le consensus entre les différents membres d'une société donnée. Il ne peut y avoir, au sens de Jürgen Habermas, que des **valeurs universalisables**, c'est-à-dire des valeurs non pas absolues, pensées en dehors de tout contexte historique, mais des valeurs que l'on trouve par le biais de la discussion ou du compromis et à propos desquelles les membres d'une société s'entendent de façon temporaire.

---

<sup>33</sup> Beaubérot, Jean, *Une laïcité interculturelle, Le Québec avenir de la France*, Paris, Les Éditions de l'Aube, 2008.

À ce moment également, le sens même du terme *laïcité* devient différent : il ne s'agit plus d'exclure tout signe religieux de l'espace public, au nom d'un consensus abstrait qui serait imposé par la majorité, mais plutôt de faire en sorte que les représentants de l'État, dans l'exercice de leur fonction, ne privilégient pas telle religion au détriment d'une autre.

Selon Beaubérot, c'est vers cette laïcité qu'il qualifie d'interculturelle, basée sur le compromis et l'ouverture à l'autre, que s'engage actuellement la société québécoise. C'est d'ailleurs dans cet esprit que l'auteur parlera de valeurs partagées plutôt que de valeurs communes au Québec, dans la mesure où chaque communauté culturelle, y compris celle des Québécois d'origine, reconnaît qu'il lui faut renoncer à une partie de ses valeurs et de ses traditions, et en conserver d'autres, dans le but de faire partie d'un plus grand tout qui s'appellerait la société québécoise.

Dans cette perspective, on peut conserver certaines valeurs et traditions, y compris des valeurs religieuses, à condition qu'elles ne viennent pas en contradiction avec la convivialité ou avec la volonté générale de vivre ensemble et de dialoguer. Mais il faut alors tourner le dos à la conception républicaine de la laïcité et se baser sur un principe tout à fait différent selon lequel il y a plusieurs éléments acceptables et enrichissants dans les cultures et les traditions des nouveaux arrivants et selon lequel la religion et les croyances des autres ne constituent pas un problème mais une richesse.

## **2.2 Les effets pervers d'une laïcité interculturelle**

La crainte tout à fait légitime de plusieurs Québécois, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, c'est que, s'il n'y a plus de valeurs universelles dans une société, s'il n'y a que des valeurs sur lesquelles on ne s'entend que de façon temporaire, nous devenions tellement ouverts à la différence que les conditions mêmes qui permettent cette ouverture à l'autre et cette tolérance et qui sont garantes de l'égalité et de la liberté, ne soient profondément remises en question. Il y a aussi une autre peur, légitime elle aussi, qui s'assimile à la peur de disparaître, de se fondre dans le grand tout nord-américain, de perdre notre langue, de perdre enfin, ce qui fait que nous sommes un peuple différent par notre culture et notre identité.

En fait, un des effets pervers de la laïcité ouverte c'est le multiculturalisme : la mosaïque des cultures où l'on accepte toutes les différences, où il n'y a plus d'intégration possible entre les différentes communautés et plus de hiérarchie entre les valeurs. Cette façon de poser le problème nous amène à une question essentielle : comment mettre de l'avant une politique d'intégration des immigrants à la culture québécoise si nous ne définissons pas clairement ce en quoi consiste cette culture?

### 2.3 Le Québec, entre catholicisme et modernité

Pour répondre à cette question, je reviendrais à l'analyse de Jean Beaubérot en y ajoutant cependant cette remarque importante : au Québec, nous ne semblons pas tout à fait branchés entre une culture et une identité définies par la religion, d'une part, et une culture et une identité définies par les valeurs propres à la modernité. Nous semblons, en effet, hésiter perpétuellement entre les croyances religieuses qui étaient l'un des aspects essentiels de notre identité il y a environ une cinquantaine d'années et les valeurs d'égalité, de liberté et d'ouverture à l'autre, qui sont des aspects essentiels de notre culture actuelle, comme elles sont d'ailleurs des aspects essentiels de la culture de toute société moderne. Tôt ou tard, il nous faudra cependant choisir de privilégier un ensemble de ces valeurs plutôt que l'autre. Et, pour ma part, en tant que Québécoise non pas de vieille souche mais bien « de jeune pousse », je choisirais résolument les principes d'égalité, de liberté et d'ouverture, avec la conviction profonde que, contrairement à ce que l'on entend trop souvent dans les médias actuels, cela peut se faire sans renoncer à notre langue et à notre identité en tant que peuple.

Plus profondément, selon moi la liberté, l'égalité et l'ouverture à l'autre sont les conditions même sans lesquelles le dialogue ne pourrait pas continuer et sans lesquelles ces valeurs partagées, dont parle Beaubérot, ne pourraient pas être définies. Car c'est au nom même de l'égalité, et plus spécifiquement de l'égalité entre les cultures, et de la liberté, principe qui englobe, notamment, la liberté de religion, que l'on peut défendre le droit à la différence religieuse et culturelle. De plus, c'est sur la base de l'égalité et de la liberté, et j'englobe aussi dans ces principes celui de l'égalité entre hommes et femmes, que nous pouvons garantir aux populations immigrantes, et plus précisément aux femmes de cette population, que leurs droits seront respectés dans ce pays.

Ce sont donc ces conditions sur lesquelles nous devons nous baser pour faire la différence entre, d'une part, ce qui relève de la **reconnaissance**, chère à Charles Taylor, des différentes cultures qui composent notre société et, d'autre part, ce que nous considérons comme inacceptable dans ces cultures ou comme pouvant porter atteinte aux droits fondamentaux de la personne. Dans cette optique, d'après moi, ce n'est pas au voile de tête dans les écoles ou dans les hôpitaux qu'il faudrait s'attaquer, mais à des atteintes beaucoup plus profondes à l'égalité : soit au mariage forcé, à l'excision, surtout si elle est pratiquée dans des hôpitaux québécois, à l'exécution des femmes lorsqu'il est question de l'« honneur » familial, au voile intégral et à tout ce qui menace véritablement l'égalité des hommes et des femmes au Québec, qu'ils soient immigrants ou Québécois d'origine.

Toutefois, ceci implique un dialogue ouvert, dans notre société, entre les Québécois qui sont nés ailleurs et ceux qui sont nés ici. Avec ce dialogue, nous nous rendrons probablement rapidement compte que les sociétés occidentales n'ont pas le monopole de la liberté et de l'égalité, ni même du féminisme. Nous nous rendrons aussi compte qu'il y a des collectivités partout dans le monde, et en particulier des collectivités composées de femmes, qui luttent aussi pour ces valeurs et nous rendrons aussi compte que plusieurs femmes immigrantes et musulmanes sont aussi des féministes. Nous pourrions alors faire des alliances avec plusieurs de ces femmes immigrantes pour empêcher qu'il n'y ait des menaces à ces valeurs partagées que constituent l'égalité des droits et la liberté individuelle.

Selon Beaubérot, il faut prendre le risque de l'interculturalisme, si nous voulons que nos sociétés continuent à être démocratiques. Il faut alors accepter le conflit, et les compromis qui en découlent, comme une des conditions essentielles d'une société en mouvement. J'ajouterais qu'il nous faudra aussi être vigilants et vouloir à tout prix conserver ces valeurs partagées d'égalité et de liberté, sans pour cela nous considérer comme étant à l'abri des erreurs parce que nous aurions, une fois pour toutes, atteint la vérité.

**Nadine Jammal** est membre du comité de rédaction de *Possibles* et chargée de cours au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais

## SECTION II: POÉSIE ET FICTION

### **Les voleurs d'âmes**

*Juba Masensen*

### **Si vert**

*Christine Archambault*

### **Les astres incompris**

*Vincent Laliberté*

### **Impressions non diagnostiques : L'amour au temps du narcissisme**

*Ouanessa Younsi*

## LES VOLEURS D'ÂMES

À quelques années de ma mort, je me souviendrai que je n'ai pas fait grande chose. J'ai été berger pendant un temps, mécanicien pendant l'autre temps, bûcheron encore un temps, coffreur et maçon durant quelques temps, éboueur sans temps, chômeur beaucoup de temps, et un vaurien pendant longtemps.

C'est vrai que je n'ai rien foutu durant ma vie. Je n'ai pas pu aimer, je ne faisais pas du mal mais je ne connaissais pas le bien, je déambulais comme un chien, j'errais comme un fou, je regardais les gens sans âme et je mangeais dans la poubelle.

Tous les soirs dans ma poche de parka ANP une bouteille de vin pleine, dans un sac quelques bières, un camembert puant, un paquet de cigarettes Afras et un bout de carton pour les ivresses.

Pour les gens de bonne éducation je passerais pour un attardé mental, un clochard ou un ivrogne. Mais je vous dirai tous mes chagrins dans cette confession.

Au début de mes jours sur cette terre, je croyais que chaque individu aurait sa destinée en main. Mais en réalité c'est le contraire qui se passe. On m'a volé mon âme.

Que vous, chers lecteurs et chères lectrices, soyez mon seul et unique juge dont j'accepterai la sentence.

J'ai été à l'école pendant mon enfance, en élève studieux qui voulait, avec sa curiosité, devenir médecin ou pilote. Je ne vous raconterai pas les supplices que j'ai subis, mais juste une goutte du sceau géant.

Venant d'une montagne sacrée, respectant les gens et leurs pensées comme mes parents me l'avaient appris, je ne me doutais pas qu'au coin d'une salle pédagogique je serais jeté sans un regard de cet instituteur sans âme. Je m'en souviens comme si c'était cet instant. Il m'a demandé si Dieu existe et j'ai répondu que je ne sais pas. Il s'est mis en colère et a pris un bâton bien taillé dans un grenadier de la cour de l'école. Ensuite, il m'a ordonné de lui donner mes mains si frêles en cet hiver rude de l'année 78. Je ne pouvais pas dire non parce que c'était mon maître. Quarante cinq coups et je voyais mes mains ensanglantées sans les sentir. Dans ma dignité de montagnard, j'ai résisté à la douleur extrême que même ce Dieu que je ne connaissais pas ne pouvait décrire dans ses livres sacrés. Mon corps a résisté mais mon âme s'est effritée en mille morceaux et s'est désintégré et fluidifiée pour pouvoir passer en larmes à

travers mes yeux. Ces larmes dont la supplication était si apparente, personne parmi les élèves ne voulait les voir.

Au bout de quelques minutes, le bourreau revint de sa colère et j'ai cru à la délivrance. Mais hélas, son côté diabolique reprenait ses forces sur mes fesses qui à ce jour en gardent encore les séquelles. J'ai résisté encore aux deux cents coups sans crier gare. Ma dignité était plus forte que la folie meurtrière de cet homme que tous les gens considéraient comme un érudit du savoir. Que pouvait faire un garçon de sept ans contre toute torture normalisée par la société ?

Le pire, après ces blessures profondes du corps et de l'âme, est que cet homme au savoir m'a lancé à la figure que je suis un chien. Un chien aurait-il donné ses pattes ou aurait-il gardé le silence et souffert ? Non, il aurait mordu aux couilles.

Cela dit en passant. J'ai repris les bancs d'école et les supplices quotidiens avec. J'ai réussi malgré tout à sauter en classe supérieure où la méthode pédagogique était inchangée. Je ne savais pas d'ailleurs comment j'ai pu le faire.

Au bout de trois années de torture, j'avais enfin une institutrice très belle à regarder et à écouter. Elle avait su déceler en moi son génie de la classe. J'avais en cette année l'affection, la douceur et le respect. Cela n'a pas duré plus d'une année.

De classe en classe je sautais et j'avais obtenu mon baccalauréat. Mon âme a été violentée et je ne savais pas quoi faire de ce corps. Des années à l'université, je n'ai retenu que les discours religieux dispensés dans des travaux dirigés pourtant par des sciences exactes. Je voyais des filles voilées, des hommes barbus et à quelques mètres, j'entendais des sons assourdissants de bombes et des armes automatiques.

A la fin du cursus, je n'avais ni copine, ni amie sauf quelques fous comme moi. Le diplôme en poche, je déposais des demandes d'emploi là où je passais. La réponse a été toujours la même que vous tous, chers lecteurs et chères lectrices, avez reçue un jour de votre vie. « Nous avons le regret de vous faire savoir » ou « de vous annoncer » (c'est selon le style) que le poste que vous avez demandé a été pourvu.

Las de tout et sans désir de me voir pilote ou médecin, j'ai décidé de me donner un temps de repos en ne parlant qu'à moi-même. Mes amis, les anciens et mes parents ont cru à ma folie et ont fait savoir publiquement que je suis possédé. Un exorciste a été invité chez moi,

dans ma chambre, pour me faire une thérapie religieuse. En le voyant, je l'ai assommé avec un coup de tête et je me suis enfui de chez moi pour ne plus revenir.

Un jour, j'ai essayé de reprendre mes forces mais c'était déjà trop tard. Je n'avais plus de souffle car les voleurs d'âmes ont pris la mienne.

**Juba Masensen**

**SI VERT**

Je viens, sur ton front brûlant  
 Déposer un baiser frisquet  
 Je répands dans tes poumons canicule  
 Le parfum de la terre humide

Je suis septembre couleur d'ambre  
 Laisse-toi troubler par ma lumière  
 Reflet doré qui danse  
 Au-dessus des lacs bleutés

Je viens te dépouiller  
 Je viens blanchir ton hâle  
 Pour le sommeil abyssal  
 De l'hivernage

Doucement te dévêtir  
 Enlever un à un tes voiles de verdure  
 Promesse de fourrure  
 Je te vêtirai de couleurs chatoyantes  
 Et d'humeurs larmoyantes  
 Le temps d'un souffle tiède

Laisse-moi te contempler, nue  
 Fragile et frissonnante  
 Je viens te dépouiller  
 Non pour embaumer tes verdeurs  
 Ou t'allonger dans le froid cercueil

Je viens te dénuder  
 Pour te faire reposer  
 Que tu reprennes forces vives  
 Toi, l'ivre de soleil

Mon pays vert,  
 Au-delà de mon antre  
 Je le laisserai hiverner  
 Puisque mon pays si jeune, il renaît à  
 chaque été

**Christine Archambault** est scénariste et traductrice spécialisée en adaptation cinématographique. Ses nouvelles sont parues dans le journal *Cité-Nouvelles* et la revue *Biscuit chinois*. Elle écrit aussi des chansons et de la poésie.

## LES ASTRES INCOMPRIS

La réputation de Ranbran n'était plus à faire dans le village de Naitev. En plus d'avoir épousé il y a peu de temps Marianne, sans aucun doute la plus belle de la région, il tirait plus de récoltes de sa terre, la plus vaste et la mieux entretenue, que quelques voisins réunis. Flanqué d'un énorme sourire qu'il distribuait volontiers à tous, Ranbran pavanait le dimanche matin en compagnie de Marianne à la messe, paré de beaux vêtements semblables à ceux de quelques commerçants prospères parfois de passage dans le village.

Ce soir-là, Ranbran allait rejoindre à la taverne un vieil ami du nom de Gibère. Leurs chemins s'étaient séparés plusieurs années auparavant. Ils passèrent leurs jeunes années ensemble, jusqu'au moment où le père de Gibère, déjà l'homme le plus riche du village, acquit une forte somme d'argent par la vente de son écurie composée de pur-sang et déménagea avec sa famille en ville. C'est à cette même époque que le père de Ranbran aida son jeune homme à mettre la main sur une des terres les plus luxuriantes de la contrée.

Ranbran sauta de sa selle d'un bond athlétique que seuls les cavaliers les mieux entraînés parvenaient à maîtriser, sous le regard d'une paysanne qui poursuivait sa route sans trop y porter attention. Il jeta un regard pensif à la Lune, sachant dans son for intérieur que sa compagnie eut été préférable, à fumer sa pipe sur son banc de pierre posté à l'arrière de sa maison. Sans exactement savoir pourquoi, la lettre enthousiaste que lui avait fait parvenir Gibère soulignant son passage dans le village ne suscita pas en lui beaucoup de joie. Et même ce matin, lorsque son ami Pierre lui proposa une randonnée à cheval, il considéra sérieusement l'option de faire faux bon au visiteur impromptu.

Arrivé soigneusement quelque peu en retard au rendez-vous, afin de montrer à Gibère qu'il était en vérité un homme occupé, il s'étonna de trouver vacante la table un peu en retrait près du foyer, où quelques bûches se consumaient doucement, un temps le lieu de prédilection des deux jeunes loups. Ranbran s'installa avec un boc de bière, réchauffé par la douce chaleur irradiant des braises, mais peinait à se sentir confortable en raison d'un malaise au ventre qui le tenaillait depuis peu, probablement dû à la volaille dont il s'était régalé aujourd'hui. Bien calé dans son banc, il se surprit à souhaiter secrètement que Gibère n'ait pu se rendre à leur rendez-vous. Peut-être celui-ci l'aurait-il tout simplement oublié, ce qui aurait l'avantage de lui donner un prétexte pour paraître insulté et de ne pas désirer remettre l'événement. Après tout, on oublie sincèrement que les rendez-vous qu'il nous fait sincèrement plaisir d'oublier, se dit Ranbran, la main droite caressant sa barbe et le regard perdu en direction des légères flammes virevoltantes du foyer. D'un autre côté, la perspective de faire partie d'un rendez-vous digne

d'être oublié se mit à lui déplaire, et il se dit que par malchance, un grave malheur pourrait avoir frappé Gibère. Prenant une mine affligée, il se dit que lui, son vieil ami d'antan pourrait alors accomplir la noble tâche de se rendre à la cité prononcer un discours élogieux sur... Ses pensées cédèrent le pas à la réalité alors que la porte de la taverne s'ouvrit brusquement et que Gibère entra en scène un sourire aux lèvres encore plus large que celui, quoique déjà imposant, de Ranbran le dimanche matin. Un vif coup d'œil au foyer le découragea de l'utiliser comme ultime méthode de fuite possible.

- Ranbran, mon vieil ami ! prononça avec véhémence Gibère en lui tendant la main, muni d'un nouvel accent peu naturel qu'il avait sans doute acquis en ville. Ranbran rassembla son énergie, le salua et lui serra la main avec un entrain similaire. Maintenant campé sur le siège en face de Ranbran, Gibère tira de son manteau une pipe faite d'un beau matériel vert que Ranbran ne connaissait pas, ainsi qu'une petite poche contenant du tabac.

- Comme il fait bon de te revoir ! Tu m'accompagnes Ranbran ?

Ranbran eut un mouvement de la main gauche vers l'endroit où était gardée sa pipe en bois dans son manteau, puis eut un mouvement de recul et spontanément dit :

- Je travaille la terre plus rapidement lorsque je n'ai pas cette boucane dans le corps, alors j'ai naturellement cessé cette habitude.

- Ah bon, répondit Gibère avec un sourire à peine perceptible que Ranbran ne parvenait pas à interpréter, mais qui ne lui plaisait guère. Il y a plusieurs années que nous ne nous sommes pas vu mon cher ami, que deviens-tu ?

Ranbran, bien que quelque peu méfiant, avait tout de même hâte que cette question soit lancée. Aucun détail de sa haute discipline de vie ne fut laissé de côté, qui débutait par son lever tous les matins peu de temps avant le coq qu'il allait lui-même sortir du sommeil, puis par son travail qu'il accomplissait avec une rare intensité, alors que tous se réveillaient à peine. Cette discipline spartiate lui avait permis de rapidement cumuler un bon profit et de prendre en charge un commerce entre différents villages. Il laissa quelques secondes de silence suite à l'annonce de son mariage avec Marianne, sachant très bien l'amour que Gibère avait jadis porté pour elle, prenant soin de lui parler de ses mains encore douces qui n'avaient pas à subir l'aigreur du travail.

Ranbran reprit son souffle après avoir discouru longuement et regarda nerveusement son vieil ami, qui fumait tranquillement sa pipe avec un air dangereusement calme.

- Très intéressant Ranbran, je vois que tu travailles beaucoup, lui dit Gibère avec une légère insistance sur le mot « travailles », qui n'échappa point à son interlocuteur.

Gibère déposa sa pipe sur la table, prit une gorgée de bière puis une bonne respiration, et on eût ensuite dit que des digues venaient de s'ouvrir sur des flots de propos qui déferlèrent sur Ranbran. Il avait passé quelques années à l'université à la suite de son départ de Naitev, étudiant jour et nuit afin de bien comprendre les grands esprits de ce monde. L'érudit prit un long moment pour partager l'essentiel de la pensée de chacun à son camarade. Alors même que l'évocation de ce lieu mythique et des incompréhensibles idées de ces penseurs provoquaient une forte impression sur Ranbran, Gibère ajouta que malgré sa réussite indéniable, il avait laissé tomber ce lieu d'étude qui étouffait maintenant ses aspirations créatrices. Des pièces de théâtre émergèrent de sa plume, et c'est dans ces circonstances qu'une histoire d'amour passionnée s'enflamma entre lui et une actrice bien connue, qui jouait à ce moment-là le rôle de Juliette dans le classique de Shakespeare. Leur échange épistolaire était d'une telle richesse que Gibère songeait déjà à le publier, bien que, admit-il, le génie littéraire de sa dulcinée fut si grand qu'il craignait qu'il ne porte ombrage à ses lettres en comparaison ternes et ordinaires. Puis, après avoir discuté longuement de ces échanges dans leurs moindres détails, il prit une pose théâtrale et expliqua qu'un drame terrible avait réduit son âme en cendre. Ranbran était alors de plus en plus concentré sur les douleurs épouvantables qui lui rongeaient le ventre. La seule explication qu'il était en mesure d'imaginer pour les expliquer était que l'âme même de cette volaille se vengeait de lui. Il tendit néanmoins l'oreille avec un regain d'intérêt à l'annonce du drame terrible. Juliette dut se résigner à quitter Gibère, l'homme de sa vie, lorsqu'elle apprit que celui-ci entretenait une liaison secrète avec une autre actrice de la troupe. Roméo consacrait maintenant sa vie à regagner le cœur de sa tendre bien-aimée, elle qui se laissait désormais dépérir en raison de sa grande peine de devoir se tenir loin de lui afin de préserver sa dignité.

Ranbran, les deux mains sur le ventre et pratiquement plié en deux, répondit avec précaution, de peur de blesser son ami :

- Ce que tu racontes est passionnant, mais par malheur j'ai dû manger quelque chose d'avarié aujourd'hui qui me cause d'horribles crampes. Il faudra se reprendre dès que tu repasseras au village.

- Ce sont des choses qui arrivent. Mais attend un peu, je voulais que tu me donnes ton avis sur ma toute dernière pièce que j'ai écrite, tu es d'ailleurs l'un des personnages, dit Gibère en retirant de son manteau un volumineux texte qu'il déposa devant son ami. Tout en lisant le titre de la pièce : « Les temps révolus », Ranbran, blême et visiblement peu enjoué, alla d'un geste instinctif chercher sa pipe de bois et l'approcha de sa bouche quand il réalisa l'erreur à travers le rictus sur le visage de Gibère. Après un long silence, Gibère accosta le propriétaire de la taverne qui passait à côté d'eux et lui donna quelques pièces en lui disant :

-C'est pour nous deux et garde le reste.

\*\*\*

Après s'être assuré que « Les temps révolus » étaient bien mis en scène par les grenouilles et autres occupants d'un étang sur le bord de son chemin, Ranbran se traina jusque chez lui tenant son cheval par la bride, indigne de le chevaucher. Ses pensées étaient embrouillées et sombres. Certes il n'avait même pas bu la moitié de son boc, mais la bière combinée avec le poulet vengeur dont il ne s'approcherait plus étaient sans aucun doute les causes de cet état d'âme. Peut-être aussi avait-il cessé d'être reconnaissant envers l'Éternel, ne manquant pas une occasion pour échapper de délicieuses blagues au sujet du curé, dont l'une d'elles le fit ricaner brièvement. Il se rembrunit aussitôt en songeant aux propos peu élogieux que Gibère rapporterait à son sujet aux habitants de la ville.

Il entra péniblement dans sa maison et s'étendit directement sur son grand fauteuil. Les douleurs lancinantes émanant de son ventre, un peu amoindries le temps de la marche, étaient revenues de plus belle. Il émit des gémissements plaintifs jusqu'à ce que sa femme vienne le voir avec un breuvage chaud. Le sirotant doucement, Renbran s'esclaffa :

- La volaille que tu as préparée aujourd'hui me broie maintenant les entrailles!

- Pourtant, j'en ai mangé aussi et je me porte très bien, lui répondit Marianne.

Ranbran ne voyait vraiment pas où elle voulait en venir avec cet argument. Il reprit sa plainte afin de lui prouver son point.

- Et puis, comment ça s'est passé avec Gibère ?

- Ah! Je ne sais pas trop. Il a l'air de bien aller.

- De quoi avez-vous parlé ?

- Bien... il m'a parlé d'université, de théâtre, de princesse et de trahison. Mais je ne pouvais l'écouter en raison des douleurs. Il a dû me trouver fort ennuyeux. Je doute que monsieur le grand prince daigne venir me faire l'honneur de passer me voir.

- Cela n'a pas l'air d'avoir été un si bel échange. Tu es en colère après lui ?

- Comment ? Pourquoi? Ah puis oui, damné soit-il! Comment osa-t-il me faire l'insulte ultime de payer pour nous deux?

- C'est bien ce détail qui t'a dérangé à ce point?

- Ces histoires étaient insupportables! L'immolation eût été préférable à cette scène invivable.

- Toi, mourir pour ça? Dit-elle d'un ton habilement choisi pour attiser sa fierté.

Se levant de son fauteuil de manière emportée, ne souffrant soudainement plus, il proféra le poing brandi :

- Tu as raison, j'aurais dû dans un élan aussi imprévisible que brutal le provoquer en duel et lui donner l'honneur d'une fin tragique!

Marianne hésita un peu avant d'ajouter ce qui lui brûlait les lèvres, mais sentait bien que c'était exactement le bon moment, une fissure ayant été faite dans l'épaisse cuirasse de son nouveau mari, qui se refermerait peut-être pour longtemps encore.

- Tu sais, nous nous sentons parfois de la même manière que celle dont tu t'es senti avec Gibère lorsque c'est toi qui parles Ranbran.

Ranbran se renfrogna immédiatement et, se disant que c'était après tout normal dans son cas à elle, puisqu'il s'agissait d'une femme, lui répondit :

- Ça ne vaut que pour toi, tu ne peux pas parler pour les autres.

- Tu en es sûr? C'est vrai que je ressens parfois cela aussi, mais ce matin à la messe, lorsque tu as dit à Pierre que tu ne pouvais pas aller faire du cheval avec lui et Albert puisque tu

rencontrais quelqu'un d'important, Albert à fait un grand sourire dès que tu as eu le dos tourné et Pierre lui a fait un clin d'œil.

Cet improbable clin d'œil était la goutte qui fit déborder le vase et Ranbran, désarçonné, chercha du regard un appui dans la pièce, mais en vain.

- Cela en est trop, vous êtes tous ligués contre moi, dit Ranbran en se levant et en sortant de la maison par la porte de derrière.

Sur son banc de pierre à l'extérieur, il sortit sa pipe de bois, sa poche de tabac, et fuma pour remettre de l'ordre dans ses idées. Il regarda la Lune et lui dit :

- Toi et moi, nous sommes pareils, nous sommes des astres incompris.

La lune, indifférente, poursuivit son inlassable route.

*Né en 1983 à Sherbrooke, **Vincent Laliberté** est étudiant en médecine à l'Université Laval et rédige présentement un mémoire de maîtrise en sociologie portant sur la découverte des médicaments.*

## IMPRESSIONS NON DIAGNOSTIQUES : L'AMOUR AU TEMPS DU NARCISSISME<sup>1</sup>

« Aimer un étranger comme soi-même  
implique comme contre-partie:  
s'aimer soi-même comme un étranger. »  
- Simone Weil,  
extrait de *La pesanteur et la grâce*

« L'amour abstrait de l'humanité  
est presque toujours de l'égoïsme. »  
- Dostoïevski, extrait de *L'Idiot*

Au fil de ma formation, alors que j'apprenais le langage inévitable de la folie, ses expressions propres, ses hyperboles et surtout, ses inconséquences, on m'inculqua le plus souvent que le suicide était l'apanage de la maladie mentale. Les pendus étaient des fous; les intoxiqués, des désespérés qui osaient finalement une action. Chaque balle, chaque trou profond et béat dans l'âme humaine, s'avéraient ainsi réduits à un dérèglement au mieux neurobiologique, au pire psychique, et parfois les deux simultanément. Pourtant persistait en moi une conviction toute autre, intime, profonde, éminemment liée à l'existence et à ses moments graves de désespérance, quand même nos proches trébuchent. De fait, je demeurais persuadée, et le suis encore, que le geste suicidaire émerge *également* d'un monde qui nous est largement inconnu, du mystère de la vie et donc de la mort, d'une impulsivité foudroyante qui nous amène à tout jouer à la roulette russe, d'un seul coup de géhenne. Faut-il absolument des raisons précises pour mourir, autres que cet isolement qui nous accable tous, ou ce sourire narquois d'un passant dans la rue qui fait déborder les vases de cœurs déjà inondés?

J'ai évidemment rencontré beaucoup de patients qui confirmèrent cette propension de mon âme à croire en d'autres âmes. D'autres l'infirmèrent plutôt, accumulant les tentatives de suicide comme des contraventions de stationnement: trop parkés dans la vie pour y rester à mort, et à la mauvaise place. Certains se suicidaient dans un état de psychose, afin d'échapper à de prétendus persécuteurs, à la GRC, aux extra-terrestres, au diable ou au mauvais œil. La dopamine travaillait fort. Très fort. Et il fallait assurément prescrire des antipsychotiques. Mais je me rappelle un homme fier comme un coq, paré comme un paon, qui avait choisi la mort sans

---

<sup>1</sup> Ce récit constitue une œuvre de fiction. Si certains détails s'appuient sur des faits vécus, la majorité du texte relève de la création littéraire et de l'imaginaire. Un souci extrême a été apporté au respect du principe de confidentialité. Le nom du personnage est évidemment fictif.

réellement savoir pourquoi. Contre toute attente, il fut rescapé de celle-ci, sauvé du coma, survivant à la grande guerre mondiale, celle que nous menons toutes et tous, un peu vainement osons l'admettre, contre l'entêtée faucheuse qui nous hache l'existence.

Le transfert de notre futur patient, un certain Gilles selon l'infirmière chef, nous avait été annoncé en après-midi. L'histoire ressemblait à s'y méprendre à tant d'autres, comme une fable du désespoir ressassée de siècle en siècle et s'échouant au bord du nôtre. Ce récit incessamment retranscrit se révélait néanmoins inévitablement déformé, tel un conte soumis à la tradition orale dont l'on perd quelques bribes pour mieux en ajouter des nouvelles. Désespoir permanent et éternellement revisité, ressemblant à la différence, investi d'une unicité déjà inédite. Tout patient donne la mesure du monde, comme le soleil perçant le ciel chaque matin, mais d'une lumière déjà nouvelle, soumise à un regard déjà changeant. Saisir l'homme, c'était pour le médecin que je tentais d'être, écrire à l'encre tendre sur une mer fugitive.

Ainsi cet homme colorait-il le désespoir universel de sa teinte toute singulière, noir grisonnant avec l'âge et les rides au cœur. Une histoire banale et exceptionnelle toute à la fois: Gilles avait perdu son poste de directeur informatique au plus grave de la crise économique, et perdu du même coup une large part de son orgueil, ce véritable employeur de nos existences. Sa femme avait auparavant demandé le divorce. Il avait donc accumulé les gouttes qui font déborder les vies. J'avoue toutefois ne pas avoir clairement compris les causes exactes de ce divorce au fil de nos entrevues pourtant nombreuses. Chose certaine, il ne s'en était jamais réellement remis. J'imagine que dans la mesure où l'on n'a pas traversé l'œil d'un ouragan, les raisons précises de celui-ci importent peu. Il s'agit de se battre, contre les souvenirs, contre la mémoire, contre ce qui nous assaille sans relâche, au centre d'une tempête dont on ne comprend que les gifles venteuses. Je saisis à tout le moins que cette séparation disait davantage par ses silences et son apparente étrangeté que par toutes les vaines rationalisations du monde. Et je renonçai donc moi aussi à interpréter un événement somme toute presque normal, alors que nous vivons dans une époque où les fossés foisonnent bien davantage que les ponts. Néanmoins, puisqu'il faut bien faire son métier, je m'attelai à réaliser (ce qui était plutôt aisé) combien cette rupture était toujours vive, plaie non cicatrisée et encore saignante jusque dans mon bureau.

C'est donc dans le terreau fertile du vide, tant affectif que professionnel, que le désespoir germa progressivement. Gilles eut-il pu pleurer qu'il aurait créé un océan et séparé les eaux entre ses yeux, mais il n'était qu'aridité, sécheresse, famine, disette, hors des pluies qui constituent déjà une forme de vie. Du moins est-ce ainsi qu'il me raconta son histoire, avec l'inévitable lunette subjective d'un homme narrant son existence comme l'épisode d'un

téléroman. Il m'expliqua ensuite comment une fleur, déjà morte en réalité et croissant vers le bas, avait poussé à travers l'épais pergélisol. Cette fleur frileuse, c'était l'idée du suicide, l'anéantissement de soi, alors qu'on se sent déjà si petit, si inutile et risible. Le plan était simple, presque trop: avaler des comprimés et de l'alcool pour dormir, voire mourir. Le moment était plus complexe. Il fallait un symbole pour un geste qui n'enfante que du néant. Il choisit de façon aléatoire la date d'anniversaire de sa soeur, ce qui démontre qu'il n'y a pas de hasard lorsqu'un homme décide de porter la main et le monde contre soi. Mais on se soumet rarement à ses dates, les résolutions du nouvel an l'ont toujours illustré. La date fut donc repoussée et n'eut aucune signification surplombante. Quel paradoxe de tant vouloir donner du sens à ce qui semble à prime abord tellement absurde! La Shoah n'avait pas de sens transcendant. À plus petite échelle, je décidai arbitrairement que le suicide de Gilles ne pouvait en avoir non plus.

Le moyen était établi, la date importait finalement peu, mais il restait un obstacle de taille: les enfants. Trois. Enfants enfants. Parfaits enfants. Innocents enfants. Gilles me les décrivit en détails: trois grains de beauté sur la tête de l'Amérique, des rires de cristal vibrant comme tous les champs du monde, des cheveux tels des tournesols, une habileté sans précédent à jongler avec des oranges et à créer un imaginaire pour le chanter. Je n'ai pas vraiment noté leurs noms, puisque je les appelais directement par leurs âmes. Il est fascinant d'avoir le sentiment de connaître ainsi trois êtres que je ne saurais pourtant reconnaître dans la rue. La parole d'un homme sert en un sens tous les hommes, et en particulier ses enfants. Comment mourir quand on a trois fils qui nous ramènent à la vie à chaque instant? Je ne le sais pas, je n'ai pas d'enfant, et je ne peux m'imaginer ce que cela signifie concrètement d'avoir trois êtres grouillants qui vous chavirent de l'intérieur et vous font du bien à l'âme. Gilles leur écrivit ainsi une longue lettre, comme pour implorer leur mansuétude à l'avance, inutilement en un sens, car comment peut-on pardonner un tel geste à son père, qui nous laisse là, nus dans la vie, sans ses pas pour nous montrer le chemin et sans ses ailes pour nous donner à rêver? Jamais Gilles ne put m'expliquer cet apparent délaissement, qu'il entrevoyait en rétrospective comme un mauvais rêve. Cela ne me suffit toutefois pas. Je veux comprendre. Il me faut comprendre, pour réparer les pots cassés, pour répondre enfin à ces interrogations qui trouent la peau chaque jour durant, tandis qu'on tente de recoudre celle des autres: comment un parent peut-il tenter de se suicider? Pour l'enfant que j'ai un jour été, il s'agit d'un non-sens. Et c'est seulement en m'appuyant sur une compassion plus grande que moi, plus vaste que Gilles, une compassion aimante et néanmoins pleinement humaine, que je peux accepter ce geste sans le comprendre. Renoncer à sa tête, voilà une intime compréhension d'autrui. Une humilité.

Gilles avait ainsi réglé sa vie avant le grand soir. Il prépara les comprimés de somnifères, qu'il étala trois à trois, sur la table. Pourquoi trois et non deux ou quatre, c'est là l'échec de

toutes les numérologies du monde. Avant de commencer à boire jusqu'à la griserie, au sens néologique de grisaille, il appela son ex-femme, l'intimant d'aller cueillir les garçons à leur pratique de football, prétextant un vague malaise, qui cachait évidemment un tsunami de mal-être. C'est cet appel qui m'intéresse, parce qu'il dit tout, absolument tout. Cet appel est une bouée. De sauvetage ou de naufrage, nul ne le sait, billot de bois pourri qui ne flottera pas ou vaste embarcation solide comme une amarre, qu'importe. Car la bouée est lancée et elle révèle, à travers cette tentative suicidaire, un ultime appel. Gilles aurait pu ne pas choisir ce moment précis où ses enfants ne pouvaient être amassés au gymnase par lui-même, déjà trop saoul et endormi sur le tapis inutile. Mais il a choisi cet appel, délibérément. Non seulement l'a-t-il décidé, consciemment ou inconsciemment, cela ne change rien en réalité, mais il a appelé son ex-femme pour le lui signifier. Je prétends dans mon for intérieur qu'il le savait. Il voulait jeter cette bouteille à la mère et il l'a fait. Que le message se soit rendu, qu'il ait été entendu, puis compris, et qu'une action s'en soit suivie, cela tient du miracle, j'en conviens. Or les événements exposent toujours ce qu'ils tentent de cacher. Si Gilles a pu me raconter son histoire, qui est l'histoire du désespoir qui contient déjà de l'espoir, qui est l'histoire d'un geste suicidaire qui enfante déjà son annulation, alors il faut se résoudre à lire cet appel comme celui de notre condition commune: l'ambivalence.

Ce qui me permet d'écrire cela aujourd'hui, avec une conviction dont je n'ai certes pas l'habitude, c'est cet air miraculé qui auréolait Gilles lors de nos entrevues. De fait, je prévoyais rencontrer un homme pleinement fauché, anéanti, un homme usé, las d'exister, un homme déprimé en somme. Quel ne fut donc pas mon ébahissement lors de notre première entrevue, alors que je m'entretins avec un homme souriant et même, heureux. Il pénétra dans le bureau comme en son royaume, altesse déjà volante. Il était de petite taille, plutôt bâti, ayant probablement compensé la mince hauteur par un entraînement minutieux, cherchant à grandir à l'horizontal, pour être à l'image de son idéal, soumis au miroir dans lequel il semblait sans cesse se regarder. De fait, ce qui frappait le regard, c'était son apparence qui paraissait entretenue avec un grand soin. Il était vêtu d'un costume agencé dernier cri, de bottes de cuir à la pointe élancée, vernies de surcroît. Sa chemise était ouverte jusqu'au troisième bouton et je ne pouvais m'empêcher de croire que ce discret dénuement était pensé, réfléchi, entretenu par cette glace invisible qui le suivait comme son ombre. Du poil en sortait, tels quelques fétus émergeant d'un pré recouvert de bâcles. Ses cheveux grisonnants étaient teints, mais de façon si naturelle que je doutai moi-même un certain temps de cette coloration. Il arborait une montre dorée qui vous sautait directement à l'œil, quand bien même vous auriez voulu l'éviter, tant elle rayonnait ardemment sous la lampe. Sa poignée de main concordait avec son image; le personnage paraissait sans faux pli, parfait dans le rôle qu'il s'était lui-même attribué. Il me

serra donc la main fermement, mais sans la broyer comme le font habituellement tant d'hommes, paradoxe qui ne manqua pas de me surprendre.

Dès notre première entrevue, il me raconta son histoire, comment son ex-femme avait appelé le 911, comment il s'était endormi et ne se rappelait finalement de presque rien. Il fit découler l'appel à l'urgence de son ex-femme de la seule intuition féminine, soulignant qu'il ne lui avait aucunement fait mention de ses intentions suicidaires. J'ai longtemps douté de cette allégation, voyant avec quelle insistance Gilles la répétait et la paraphrasait. Mais pour lui, cela était déjà du passé. Pour le moment, et ce tout au long de sa brève hospitalisation, il n'en avait que pour ce qu'il dénomma lui-même sa «survivance». Il y avait presque quelque chose de christique dans cette résurrection, à l'entendre du moins. Mais je ne pouvais me résoudre aux miracles, dont je soupçonne inévitablement leur fragilité de châteaux de sables en Espagne. Je le questionnais donc sur ce passé et il l'éluait avec tout autant de zèle. Tout au plus avança-t-il qu'il avait reçu plusieurs témoignages de sollicitude et d'attention depuis ce geste suicidaire, ce qui l'avait amplement comblé. Il souhaitait désormais se tourner vers l'avenir en s'appuyant sur cette confiance apparemment reconquise. J'étais un peu éberluée face à ce revirement. Il fut donc convenu que Gilles resterait à l'hôpital quelques jours, le temps d'effectivement observer de visu cette «survivance» et de lui donner la chance de l'expérimenter dans le réel, lors de congés temporaires de l'hôpital. Il se soumit non sans réticence à cette recommandation, se plaignant dès son arrivée de ne pouvoir utiliser son ordinateur dans sa chambre.

Son comportement en entrevue, séducteur, affable, aimable à outrance, me laissait l'impression d'une fausse note et se répercutait inévitablement sur l'ensemble, comme si tout avait été surjoué et un brin forcé. Je pressentais pourtant maintes failles sous cette armure virile, crevasses que je ne pouvais m'empêcher de trouver chérissables. C'est à ces entailles que je m'accrochai, évitant dès lors de juger ce personnage qui tentait de me séduire tel un objet à posséder et qui n'avait finalement d'amour que pour lui-même. De fait, je savais, par sensibilité davantage que par sagesse, que n'aimer que soi, c'est déjà se détester hautement et se sentir, en vérité, indigne. J'en conclus qu'il me fallait par conséquent l'accueillir davantage, entrevoyant de toute mon inexpérience ce que c'est que d'être un homme si frêle qu'il vous faut porter sempiternellement mille cuirasses. Il me fallait apprendre ce que c'est que d'aimer, non pas au sens de l'Eros, mais au sens d'Agape, cet amour compassionnel qui nous échappe dès que nous prétendons l'incarner.

Si son comportement en entrevue s'avérait plutôt expansif, sa présence sur l'étage, elle, relevait de l'Olympia. Il fit son entrée royale sur la scène du département et les patients se ruèrent sur lui telles des abeilles sur un pot de miel. Gilles jurait complètement avec les autres

patients, ne serait-ce que par son accoutrement. Calvin Klein rencontrait la chienne à Jacques et je ne pouvais m'empêcher de sourire à cette vision fantasque. Gilles devint rapidement le centre de l'attention, se pavanant devant ses spectateurs reconnaissants. De façon surprenante, alors que je croyais initialement qu'il deviendrait un véritable loup dans une bergerie, il eut un effet plutôt apaisant sur la majorité des patients. Il calma les maniaques, fit rire des dépressifs, comprit les rares psychotiques et éclaira les plus déments. Il questionna tout un chacun, tentant de saisir quelle part de raison pouvait subsister derrière tant de paravents de folie. À partir de papiers mâchés et tellement brouillons, Gilles créa de l'origami. Évidemment, il trouva, grâce à «sa bande de fous» (car c'est bien ainsi qu'il dénomma «ses» patients), une source inépuisable de valorisation. Je ne pus cependant m'empêcher de croire que, par-delà les apparences, Gilles développait une affection sincère pour ces gens abondamment meurtris par la vie.

Il devint ainsi de plus en plus évident que Gilles ne souffrait aucunement de dépression. Il avait été agressé par la vie, là où il était le plus fragile, à l'ego même, et les plaies s'étaient aujourd'hui cicatrisées par l'attention, le soin, les témoignages, l'amour, la présence. Cet homme avait-il été malade? La dépression était-elle en cause dans sa tentative de suicide? Ou était-il simplement un homme trop en proie à lui-même et à ses blessures à ce moment particulier de sa vie? Et d'abord, avait-il réellement voulu mourir? Comme l'évoquait éloquemment Pascal: «Tous les hommes cherchent le bonheur, même ceux qui vont se pendre». Mais je m'aperçus que tout cela importait finalement bien peu: il était vivant. Tellement vivant. Vivant. Et moi j'étais émue, et je le suis toujours. C'est d'ailleurs pourquoi j'écris cela. Ô je sais que la vie est chétive, passage sans trace sur les sables soumis aux marées dures, et c'est pourquoi il me faut la raconter, la dire, la hurler même, avant qu'elle ne s'estompe, sans renoncer à sa part de beauté, à ses moments de grâce, à ses boueuses grandeurs. Combien de fois m'étais-je questionnée et triturée de l'intérieur, cherchant les raisons qui m'avaient poussée à choisir ce métier et cette vie, sans trouver aucune réponse claire, absolue? Aujourd'hui je puis écrire, timidement certes, mais écrire quand même, que Gilles représente probablement, au plan symbolique, l'une de ces raisons: ma foi intarissable en la poésie insoupçonnée des hommes.

Or tout poème a une fin. Gilles obtint donc son congé de l'hôpital, tant il se révélait en meilleure forme que la plupart du personnel de l'hôpital. Lorsque je le lui annonçai, il fut partagé entre la joie de quitter l'aile psychiatrique et la déception de laisser un monde qu'il avait malgré tout adopté. Il me répondit qu'il s'était informé pour œuvrer à titre de bénévole auprès des patients, non sans se flatter de son habileté particulière à illuminer les malades, lançant au passage qu'il était probablement meilleur que les infirmières. Quelques jours encore et il se serait certainement attribué des compétences médicales! Ce type de commentaires

m'aurait habituellement fait sourciller, mais je m'étais déjà résolue à accueillir toute remarque de cette nature de la part de Gilles avec un grain de sel, ce que je fis avec succès, lui répondant tout bonnement avec un sourire. Je dois avouer que j'étais plutôt sceptique à l'idée que Gilles reviendrait effectivement à l'hôpital une fois son congé obtenu, simplement pour accompagner et divertir ses anciens comparses. Je le croisai toutefois dès le lendemain, apportant des revues et du chocolat, causant un embouteillage dans le corridor, alors que tout un chacun s'évertuait à raconter son histoire, ou n'importe quelle histoire, pour le simple plaisir d'échanger et d'être, ma foi, écouté.

Je maintins néanmoins mon pyrrhonisme pendant près d'une semaine, doutant dès lors de l'assiduité de ce «bénévolat». Son ardeur ne se démentit pas. Gilles s'avéra plus régulier qu'un métronome et plus attendu que le soleil lui-même. Je dus me rendre à l'évidence: cet homme en apparence dénué de compassion, reviendrait de jour en jour sur cet étage, où je ne me trouverais bientôt plus moi-même. J'étais heureuse de m'être fourvoyée, joyeuse de cette présence renouvelée dans l'absence, de cet hélianthe, eut-il besoin de toute l'obscurité de la maladie pour briller mieux, qui éclairait le bateau d'infortune des psychiatisés de ce monde, cette nef d'exclusion. Je prenais conscience, de façon éminemment sensible, que cette chaleur s'avérait fondamentale pour cette suite de patients hantés par les glaces et la mort. Je savais également que je quitterais moi-même sous peu cet embarquement, pour voguer ailleurs, dans d'autres couloirs polaires, où j'aurais encore parfois tellement, tellement *froid*.

*Née en 1984 à Québec, Ouanessa Younsi est médecin résidente en psychiatrie et étudiante en philosophie, mais son âme est en littérature. Elle a publié dans diverses revues.*

**SECTION III : DOCUMENTS****Mon ami Jacques Brossard (1933-2010)***Gabriel Gagnon***À propos de *Villes en transition****Serge Mongeau***Au-delà du développement : quand la coopération internationale rencontre l'altermondialisme***Timothé Nothias, Anne-Cécile Gallet et Dominique Caouette*

## MON AMI JACQUES BROSSARD (1933-2010)

*Par Gabriel Gagnon*

Mon ami Jacques Brossard est décédé en août dernier, dans le silence des médias. Je l'avais connu en juillet 1952, au Summer School of English de l'Université Queen's de Kingston: il avait 19 ans, j'en avais 17. Ensemble nous avons appris quelques rudiments d'anglais tout en explorant une société pour nous nouvelle et étrange à la fois. Je l'ai retrouvé ensuite à l'Université de Montréal et au 2930 Edouard Montpetit où nous occupions chacun un appartement. Comme nous respectons une intimité très protégée, c'est surtout dans les corridors et plus tard dans les cafés et magasins de la Côte-des-Neiges que ma compagne Marie-Nicole et moi avons coutume de le rencontrer pour discuter longuement d'un peu tout, de sa santé précaire, de la vie quotidienne, de politique et de littérature.

Jacques était un juriste de grand talent: un travail magistral de 800 pages sur «L'Accession à la souveraineté et le cas du Québec» (PUM 1976) a eu une influence considérable dans les débats constitutionnels de cette époque.

Jacques s'est avéré par la suite un des grands écrivains du Québec, trop mal connu du grand public. Après un recueil de nouvelles insolites et originales (Le Métamorphaux, HMH 1974) et un roman encensé par la critique (Le sang du souvenir. La Presse 1976), il s'est attaqué à l'oeuvre de sa vie, les 2 500 pages de «L'Oiseau de feu», rédigé de 1975 à 1985 et publié en 5 volumes chez Leméac, grâce à l'intuition de l'éditeur Pierre Filion (I. Les années d'apprentissage, 1989; 2A Le recyclage d'Adakhan, 1990; 2B Le grand projet 1993; 2C Le sauve-qui-peut, 1995; 3 Les années d'errance 1997.

Il faut se donner le temps nécessaire pour lire tout d'une traite cette saga exceptionnelle dédiée à Jules Verne et à Carl Jung. Il s'agit d'un roman d'initiation où le héros, Adakhan, réussit par ses efforts à s'émanciper d'une société qui l'opprime et à devenir un de ses dirigeants avant de quitter une Terre en perdition pour recréer avec deux compagnes une nouvelle société. Sous le couvert de la Science Fiction, l'auteur explore à la fois les chemins de la liberté et les profondeurs de l'inconscient. Encore l'été dernier, j'ai conseillé la lecture de l'«Oiseau de feu» à un de mes amis qui a même pu rencontrer Jacques pour lui exprimer son enthousiasme.

Parallèlement à son oeuvre juridique et littéraire, Jacques rédigeait un journal commencé dès 1945. Peu avant sa mort, il m'avait exprimé son inquiétude par rapport à une publication éventuelle des 5000 pages de ce journal. Devenu presque aveugle il ne pouvait plus les

soumettre aux corrections minutieuses dont il avait l'habitude. Dans la revue Possibles (volume 26 no 1-2 hiver-printemps 2001) j'ai pu publier pour la première fois un extrait de ce journal dont nos lecteurs ont pu constater le grand intérêt.

Il faudrait absolument qu'un éditeur, peut-être encore Leméac, accepte de mettre à notre disposition au moins des extraits de ce travail dont le contenu et l'écriture nous éclaireront davantage sur la vie et la pensée de cet auteur méconnu.

## À PROPOS DE VILLES EN TRANSITION

*Par Serge Mongeau*

Aujourd'hui, nous nous trouvons certainement à un moment crucial de notre histoire. Nous sommes à la veille de l'effondrement des systèmes qui constituent le support de la vie sur Terre. La production des gaz à effet de serre augmente constamment, provoquant déjà des dérèglements climatiques importants, les terres agricoles rétrécissent et deviennent de moins en moins productives, la diversité biologique diminue, les populations de poissons se réduisent, les ressources non renouvelables s'épuisent ; tout cela parce que nous consommons trop, bien davantage que les capacités de notre planète. Et pour le moment, rien à l'horizon ne laisse entrevoir de solution, bien au contraire, car nos gouvernements concentrent tous leurs efforts à la relance de l'économie, laquelle repose sur une constante augmentation de la consommation.

Mais comment allons-nous faire quand par exemple l'agriculture industrielle va s'effondrer (ce qui ne peut manquer d'arriver bientôt quand le prix du pétrole va se mettre à grimper en flèche.) ? Car nombre de scientifiques nous annoncent un pic du pétrole très proche, en fait, une demande de pétrole supérieure à l'offre, qui se traduira par l'augmentation rapide de son prix. Bien sûr, on essaie de nous rassurer en nous disant qu'il reste beaucoup de pétrole, dans les sables bitumineux par exemple ; mais on oublie que c'est un pétrole très coûteux à produire et que, parallèlement, le pétrole exploitable à bas prix, lui, s'épuise rapidement. Quand on constate la dépendance au pétrole de l'agriculture industrielle, il y a de quoi s'inquiéter ; et encore plus quand on s'arrête à faire l'inventaire de tout ce qui, dans notre consommation courante, est fabriqué à partir de cette substance.

Il est clair que nous ne pourrions continuer bien longtemps à vivre dans cette totale dépendance du pétrole. Nos élites politiques et financières continuent la course au « progrès », comptant sur une illusoire miraculeuse technologie pour permettre la poursuite d'une consommation débridée; mais en agissant ainsi, elles ne font que retarder la mise en marche des mesures qui nous permettraient de retrouver l'équilibre nécessaire à une planète déjà fragilisée. Comme nous ne pouvons plus rien attendre d'« en haut », que faire alors ? Nombreux sont celles et ceux qui se découragent et se contentent de jouir de la vie en attendant les désastres qui ne manqueront pas de venir... Cependant, la passivité est la pire des attitudes qu'on puisse adopter; si nous abandonnons, nous laissons toute la voie à ceux qui nous ont conduits là où nous en sommes et qui cherchent par tous les moyens à poursuivre dans la même direction. Avant de pouvoir leur ôter le pouvoir qu'ils se sont octroyés et donner une orientation différente à notre société, nous aurons besoin de temps. En attendant, il faudra survivre.

Dans plusieurs villes occidentales, des citoyennes et citoyens ont commencé à se regrouper pour faire de leur lieu de résidence un espace de résilience, c'est-à-dire capable de s'organiser pour répondre à leurs besoins dans les périodes difficiles que nous promet l'avenir. S'inspirant d'un modèle d'abord développé en Irlande par des spécialistes de la permaculture, le mouvement a pris de l'ampleur dans tout le Royaume-Uni pour bientôt apparaître ailleurs en Occident. Aujourd'hui, plus de 250 municipalités dans une quinzaine de pays sont reconnues Villes en transition officielles ; ce qui signifie que s'y trouve une organisation citoyenne qui œuvre à rendre la ville de moins en moins dépendante du pétrole et donc de plus en plus autonome. Dans des centaines d'autres villes, dont quelques-unes au Québec, en France et en Belgique, des gens commencent aussi à s'inspirer de ce modèle.

Et c'est là qu'est tout le génie du mouvement des Villes en transition : fournir des moyens concrets à celles et à ceux qui veulent commencer à agir immédiatement, en se mobilisant pour, dès aujourd'hui, entreprendre la construction de nos communautés de demain, des communautés résilientes, fondées sur la solidarité et préoccupées d'assurer à tous le minimum vital. Et ce faisant, redécouvrir le vrai sens de la démocratie et peu à peu reprendre le pouvoir qui nous revient et mieux gérer nos sociétés. Si n'existe pas cette volonté de s'en sortir ensemble, c'est la loi du plus fort, c'est-à-dire du plus riche, qui s'imposera.

Hopkins et ses collaborateurs, qui ont fondé le mouvement, n'ont finalement rien inventé; ils ont puisé dans les meilleures expériences de divers groupes pour arriver à une formule qui fonctionne. À preuve, la rapidité avec laquelle elle se répand. Le secret ? Sans doute la combinaison de divers éléments : les sages enseignements de la permaculture, la redécouverte des capacités de chacun, la réhabilitation de la débrouillardise et des savoirs anciens, le sens de la communauté et la joie du vivre ensemble. Et surtout la conviction qu'à plusieurs, on peut faire quelque chose de concret au lieu d'attendre passivement.

Faire quoi ? Il suffit qu'un groupe de citoyens se concertent et décident de commencer à agir ici et maintenant; ils regardent autour d'eux, déterminent ce qui pourrait être fait concrètement dans leur milieu, procèdent à l'inventaire de ce qui se fait déjà et mérite d'être encouragé, sensibilisent leurs concitoyens à l'urgence d'agir et se lancent bientôt dans diverses actions à leur portée : l'organisation de potagers collectifs ou communautaires, une meilleure isolation des logements, la promotion des transports actifs, etc. Et après quelque temps, établir un Plan de descente énergétique qui devrait conduire à une dépendance minimale au pétrole.

Une des raisons pour lesquelles le mouvement des Villes en transition se répand rapidement

vient du fait qu'il s'inscrit dans une mouvance déjà bien développée par d'autres mouvements comme la simplicité volontaire, la consommation responsable, l'achat local, l'agriculture biologique et quelques autres encore. Beaucoup de personnes sont déjà concrètement engagées et prêtes à aller plus loin au sein d'un mouvement collectif. Ce manuel leur sera certainement utile.

C'est par des reportages dans diverses revues que j'ai d'abord entendu parler du mouvement des Villes en transition. J'ai voulu en savoir davantage et me suis procuré le *Transition Handbook*, dont Écosociété a publié la version en français.

Dès le départ, j'ai trouvé géniale la formule développée par Rob Hopkins et ses collaborateurs : en se fondant sur une analyse lucide de la situation, la proposition d'actions concrètes, significatives et à la portée de tous. Moi qui, déjà depuis un certain temps, travaille à la promotion d'une décroissance conviviale, je trouve dans ce modèle des Villes en transition une piste bien balisée vers laquelle orienter les gens inquiets de notre avenir collectif.

Ce Manuel représente, à mes yeux, une bouée de sauvetage en même temps qu'une bouffée d'air frais. Puisse-t-il redonner espoir à toutes celles et à tous ceux qui désireraient retrouver les moyens d'un vivre ensemble permettant à toutes les formes de vie de s'épanouir.

**Serge Mongeau** est l'auteur de *La simplicité volontaire, plus que jamais...* et il a dirigé le collectif qui a écrit *Objecteurs de croissance*, ces deux livres publiés aux Éditions Écosociété.

## AU-DELÀ DU DÉVELOPPEMENT : QUAND LA COOPÉRATION INTERNATIONALE RENCONTRE L'ALTERMONDIALISME<sup>1</sup>

*Par Timothé Nothias, Anne-Cécile Gallet et Dominique Caouette*

À moins de cinq ans du terme fixé en 2000 lors du Sommet du millénaire, il est déjà établi que la plupart des Objectifs du millénaire, ne seront pas atteints au moment de l'échéance de 2015. S'agit-il d'une grande et surprenante déception ou plutôt d'une nouvelle manifestation du mirage du développement et de sa mythologie moderniste et progressiste? Dans ce chapitre, nous optons sans hésitation pour la seconde possibilité. Le développement et l'idée sous-jacente d'une coopération internationale tirent leurs racines à la fois des écrits et des idées des philosophes des Lumières du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, mais aussi du contexte géopolitique de son émergence en tant que construction sémantique et institutionnelle spécifique. Tout dépassement de cette mythologie moderne nécessite un double mouvement cognitif.

D'une part, une analyse des origines ainsi que de l'évolution tant des discours que des pratiques du développement et de ses acolytes que sont l'aide internationale et la coopération. Et d'autre part, la possibilité de reconnaître à l'intérieur de la mouvance altermondialiste, diffuse, hétéroclite et hétérogène, les premiers signes d'une redéfinition de la conceptualisation de la coopération internationale horizontale, post-nationale et plurielle. Plutôt que d'avancer un programme d'action pour un renouvellement de la coopération, il est ici suggéré qu'une nouvelle réflexivité normative enracinée dans une praxis fondée sur une cohérence transnationale offre nombre d'avenues capables d'imaginer la coopération internationale telle un mouvement réciproque et synchrétique de solidarité citoyenne.

### L'invention du développement<sup>2</sup>

Le développement a longtemps été défini comme l'ensemble des pratiques sociales dont la finalité était l'amélioration du bien être de la société, celle-ci liée de manière inhérente à la

---

<sup>1</sup> Les idées présentées dans ce texte ont fait l'objet d'une présentation durant le colloque intitulée « Coopération, partenariat, développement : Efficacité et légitimité de l'aide? » organisé dans le cadre du 78<sup>e</sup> Congrès de l'Association francophone pour le savoir » tenu à l'Université de Montréal, le 10 mai 2010. Elles émergent également des échanges et des ateliers de discussion tenus dans le cadre du cours « Théories du développement ».

<sup>2</sup> Voir Gilbert Rist, « L'invention du développement », *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science po, 2001, p. 116-129 ; Michael Cowen et Robert Shenton, « The Invention of Development », *Power of development*, Jonathan Crush (dir.), Londres, Routledge, 1995 ; Arturo Escobar, « The Problematization of Poverty : The Tale of Three Worlds and Development », *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton, Princeton University Press, 1995, p. 21-54.

modernisation de l'Occident. L'idée de développement tire ses fondements dès les origines de la civilisation occidentale. En effet, le développement est intrinsèque à la société où la modernité s'est en premier réalisée, à savoir l'Occident.

Suite à la période des Lumières qui consacre la domination de l'idéologie du progrès infini, l'apparition de la doctrine du développement prend véritablement corps aux dix-huit et dix-neuvièmes siècles, dans une Europe en proie au désordre social, causé entre autres par l'urbanisation rapide, l'omniprésence de la pauvreté et la révolution industrielle naissante. Le maintien de l'ordre social n'est pas assuré par le laisser-faire libéral préconisé par Smith, mais se réalise dans une curatelle exercée par certains acteurs dévolus (*entrusted*) sur la société. Quelques décennies plus tard, List, à travers ses thèses sur le protectionnisme, introduit l'idée de l'intervention étatique pour télescoper le progrès à travers l'action de l'État. Au cours de ce processus, le développement, appréhendé comme le progrès s'impose alors non pas comme un moyen, mais une finalité. Il devient progressivement une pratique étatique volontaire et s'inscrit surtout dans un nouveau discours, celui du sous-développement.

Reposant sur une dialectique, la notion de développement appelle à une contrepartie, en l'occurrence le sous-développement. Très rapidement, le développement vient ainsi occuper une place centrale dans l'étayement pour l'opinion publique d'une doctrine d'intervention basée sur une mission civilisatrice. Ceci vient présenter sous un joug philanthropique bien plus flatteur les visées économiques du colonialisme. Par ailleurs, ce moment colonial est aussi important parce qu'il voit, outre la construction du discours, les premières pratiques sous le couvert du développement.

Cependant, le développement, défini comme un « projet » naît véritablement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en 1948, lorsqu'au lendemain du discours du président Truman et son point IV sur l'assistance technique aux nations défavorisées, la moitié de la population de l'humanité se réveille littéralement « sous-développée ». Cette innovation terminologique inaugure une nouvelle ère dans la conception des rapports internationaux. Le développement prend alors un caractère transitif puisqu'il a désormais la possibilité de provoquer activement le changement vers une situation d'abondance. Le projet de développement prend l'aspect non plus d'un internationalisme généreux mais d'une entreprise collective mondiale, résumée à un ensemble de mesures techniques visant à la croissance de la production.

Ce discours au nom du bien être de l'humanité sert alors les intérêts des États-Unis. L'invention du projet de développement s'inscrit en effet dans un cadre historique particulier. Le contexte est à l'heure de la fin du colonialisme, la réorganisation du système mondial au profit d'une

hégémonie étasunienne, l'entrée dans la guerre froide –impératif d'entraver les avancées du communisme–, l'essor de l'industrialisation avec sa nécessité d'étendre le capitalisme pour maintenir les profits et enfin la foi en le progrès : la technologie s'impose comme véhicule des idéaux modernistes.

### Les premières théories du développement

Au moment de l'entrée dans la guerre froide, les deux blocs –capitalisme et socialisme– vont s'appuyer idéologiquement sur des théories antagonistes, le modernisme de Rostow pour l'Occident, le marxisme pour l'URSS.

La théorie de la modernisation formulée par Rostow dans les années 1950 avance que le développement de n'importe quelle société adopte un schéma en cinq stades de croissance économique<sup>3</sup>. Au cours de ces étapes, la société traditionnelle peut ainsi aboutir à l'ère de la consommation de masse. Le succès que remporte cette approche s'explique par la conjoncture historique particulière dans laquelle elle émerge<sup>4</sup> : l'URSS est en avance dans la conquête spatiale et son idéologie séduit car elle apparaît comme un modèle viable. Pour les pays du Nord, sa théorie justifie la poursuite des politiques et pour les pays du Sud elle perpétue l'espoir d'un avenir meilleur. Sa théorie situe le rôle des économistes comme des acteurs centraux en proposant le développement comme une science économique, elle rend intelligible les défis du développement et enfin elle rationalise et organise l'idée d'une aide internationale au développement. Par contre, dès les années 1950, des voix dissonantes se font entendre, critiquant son universalisme et ethnocentrisme.

Malgré ces quelques oppositions, la pratique du développement s'institutionnalise et se professionnalise : la source du pouvoir et de la connaissance est placée dans l'expertise scientifique, menée par des technocrates, en opposition au savoir traditionnel.

Les approches contre-hégémoniques telles que l'école de la dépendance ou du système monde s'érigent en réaction à la théorie de la modernisation. Les postulats généraux en sont que le développement, loin de mener à l'autonomisation du Sud en lui garantissant la prospérité, exerce sur lui en réalité des effets de domination en l'enfermant dans une dépendance structurelle. Le système international est analysé comme déformé par l'époque de la domination coloniale pour répondre aux besoins européens, laissant les pays du Sud

---

<sup>3</sup> Walt W. Rostow, « Les cinq étapes de la croissance », *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 1975, p. 53.

<sup>4</sup> G. Rist, 2001, p. 164-170.

structurellement dépendant. La théorie de la modernisation est perçue comme perpétuant le sous-développement<sup>5</sup>.

Une stratégie alternative de développement est mise de l'avant, celle de la déconnexion (*delinking*), c'est-à-dire le détachement des pays du Sud du système international par la révolution socialiste, afin de s'orienter vers un modèle de développement endogène. Ces théories, malgré leur aspect mono paradigmatique partagé avec le modernisme, demeurent néanmoins les premiers signes vers l'essor de théories critiques.

### L'ère avortée du réformisme<sup>6</sup>

Les théories de la dépendance ont suscité beaucoup d'enthousiasme et ont ouvert la voie à un contexte de contestation du discours de la modernisation sans bornes. Le foisonnement de mouvements sociaux dominés par des revendications pacifistes et écologiques, dont Mai 1968 en représente l'apogée.

Cette remise en cause manifeste toute sa puissance dans la création de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui, après la crise pétrolière de 1973, témoigne d'une nouvelle force collective de négociation, émanant pour la première fois du Sud, capable désormais d'ébranler les économies occidentales. Ce renouveau prend aussi ses racines dans une série d'évènements s'enchaînant depuis la décolonisation. En effet, outre le contexte d'optimisme qui prévaut dans les années 1960-1970, le mouvement des pays non alignés en 1961 qui se renouvelle en Groupe des 77 ainsi que la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) deviennent les tribunes d'expression privilégiées des pays du Sud. Elles consacrent le rôle de l'Organisation des Nations unies (ONU) dans l'avènement d'un ordre nouveau : le multilatéralisme plutôt que l'unilatéralisme des États-Unis.

C'est au sein de cette même organisation, en 1974, que le tiers-mondisme se concrétise dans une version réformiste qui propose la mise en place d'un Nouvel ordre économique international (NOEI). Les revendications des résolutions qui constituent le NOEI se construisent autour de trois axes. Les pays du Sud aspirent tout d'abord à réformer le système commercial mondial. Ensuite, mention est faite d'une réforme du système financier qui impliquerait entre

---

<sup>5</sup> Gilbert Rist, « Le Triomphe du Tiers-Mondisme », *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science po, 2001, p. 234-276 ; Suzanne Dansereau, « Les théories du développement : Histoires et trajectoires », *Introduction au développement international : Approches, Acteurs et Enjeux*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 39-51.

<sup>6</sup> Voir Gilbert Rist, « Le Triomphe du Tiers-Mondisme », *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Science po, 2001, p. 234-276 ; Vijay Prashad, « New Delhi », *Les nations obscures : Une histoire populaire du tiers-monde*, p. 263-280.

autres, d'augmenter l'aide internationale. Enfin, le Groupe des 77 exhortent les pays riches à leur offrir davantage de pouvoir au sein des institutions internationales.

Néanmoins, les grands appels des pays du Sud restent lettres mortes lorsque le contexte s'assombrit en raison de la Guerre froide et d'un ralentissement de la croissance résultant en une réduction de l'aide internationale.

Outre sa conjoncture historique particulière, le NOEI comportait déjà les causes de son échec en lui-même. La domination de l'OPEP avait fractionné les intérêts du Sud et célébré les pétrodollars, prémisses de la crise de la dette. Au final, le NOEI n'apporte aucun changement structurel et se contente plutôt de réifier le mythe du développement, instrumentalisé par les élites du Sud. Plus loin encore, alors que le NOEI occupe le devant de la scène, une série de rapports se succèdent : le rapport « What Now » de Hammarskjöld, le rapport Nord-Sud de Brandt ou encore l'approche des besoins essentiels de McNamara. Ces rapports et approches ont en commun le désir d'identifier et de dépasser les ratés des deux premières décennies du développement. Avec l'approche sur les besoins essentiels, il n'est plus tant question d'augmenter le revenu que de combler les besoins essentiels des populations pauvres. Toutefois elle est vite confrontée à un certain nombre d'impasses puisque la définition des besoins essentiels souffre d'une certaine naïveté et ethnocentrisme.

### **Du développement à la mondialisation<sup>7</sup>**

L'échec du NOEI ouvre la voie au début des années 1980 à une lutte inter-paradigmatique autour du développement et de la question des pratiques de coopération internationale. Alors que le développement alternatif prône une approche par le bas, la contre-révolution néolibérale s'impose de façon hégémonique. Plusieurs facteurs concourent à l'échec du NOEI et ouvrent la voie au néolibéralisme, rendant ce choix presque évident.

La mondialisation financière s'est accélérée au milieu des années 1970 et mène à une financiarisation de l'aide internationale, l'éclosion de la crise de la dette ainsi qu'à une restructuration des États. Cette mondialisation financière se caractérise par l'émergence d'un système bancaire mondial, servi par le foisonnement de banques transnationales. De plus, la fin

---

<sup>7</sup> Voir Philip McMichael, « International Finance and the Rise of Global Managerialism », *Development and Social Change : A Global Perspective*, Thousand Oaks, Pine Forge Press, 2000, p. 113-146 ; Jan Nederveen, « Neoliberal Globalisation and the Washington Consensus », *International Development Governance*, Ahmed Shafiqul Huque et Habib Zafarullah (dir.), New York, Taylor and Francis, 2006, p. 91-104.

du système de Bretton Woods en 1971 suspend la convertibilité du dollar en or qui s'impose comme la devise internationale d'échange.

Ainsi, une partie de l'aide internationale est petit à petit converties en emprunts auprès des banques dont les liquidités sont abondantes depuis la crise pétrolière de 1973. Les pays du Sud s'endettent et cette dette devient une crise lorsqu'au début des années 1980, les politiques monétaristes de Friedman s'imposent comme unique solution d'assainissement des finances publiques. Le Mexique est le premier à se déclarer en faillite en 1982 initiant une vraie déconfiture en Amérique latine, puis en Afrique. Face à cette crise, les États perdent de leur autonomie au profit des organisations internationales.

Les institutions internationales, soutenues par les États-unis et conscientes de la réussite des nouveaux pays industrialisés asiatiques relancent le projet de développement comme un objectif d'insertion sur les marchés mondialisés. Le marché et le libre-échange se présentent désormais comme les clés de voûte du développement. Il est concrétisé dans les pays en développement par les plans d'ajustements structurels qui prônent une austérité, un retrait de l'État et une dérégulation de l'économie visant à une meilleure participation au commerce international.

Cette conception du développement devient hégémonique durant les années Reagan et la théorisation de cette pratique est défendue et intellectualisée par l'école de Chicago, qui remet en cause le New Deal et le fordisme en prônant la dérégulation, la libéralisation et la privatisation, les préceptes qui forment le Consensus de Washington. Ce nouveau paradigme idéologique développe des conceptions de court terme qui tournent autour d'un retrait de l'État, d'une faible régulation, de taxes et de salaires minimaux. Ces politiques se traduisent par des privatisations et une libéralisation, sur la marchandisation du monde, et sur la financiarisation menée par Wall Street. En somme, le projet de développement change de visage de l'intervention de l'État au profit du libre marché et s'axe autour de l'insertion marquée dans la mondialisation comme voie d'avenir.

### **L'impasse du développement<sup>8</sup>**

Le triomphe de la doctrine autour de la synergie marché - mondialisation n'occulte cependant pas la volonté entamée lors des luttes inter-paradigmatiques de penser une autre forme de développement. De nombreux courants intellectuels critiques fleurissent à partir de la fin

---

<sup>8</sup> Voir Jane L. Parpart et Henry Veltmeyer, « The Development Project in Theory and Practice: A Review of its Shifting Dynamics », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 5, n°1, 2004, p. 39-59.

années 1980, surtout pendant la décennie suivante plaçant cette période sous le signe du questionnement et de l'éclectisme. D'essence constructiviste, ces approches remettent en question les perspectives structuralistes positivistes et critiquent essentiellement les notions de progrès linéaire et modernisation. Elles cherchent à concevoir un développement davantage équitable, inclusif et durable.

Dans la lignée du développement alternatif qui avait préconisé un autre développement dans les années 1980, les approches constructivistes poststructuralistes telles que l'anti-développement, l'au-delà du développement et le post développement soutiennent que le développement est dans une impasse. L'accent est mis sur le pouvoir des discours et des idées pour façonner la réalité, ou comment le projet de développement s'est construit et vient répondre aux intérêts occidentaux. De plus, pour ces perspectives critiques, la mondialisation représente une radicalisation du projet de la modernité. Ces courants viennent critiquer l'approche par le haut (*top-down*) et le rôle donné aux experts, aux « professionnels » du développement, et privilégient plutôt des pistes de recherches pour un développement interactif, non-directif, participatif et local (*grassroots participation* et *bottom-up strategy*). Autres approches constructivistes, celles post-modernistes et postcoloniales viennent quant à elles mettre l'accent sur le postnationalisme identitaire : les cultures sont mixtes et mondialisées, soumises à une dynamique de syncrétisme et d'hybridité.

Ces courants de réflexion, aux approches radicales, trouvent cependant peu d'écho dans les doctrines au sein des institutions internationales de pratique du développement. Celles-ci essaient de renouveler la problématique, sans arriver à une véritable nouvelle approche comme en témoignent les travaux de la Commission Sud. Les années 2000 voient apparaître deux nouveaux paradigmes<sup>9</sup>. Celui dit de Bretton Woods, véhiculé par les institutions telles que le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC, reprend les conceptions du Consensus de Washington. Celui dit des Nations-Unies, regroupant les institutions affiliées à l'ONU, voit la pauvreté mondialisée, en raison d'une mondialisation à double vitesse avec l'expansion des richesses économiques mais aussi une intensification des inégalités. Les approches se centrent sur l'individu, et le combat contre la pauvreté par le « développement » humain passe par la lutte mondiale contre l'exclusion sociale. Trop faiblement renouvelée, la pratique du développement est elle aussi dans l'impasse.

## DE L'AIDE INTERNATIONALE À L'ALTERMONDIALISME

---

<sup>9</sup> Jean Philippe Thérien, « Beyond North-South Divide : The Two Tales of World Poverty », *Third World Quarterly*, vol. 20, n°4, 1999, p. 723-742.

### Le carrefour de la coopération

Cinq décennies de pratique du « développement » amènent un bilan mitigé. L'inefficacité du régime de l'aide internationale au développement se fait crûment sentir. Au-delà de l'ethnocentrisme des modèles prônés, on pointera principalement comme cause conceptuelle de l'échec une essentialisation du tiers-monde par une approche de ce dernier comme un tout homogène<sup>10</sup>. La prégnance du mythe du progrès naturel inéluctable et universel dans les discours sur le développement contribue en effet de façon non négligeable à son impasse et échec. La dictature du progrès et de la science a mené à la sacralisation du rôle de l'expert technocratique, aujourd'hui incarné dans le consultant sans-frontière et a conduit à une pratique directive et managériale du développement.

Un momentum particulier se dégage cependant dans l'ère du temps depuis les années 2000 pour un renouveau en profondeur de l'approche du développement. Le paysage international est effectivement en proie à de grandes mutations à de multiples niveaux. Les analyses structurelles hégémoniques du sous-développement comme un manque (moderniste) ou comme un blocage (marxiste) sont dépassées sans pour autant être remplacées par des théories de tailles équivalentes. Aujourd'hui, les approches partielles et non-totalisantes mettent l'accent sur la nécessité de dépasser la notion même de développement. Un message réapproprié puisqu'il n'est désormais plus question du développement pour lui-même, mais davantage, de saisir sa multi-dimensionnalité politique, économique, sociale, et environnementale. En parallèle, le système capitaliste se fissure et les institutions telles que la Banque mondiale, le FMI et l'OMC voient leur légitimité sans cesse davantage décriée.

L'attention et les questionnements se concentrent sur les liens entre réduction de la pauvreté et l'expansion géographique ainsi que l'intensification de la mondialisation économique. Le phénomène de marchandisation progresse mais génère de plus en plus d'hostilité de la part des populations marginalisés qui décrient haut et fort les promesses illusoire offertes par le néolibéralisme. Cette fissuration s'accélère d'autant plus face à son incapacité à solutionner autrement que par l'illusion technologique (*techno fix*) les problèmes écologiques sans précédent auxquels fait face la Terre. La géopolitique mute rapidement avec la montée de nouvelles puissances économiques. Alors que la mondialisation économique atteint une intensité d'un niveau inégalé dans l'histoire de l'humanité, la compression de l'espace-temps grâce aux nouveaux moyens de communication favorise l'émancipation et montée en puissance d'une multitude d'acteurs non-étatiques, capables d'agir au-delà et à travers les frontières.

---

<sup>10</sup> G. Rist, 2001, p. 116-129.

Dans cette période aux enjeux exacerbés, la *praxis* de la coopération internationale se trouve ainsi à un véritable carrefour, dont on dégage deux grandes tendances. Celle de l'establishment, dite des écoles gestionnaires, s'appuie fondamentalement sur les idées libérales et modernistes. L'accent est mis sur la formation d'experts spécialisés afin d'améliorer la gestion de l'aide et des situations d'urgence, le développement étant alors de nouveau ramené à une compétence technique davantage qu'une problématique civilisationnelle. La seconde se situe dans la construction d'un contre discours marquée par une ontologie post positiviste et une épistémologie constructiviste. Ce contre-discours s'incarne dans un vaste éventail de courants de pensée et de mouvements sociaux que l'on peut regrouper sous l'appellation altermondialisme.

### **L'altermondialisme, des réflexions en mouvement**

L'altermondialisme s'est développé comme un nouveau champ de connaissances des relations internationales dont les contours restent très flous. Défini par Dupuis-Déri comme « une convergence de mouvements sociaux et d'acteurs politiques (intellectuels, ONG, partis politiques) qui se reconnaissent mutuellement comme victimes et adversaires du néolibéralisme et du capitalisme, national ou mondialisé »<sup>11</sup>, l'altermondialisme montre qu'il devient de plus en plus urgent de briser certaines frontières épistémologiques qui ont marqué l'étude des relations internationales et de la politique comparée.

L'altermondialisme reste avant tout un contre-discours. Pour certains, on peut y voir ce que Karl Polanyi désignait de double mouvement, un mouvement de résistance qui forcerait la mise en place de mécanismes d'ajustement et de mesures sociales pour limiter les abus et les excès d'un hyper-libéralisme exclusif<sup>12</sup>. L'altermondialisation serait alors le contre-mouvement qui permettrait de donner un visage humain ou du moins assurerait la pérennité de la mondialisation des marchés et de l'économie<sup>13</sup>.

D'autres voient plutôt en l'altermondialisation une vision tout autre de la mondialisation, fondée sur l'idée de multitudes, de pluralités et de diversités<sup>14</sup>. Encore plus difficile à définir que la mondialisation, l'autre mondialisation serait une mouvance sociale beaucoup moins bien définie, d'où le recours à différentes terminologies souvent inspirantes, mais difficiles à saisir ou

---

<sup>11</sup> Francis Dupuis-Déri, *L'altermondialisme*, Montréal, Boréal, 2009, p. 21-22.

<sup>12</sup> James H. Mittelman, *The Globalization Syndrome: Transformation and Resistance*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

<sup>13</sup> Louise Amoore, *The Global Resistance Reader*, Londres, Routledge, 2005.

<sup>14</sup> Michael Hardt et Antonio Negri, *Multitude: War and Democracy in the Age of Empire*, New York, The Penguin Press, 2004.

à opérationnaliser : constellation d'oppositions, multitudes, ou encore résistance intergalactique, pour reprendre l'expression des Zapatistes. Encore en gestation et profondément horizontaliste, l'altermondialisation reste définie par ses pratiques plutôt que par des axes organisationnels et un programme politique précis.

La construction d'une théorie autour de l'altermondialisation demeure ainsi alambiquée et il reste même compliqué d'en déterminer le champ d'études. Nous pouvons toutefois articuler quelques réflexions qui, comme l'altermondialisme, sont aujourd'hui en mouvement continu et entrent dans le vaste domaine de l'analyse politique. Selon Thomas Risse, il s'agit de permettre la rencontre de deux grands terrains d'analyse soit la sociologie politique et l'étude des relations internationales<sup>15</sup>. La rencontre de ces deux agendas de recherche a remis à l'ordre du jour l'importance de comprendre et d'expliquer le rôle des acteurs non-étatiques et la place déterminante des normes et des idées au sein des relations internationales.

Il est en effet nécessaire, pour comprendre les dynamiques de l'altermondialisme, de dépasser l'analyse stato-centrée et de retenir le rôle privilégié joué par les acteurs transnationaux, afin d'apporter une compréhension du monde nuancée et plus proche de la réalité. Tous ces acteurs se nourrissent de l'ouverture d'un espace politique transnational qui émerge et se construit depuis une quinzaine d'année. Selon Robert O'Brien, la montée de mouvements transnationaux peut être associée aux mutations de l'ordre international qui, ayant conduit à une phase de « multilatéralisme complexe », ouvre l'espace à la voix de la militance transnationale<sup>16</sup>. Il note que ce nouveau phénomène dans les relations internationales s'exprime de manière conflictuelle car, d'un côté les institutions au pouvoir cherchent à maintenir l'ordre en place alors que les mouvements altermondialistes ambitionnent de l'altérer. Ce courant s'inscrit dans ce que Held nomme « démocratie cosmopolite »<sup>17</sup>, concept qui met en lumière le désir des militants de se préoccuper de problématiques reliées à des régions proches ou éloignées et à l'ordre mondial en général.

<sup>15</sup> Thomas Risse-Kappen (dir.), *Bringing Transnational Relations Back In: Non-State Actors, Domestic Structures and International Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

<sup>16</sup> Robert O'Brien, Anne-Marie Goetz, Jan Aart Scholte et Marc Williams, *Contesting Global Governance*. Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 5.

<sup>17</sup> Voir Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, *Le mouvement altermondialiste dans les relations transnationales : Fruit de l'érosion du pouvoir de l'État à l'ère de la mondialisation ?*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2005, p. 9 ; David Held, *Democracy and the Global Order*, Cambridge, Polity, 1995 ; Mary Kaldor, *Global Civil Society : An Answer to War*. Cambridge, Polity, 2003 ; Daniele Archibugi, « Cosmopolitan Democracy and its Critics: A Review », *European Journal of International Relations*, vol. 10, p. 437-473.

La multiplication des appartenances et des loyautés subjectives reste plus envisageable que la naissance d'une citoyenneté mondiale qui serait une simple transposition du système national au niveau international. Selon James Rosenau, cet écartèlement de l'analyse statocentrique peut être illustré par l'idée de la « fragmégration »<sup>18</sup>. Néologisme voulant qu'il faille maintenant tenir compte dans nos analyses à la fois des processus de fragmentation et des processus globaux d'intégration (économique, politique, culturelle, etc.) qui au final nous mène à une certaine « glocalisation ». C'est à l'intérieur de ce processus dialectique que l'on peut voir émerger les avenues les plus prometteuses pour une compréhension à la fois originale et explicative de la mondialisation et de l'altermondialisation, mais aussi d'un renouvellement de l'appréhension et de la pratique de la coopération internationale.

Même si la date de naissance « officielle » de la montée de la mouvance altermondialiste, figurée par les acteurs transnationaux est souvent associée aux résistances en marge du Sommet de Seattle, en 1999, sa gestation a duré de longues années, voire de longues décennies selon certains, depuis l'apparition de crises pétrolières et économiques à répétition dans les années 1970. Dès les années 1980, avec la mise en place des programmes d'ajustement structurel et par la prise en charge de la gestion macroéconomique étatique par le FMI et la Banque mondiale, on commence à percevoir un tournant dans les pratiques et le discours de la solidarité internationale. Cinquante-six émeutes anti-FMI ont été relevées entre 1985 et 1992. Se dessinent alors quelques grandes caractéristiques des pratiques et du discours altermondialistes, l'insistance sur l'inclusion, l'équité, la participation et la dissidence directe dans la rue et non plus à travers des partis politiques ou institutions étatiques<sup>19</sup>. Le soulèvement zapatiste de janvier 1994 et son appel à une résistance transcontinentale au néolibéralisme global revêtent aussi eu une importance particulière. La création du mouvement La Via Campesina en 1996 marque également une étape clé de la construction d'un espace politique transnational. Par la suite, les forums et les rassemblements parallèles aux rencontres de l'Organisation mondiale du commerce sont devenus des moments privilégiés d'expression de la dissidence. D'abord à Genève en 1998 puis l'année suivante lors de la « bataille de Seattle », une multitude d'acteurs de la société civile se sont rencontrés et ont manifesté. Les rencontres ministérielles qui ont suivi (Doha 2001, Cancun 2003, et Hong Kong en 2005), les sommets du G-8, les réunions du FMI et de la Banque mondiale sont ainsi devenus des occasions importantes pour les mouvements sociaux transnationaux de se rassembler et d'agir collectivement en vue de protester contre des modes de décisions jugés non démocratiques et exclusifs. Ainsi, la montée d'une nouvelle mouvance citoyenne devient une réalité visible et tangible, d'où la

---

<sup>18</sup> James N. Rosenau,, *Distant Proximities: Dynamics Beyond Globalization*, Princeton, Princeton University Press, 2003.

<sup>19</sup> David Graeber, *Pour une anthropologie anarchiste*, Montréal, Lux Éditeur, 2006.

nécessité de développer significativement un champ des études transnationales au sein des relations internationales et de la sociologie politique.

Sur le plan théorique, l'étude de l'altermondialisme emprunte essentiellement au constructivisme et aux analyses post-positivistes<sup>20</sup>. Le constructivisme semble être le paradigme privilégié en particulier pour l'étude de l'altermondialisme<sup>21</sup>. D'une part, son insistance sur le rôle de l'intersubjectivité, c'est-à-dire l'importance de la co-constitution de la réalité comme produit de l'interaction sociale semble particulièrement pertinente pour saisir la mise en place du discours altermondialiste sur la mondialisation. D'autre part, le constructivisme permet de comprendre toute une série de pratiques alternatives et de normes comme composantes de ce mouvement multiforme, pluriel et éclaté. Que ce soit le rôle grandissant des normes internationales, des idées telles la justice sociale, le commerce équitable ou encore le développement durable, l'écologie, la simplicité volontaire, la décroissance, force est de reconnaître qu'il s'agit là de constructions discursives et narratives.

### **Diversité, horizontalité, inclusion et autonomie**

L'altermondialisme s'apparente davantage à une mouvance qu'à un mouvement. Loin d'être un acteur structuré et centralisé, ou courant unifié capable de gouverner le monde différemment demain, l'altermondialisme se constitue d'un ensemble pluriel et éclectique. Dans ce paysage haut en couleurs parfois chaotique, le désordre bariolé fait ressortir une des composantes majeures de la richesse de l'humanité : sa diversité. Parce que tout le monde est accepté, personne n'est exclu, ce qui crée une unité. La diversité devient source d'unité. La subtilité de la devise du Forum Social Mondial (FSM), « Un autre monde est possible », réside dans le fait qu'elle ne prône pas de prime abord un monde meilleur, mais invite à la réflexion sur la multitude d'options qui sont envisageables<sup>22</sup>. La mouvance s'applique ainsi à démontrer dans son hétérogénéité que différentes solutions sont envisageables; et qu'être altermondialiste aujourd'hui n'est pas exiger le remplacement d'une pensée unique par une autre. Une réponse au « *There is no alternative* » (Il n'y a pas d'alternative - expression du Premier ministre britannique Margaret Thatcher) martelé durant les années 1980 pour justifier le libéralisme. En effet, dans la vision néo-libérale, suite à la chute du communisme au début des années 1990 il

<sup>20</sup> Angus Cameron et Ronen Palan, *The Imagined Economies of Globalization*, Londres, Sage, 2004.

<sup>21</sup> Boaventura De Sousa Santos, « The WSF : Toward a Counter-Hegemonic Globalization, Part I & II » , in Jay Sen, Anita Anand, Arturo Escobar et Peter Waterman (dir.), *The World Social Forum, Challenging Empires*, New Delhi, The Viveka Foundation, 2004, p. 235-245, p. 336-343.

<sup>22</sup> Arturo Escobar, « Other Worlds are (Already) Possible : Self-organisation, Complexity, and Post-capitalist Cultures » , in Jay Sen, Anita Anand, Arturo Escobar et Peter Waterman (dir.), *The World Social Forum, Challenging Empires*, New Delhi, The Viveka Foundation, 2004, p. 349-358.

n'y a plus qu'un seul modèle de société possible. Au contraire, dans la vision altermondialiste, le système néo-libéral n'est pas viable et on prône la construction d'alternatives multiples qui pourraient s'illustrer par un arc-en-ciel. De ces alternatives multiples émerge toutefois un corpus de valeurs communes, une convergence qui tend à renforcer l'idée d'unité dans la diversité.

Le premier appel des altermondialistes reste celui de la remobilisation politique et citoyenne pour résister et proposer<sup>23</sup>. Cette prise de conscience doit refléter une nouvelle culture politique qui, loin d'être révolutionnaire, pourrait juste d'une part, se rapprocher des grands principes démocratiques dont, selon certains, les pays traditionnellement démocratiques se sont éloignés pour se rapprocher d'une oligarchie, et d'autre part, intégrer un processus de décision plus horizontal. Les nouvelles stratégies visent les capacités d'action du citoyen et de la société civile en tant que moteur d'innovation. L'inclusion et la participation politique sont donc au centre des préoccupations des altermondialistes.

L'altermondialisme prône en outre le respect de la nature et l'avènement d'un humble équilibre entre l'activité humaine et l'environnement<sup>24</sup>. Selon cette même logique, le contrôle des biens publics naturels doit d'opérer par la communauté qui peut être géré par le libre marché. Par ailleurs, l'autonomie prime sur la dépendance donc l'aide au développement est sérieusement remise en cause. L'accent est ici placé sur l'autosuffisance qui n'est pas synonyme d'autarcie, mais qui pointe plutôt vers un développement local et non-directif. Ceci implique alors que la coopération internationale se réorganise ainsi autour de collaborations et de solidarités. Ces diverses nouvelles formes de coopération permettent de prendre en compte la diversité culturelle, louée au sein des mouvements altermondialistes et vue comme une richesse.

Enfin, une dernière valeur commune se retrouve dans la volonté d'agir dans l'alternatif<sup>25</sup>. Le FSM, en tant que sphère public alternative, est une illustration de cette dynamique. Cet objet social encore diffus et qui résiste aux cadres d'analyses traditionnels est un espace ouvert, horizontal et démocratique de réflexion et réseautage. Plus qu'une dynamique de contre-sommet, mais moins qu'un processus de table ronde de la part de la mouvance altermondialiste, les forums sociaux sont une plateforme ouverte d'échanges en tout genre.

### **Repenser la coopération internationale**

---

<sup>23</sup> Blaise Lempen, *La démocratie sans frontières : essai sur les mouvements anti-mondialisation*, Lausanne, L'âge D'Homme, 2003, p. 67-82.

<sup>24</sup> *Ibid*, p. 83-96.

<sup>25</sup> Chico Whitaker, *Changer le monde : (nouveau) mode d'emploi*, Paris, Editions de l'Atelier, 2006.

Ainsi, la mouvance altermondialiste se réunit dans le fond autour de ce corpus de valeurs et de normes partagées, mais, dans la forme la réalité reste souvent complexe et hybride. En dépit de cette unité de valeurs, les solutions proposées demeurent hétérogènes. Il est possible d'identifier de manière schématique, trois tendances.

Les étatistes représentés, entre autres, par Martin Khor de Third World Network, un réseau altermondialiste, mettent l'accent sur l'importance d'une intégration croissante mais plus équitable dans la mondialisation<sup>26</sup>. Ainsi, ils souhaitent construire une mondialisation à visage humain. Ils prônent une révision des relations interétatiques qui passe par exemple par une réforme et une démocratisation de la prise de décision au sein des organisations internationales ou une annulation de la dette des pays en développement. Ils réclament également un meilleur accès aux marchés internationaux, c'est-à-dire la fin du protectionnisme déguisé de la part des pays riches.

Les réformistes soutiennent l'approche de la *deglobalization* entreprise par Walden Bello et qui se propose de répondre au défi d'imaginer une alternative à la mondialisation dominante<sup>27</sup>. Il analyse qu'au-delà de la réforme ou de la déconstruction, il faut couper avec le modèle dominant et reconstruire une nouvelle gouvernance mondiale, sur une base propositionnelle : l'intervention doit être simultanée sur plusieurs niveaux (local et global), les économies nationales doivent être déglobalisées et le système des institutions internationales doit être modifié. Il prône en effet tout d'abord un désengagement des économies nationales basé sur un engagement sélectif dans le commerce international ainsi qu'une subordination de l'économie au politique, et préconise une gouvernance mondiale alternative fondée sur une déconcentration et décentralisation du pouvoir institutionnel au profit d'un système pluraliste et flexible.

Enfin, les radicaux regroupent de nombreux groupuscules qui restent souvent plus anti- que altermondialistes<sup>28</sup>. Privilégiant une multitude de formes d'action, y compris la violence et les actions spectaculaires, ce courant est celui qui a le plus de visibilité. Ironiquement, ce courant contribue sans le vouloir à discréditer l'altermondialisme que beaucoup voient comme une utopie défendue par des anarchistes et des casseurs. Il s'agit d'une double ironie car ces

---

<sup>26</sup> Peter Waterman, « The Global Justice and Solidarity Movement And The World Social Forum : A Backgrounder », in Jay Sen, Anita Anand, Arturo Escobar et Peter Waterman (dir.), *The World Social Forum, Challenging Empires*, New Delhi, The Viveka Foundation, 2004, p. 55-66.

<sup>27</sup> Walden Bello, *Deglobalization : ideas for a new world economy*, Londres, Zed, 2004.

<sup>28</sup> Francis Dupuis-Déri, *L'altermondialisme*, Montréal, Boréal, 2009, p. 59-60.

altermondialistes sont souvent ceux et celles à la recherche d'une plus grande cohérence. Ainsi, plusieurs organisent leur vie dans des camps autogérés et insistent sur un mode de vie au quotidien qui reflète les valeurs défendues, d'autonomie, d'autogestion et de démocratie directe. Malheureusement, les médias dominants souvent simplistes et sensationnalistes, plutôt qu'analytiques, exacerbent ce paradoxe : leur conduite offre une certaine visibilité à l'altermondialisme mais d'un autre côté, elle peut aider les néolibéraux à asseoir l'ordre établi en délégitimant leur action.

Deux autres approches remettant en cause le néolibéralisme dominant se dégagent également, sans pour autant se revendiquer altermondialistes. Tout d'abord, ce que Ramo a nommé « Consensus de Beijing (Pékin) »<sup>29</sup> et qui désigne la politique de développement prônée par la Chine met l'accent sur les réformes structurelles et la discipline collective en tant que conditions *sine qua none* à la réussite économique, au détriment des libertés civiques et politiques. L'innovation est une valeur encouragée, de même que l'indépendance vis-à-vis des pays de l'Occident et de leur aide conditionnée. L'auto-détermination permise par ce développement permet de contrebalancer le pouvoir hégémonique.

Ensuite, le Consensus du Sud, tire ses sources des modèles asiatiques et de l'approche néo-structurelle. La stratégie nationale doit comprendre des politiques macro-économiques de croissance avec des politiques fiscales qui visent à réduire l'inflation et les déficits ainsi que s'orienter vers l'offre à travers des politiques de développement des capacités, des investissements. La croissance économique est atteinte de manière optimale à travers l'interaction stratégique entre l'économie nationale et l'engagement international, c'est-à-dire que par exemple la libéralisation doit se faire graduellement. L'appareil bureaucratique, très efficace collabore avec les milieux d'affaires pour planifier, dans une certaine mesure, l'économie. En outre, le gouvernement conserve sa légitimité grâce à la mise en place de politiques de redistribution. Enfin, le Consensus du Sud met l'accent sur l'importance de l'intégration régionale pour contrer les méfaits de la mondialisation.

### **Conclusion : De l'aide internationale à la solidarité citoyenne**

Quel bilan peut-on tirer de ces six décennies du projet de développement. Tout d'abord, il ressort que les idées datant du libéralisme philosophique persistent encore aujourd'hui. Pour les tenants de la mondialisation, la modernisation et le progrès restent toujours à l'agenda. En même temps, ces soixante années de développement ont été toutes sauf statiques, des premiers projets de modernisation des années 1950, à l'approche sur les besoins essentiels, les

---

<sup>29</sup> Joshua Cooper Ramo, *The Beijing Consensus*, Londres, The Foreign Policy Center, 2004.

demandes pour un Nouvel ordre international économique, aux programmes d'ajustements structurels ou encore au développement économique axé sur les exportations et la libéralisation économique.

Comme le souligne Wallerstein, nous sommes aujourd'hui à un carrefour. D'une part, il existe un vaste consensus que nous sommes arrivés à la fin des grandes métathéories sur le développement. D'autre part, les discussions contemporaines se structurent autour de deux avenues conceptuelles. Une première choisit d'inscrire le développement à l'intérieur des réflexions macro sur le système monde-capitaliste (Wallerstein<sup>30</sup>, Negri et Hardt<sup>31</sup>) ou la mondialisation (Bahgwati<sup>32</sup> et Wolf<sup>33</sup>). Une seconde approche fait plutôt le pari de penser qu'un « autre monde est possible ». Ce vaste chantier de réflexion altermondialiste est en pleine effervescence et ne peut se capturer au singulier tant sa diversité et son éclectisme sont importants. Ces deux grandes avenues intellectuelles ont également leur expression institutionnelle. D'un côté, on assiste à la prolifération des écoles et des programmes de gestion du développement. De l'autre, les altermondialistes se réunissent à travers toute une panoplie de forums sociaux, à différentes échelles, d'un forum social de quartiers, aux forums nationaux ou encore mondiaux.

Comment alors penser l'aide au développement et la coopération internationale? La première idée qui ressort sans doute le plus clairement, c'est la nouvelle humilité qui marque ce champ. Humilité face aux résultats mitigés du projet du développement, mais également parce que l'aide internationale constitue une fraction bien minuscule de l'ensemble des flux financiers internationaux. L'exception à cette humilité reste sans doute les interventions humanitaires et d'urgence ou toute une industrie se met en place sous les regards attentifs des médias. Ainsi, telle la dialectique mondialisation – altermondialisation, il existe aujourd'hui un courant critique (Pandolfi<sup>34</sup>, Mcfalls<sup>35</sup>, Corbet) qui remettent en question ces interventions en exposant et révélant les enjeux éthiques et les relations de pouvoir de ces opérations à grand déploiement.

---

<sup>30</sup> Immanuel Wallerstein, « *After Developmentalism and Globalization, What ?* », *Social Forces*, vol. 85, n°3, p. 1263-1278.

<sup>31</sup> M. Hardt et A. Negri, 2004.

<sup>32</sup> Jagdish Bhagwati, *In defense of globalization*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

<sup>33</sup> Martin Wolf, *Why Globalization works*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2004.

<sup>34</sup> Mariella Pandolfi et Didier Fassin, *Contemporary states of emergency : the politics of military and humanitarian interventions*, Cambridge, MIT Press, 2010.

<sup>35</sup> Laurence McFalls, *Doit-on intervenir*, in. Guillermo Aureano, Philippe Faucher, Frédéric Mérand et Marie-Joëlle Zahar (dir.), *La Politique internationale en Questions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2009, p. 214-223.

Plus largement, la division Nord-Sud apparaît quant à elle de plus en plus désuète. L'émergence de la Chine, de l'Inde et des autres pays du (BRIC), la montée d'une gauche autonomiste et anti-américaine en Amérique du Sud, mais aussi l'élargissement du G-8 au G-20 remettent sérieusement en question cette division du monde. De même, les nouveaux enjeux de sécurité internationale, y compris une préoccupation omniprésente face au terrorisme ont eu comme conséquence, de rendre les enjeux de développement tributaire des considérations de sécurité.

Le pôle contre-hégémonique de cette dérive de l'aide et de la coopération reste possiblement l'altermondialisme. Cette mouvance tente de manière plurielle et parfois éclatée de se distancer d'une conception de la coopération internationale qui se voudrait unilatérale ou encore dominé par un mode de connaissance linéaire ou inspiré par la modernité des Lumières. Ici, l'idée de solidarité internationale semble prendre son sens propre. Associé à cette idée, les notions d'équité, de durabilité, de mutualité et de réciprocité deviennent le propre des pratiques altermondialistes. De plus, c'est l'engagement pour une mobilisation collective et citoyenne qui semble dominer cette mouvance qui reste largement antisystémique. Imaginer un « autre monde » passe donc par la déconstruction d'un système d'accumulation privés et non durable. Certains analystes, dont Wallerstein, vont jusqu'à avancer que les limites systémiques du capitalisme et son effondrement sont déjà à l'horizon, d'ici 25 à 50 ans. Plutôt que d'opter pour le difficile art de la prédiction, il apparaît plutôt important ici d'insister sur la métamorphose de la coopération internationale qui s'opère actuellement. Celle-ci s'éloigne progressivement de ses racines liées à la modernité et à l'idée de progrès universel pour ouvrir plutôt un nouvel imaginaire structuré autour de l'idée de solidarité transfrontalières face un destin cosmopolite commun.